

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XV

MONTREAL, VENDREDI 1ER FÉVRIER, 1895

No 22

Ce et là.

La taxe de l'eau La perception de la taxe de l'eau à Montréal, par versements trimestriels, est certainement un progrès sur le mode actuel de perception et un acheminement vers l'adoption du mode de perception par versements pour toutes les taxes. En France, où les impôts sont perçus avec une exactitude rigoureuse, on reçoit le paiement de toutes les taxes par douzièmes; ce qui n'empêche pas ceux qui veulent le faire, de payer toute la taxe d'un seul coup. C'est également une excellente idée, que nous avons nous même préconisée, d'installer dans chaque quartier un bureau pour la perception de la taxe. L'augmentation de la dépense sera plus que compensée par l'augmentation de la perception.

La privation du service de l'eau devient une véritable barbarie dans nombre de cas, avec le système actuel, lorsque le journalier sans travail, la veuve à qui l'on ferme ainsi l'eau, doit se procurer une somme relativement considérable pour se mettre en règle; tandis que, si l'on n'a besoin que de trouver une piastre ou deux pour éviter cette privation, la sanction de la loi aura toute l'efficacité désirable et l'application ne pourra plus en être entravée par les ordres du comité d'hygiène ou la pitié des membres du comité de l'eau.

La loi Augé Autrefois, lorsqu'un ouvrier menuisier ou maçon, plombier ou couvreur, avait quelques petites économies, il achetait, à crédit, un terrain dans les parties excentriques de la ville. Il profitait de ses chômages forcés pour y creuser ses fondations, il faisait ensuite charroyer la pierre nécessaire et, avec une dépense d'une cinquantaine de piastres, plus son travail, les fondations étaient amenées à la hauteur du rez de chaussée. Il allait ensuite chez le marchand de bois qui, moyennant le paiement comptant de la moitié ou du quart de sa facture, fournissait les madriers nécessaires

Semaine du 18 Janvier

2243 abonnés réguliers 2243

Ce tirage est égal sinon supérieur à celui de n'importe quel autre journal de commerce français.

Nous avons à Québec au moins 200 abonnés de plus que n'importe quel autre journal de commerce français ou anglais.

pour monter le "carré" de la maison; les planches nécessaires pour les planchers et les bardeaux de la couverture.

La maison une fois couverte, notre ouvrier s'adressait à une compagnie de prêt, qui avançait les fonds nécessaires pour payer le terrain, poser les ouvertures, faire les divisions intérieures, les enduits et enfin le lambrissage en brique. La maison était divisée en deux ou quatre logements, dont l'un était occupé par le propriétaire et les autres loués. Avec l'économie de son propre loyer et ce qu'il retirait de ses locataires, l'ouvrier propriétaire, pour peu qu'il continuât à vivre frugalement et qu'il ne lui arrivât pas d'accident, pouvait, en cinq ou six ans, se libérer de toute dette et avoir sa maison bien à lui.

Où bien encore, et nous l'avons vu souvent, ne voulant pas emprunter, il se contentait de clore tant bien que mal un logement pour l'occuper lui-même et complétait sa construction au fur et à mesure que ses économies et son travail pouvaient y fournir.

Tout cela est impossible maintenant, avec la loi Augé, loi que l'on prétend être faite pour protéger l'ouvrier.

Terreneuve et le Canada La question de l'annexion de Terreneuve, comme province distincte, à la confédération canadienne, devient de jour en jour de plus d'actualité. Nous avons prévu cela dès le début de la crise. Voilà que l'on annonce

un prochain voyage à Ottawa du chef de la majorité dans l'île, sir William Whiteway, dont le parti a été, jusqu'ici, tout à fait opposé à l'annexion.

Cette question se présente avec un côté économique aussi bien qu'avec un côté politique. Le Canada a en souvent à se plaindre de la politique fiscale des Terreneuviens qui affectaient de nous préférer les Etats-Unis; l'annexion changera cela et mettra notre commerce et notre industrie en position de faire une concurrence sérieuse aux Etats-Unis sur les marchés de l'île. Il est vrai que, dans la situation actuelle, ces marchés ne paraissent pas très enviables; mais il faut espérer que la situation s'éclaircira et que nos manufacturiers, nos menuisiers, nos éleveurs, nos cultivateurs, pourront y vendre leurs produits et s'en faire payer. Terreneuve n'a que peu d'agriculture et très peu d'industrie en dehors de la pêche; nous achetons beaucoup de ses poissons et de ses huiles, et elle achète beaucoup de farine, de viandes, de foin et de produits manufacturés. A ce point de vue, il y aurait donc avantage pour les deux parties à conclure l'annexion.

Il est vrai qu'il y a un revers à la médaille. La population, vivant de chasse et de pêche, est sujette à des périodes de famine, lorsque la pêche a manqué, comme nos compatriotes de la Gaspésie et du Labrador; et elle a besoin, dans ces moments de crise, de l'aide des gouvernements.

Il y a aussi, dans certaines parties de l'île, de profondes dissensions religieuses qui amènent souvent des émeutes sanglantes.

Il y a, enfin, la question du droit de pêche des Français sur la côte sud-est qui n'a pu être réglée même par le gouvernement impérial et à laquelle le gouvernement canadien sera bien moins placé pour donner une solution acceptable aux Terreneuviens.

Si donc Terreneuve demande à entrer dans la confédération, il faudra établir clairement les conditions

de son admission, afin de ne pas avoir de mécompte plus tard.

La dette publique de l'île est, en outre, très considérable, proportionnellement à ses revenus et, avant de s'en charger, le Canada devra y réfléchir à deux fois.

Le poids d'une livre La Semaine Commerciale nous accuse d'avoir affirmé des énormités, en disant qu'une livre de sucre peut rendre plus que son poids d'alcool !

Nous avions dit qu'une livre de sucre peut rendre une chopine d'alcool. Ce n'est peut-être pas exact à un drachme près ; mais c'est suffisamment exact pour les besoins de la discussion. Maintenant, le confrère prétend qu'une chopine d'alcool pèse plus qu'une livre de sucre.

Il faut que la livre de sucre, chez l'épicier du confrère, soit bien légère ou que l'alcool, chez son débiteur de liqueur, soit additionné de beaucoup d'eau. En effet, pour nous servir du système métrique qui est le plus rationnel, dans ces sortes de calculs, un litre d'eau distillée pèse exactement un kilogramme, une pinte d'eau pèse, par conséquent, deux livres, une chopine d'eau pèsera une livre. Or, l'alcool est beaucoup plus léger que l'eau, chacun sait ça. Les poids spécifiques de l'alcool du commerce à 95 p.c. de pureté est de 822 soit 17.8 p.c. de moins que l'eau distillée ; donc une chopine d'alcool, à 95 degrés doit peser 17.8 p.c. de moins qu'une livre de sucre.

Le sucre pur et l'alcool se composent des mêmes éléments chimiques, sous une forme de combinaison différente, ce qui explique le peu de perte qu'il y a dans la conversion.

L'alcool pur se compose de carbone (4 parties) d'hydrogène (6 parties) et d'oxygène (2 parties) tandis que le sucre, composé des mêmes éléments, contient 12 parties de carbone pour 11 parties d'hydrogène et autant d'oxygène. En se transformant en alcool, il perd pendant la fermentation alcoolique de l'oxygène et du carbone, sous forme d'acide carbonique, tandis que l'hydrogène devient l'élément prépondérant.

L'alcool absolu a un poids spécifique de 0.794 et l'alcool à 40 degrés Cartier (95 Gay Lussac, 96 Sykes) pèse 0.814 de son volume d'eau.

D'après le *Tobacco Journal*, la population des États-Unis consomme 360 cigares et 330 cigarettes par année par chaque adulte mâle. C'est plus qu'aucun autre pays du monde.

LA SITUATION DES BANQUES

L'année 1895 a trouvé nos banques avec une circulation moindre de \$2,000,000 qu'au 1er janvier 1894, avec \$13,000,000 de plus de dépôts et \$3,000,000 de moins d'escomptes. C'est-à-dire qu'elles ont \$8,000,000 de moins dans les placements qui gagnent les dividendes et qu'elles ont à leur disposition \$13,000,000 de plus, sur une partie desquelles elles doivent payer un intérêt de 3 à 4 p.c.

Il est vrai qu'elles ont \$7,000,000 de plus placées aux États-Unis, qui rapportent depuis 1 jusqu'à 4 p.c. ; \$3,400,000 de plus en prêts à demande qui rapportent 4 p.c., tandis que, l'année précédente, ces prêts rapportaient de 4½ à 5 p.c. ; mais cela ne suffit pas pour compenser la différence des autres placements et, comme toutes les banques ont payé leur premier dividende semestriel (sauf la banque Nationale qui n'a rien payé) sur le même pied que l'année dernière, il est assez dans l'ordre des choses possibles que le dividende de fin d'année soit moins élevé ou qu'on n'aura que peu de chose à ajouter au fonds de réserve.

C'est d'ailleurs, dans le but expressément énoncé de pouvoir maintenir les dividendes, c'est-à-dire les revenus des actionnaires, à un taux uniforme, que l'on a créé et que l'on entretient avec soin ce fonds de réserve. Ce qu'il y a donc de plus probable, c'est que nos banques canadiennes, si elles y sont forcées, distribueront, en dividendes, la plus forte partie de leurs bénéfices nets et laisseront le reste en fonds contingent disponible. Leurs actionnaires n'ont donc pas lieu de se préoccuper d'une diminution possible de leur revenu. Mais cela produirait sans doute quelque effet parmi les spéculateurs pour qui la valeur de l'action n'est que ce qu'elle pourra se vendre et non pas ce qu'elle peut rapporter de revenu.

Malgré la diminution si frappante des emplois sûrs et lucratifs pour l'argent, l'argent reste cher chez nous. La plus libérale des banques anglaises n'escompte pas le meilleur papier à moins de 6 p. c., et dans nos banques canadiennes, les clients les mieux cotés n'obtiennent rien à moins de 7 p. c. On ne prête pas, pour remboursement à demande, à moins de 4 p. c. Tandis que, à quelques pas de nous, à New-York, où presque toutes nos banques ont de fortes sommes placées, les prêts à demande sont à 1 p. c. et l'escompte des meilleurs effets commerciaux à 3 ou 4 p. c.

Tous les producteurs voient leurs

profits diminuer, tous les produits naturels ou manufacturiers, sont à vil prix ; et cependant le capital seul demande la même rémunération qu'autrefois.

On se demande ce qui adviendrait si les institutions, qui détiennent ce capital, se décidaient à le prêter à de meilleures conditions sans se départir des règles de la plus stricte prudence dans ces prêts. N'est-il pas évident que bien des ressources naturelles de notre pays, actuellement inexploitées et improductives, pourraient trouver des capitaux pour les exploiter et fourniraient ainsi du travail à des milliers de nos compatriotes qui, aujourd'hui, se voient forcés d'émigrer aux États-Unis ? Le capital est l'outil le plus important de toute entreprise industrielle ; plus l'outil le plus coûte cher, plus l'exploitation est dispendieuse ; donc, en diminuant le coût du capital, on diminue les frais d'exploitation et on favorise le succès de l'entreprise.

Mais ces considérations touchent probablement fort peu nos banquiers....

On nous dira peut-être que ce n'est pas le moment d'abaisser le taux de l'escompte, lorsque l'on a peine à gagner un dividende raisonnable avec les taux actuels.

Si les cultivateurs ont peine à réaliser 4 ou 5 p.c. sur leur capital ; si les industriels ont peine à gagner l'entretien de leur matériel, sans parler de l'amortissement ; si les négociants sont obligés de prendre sur les profits d'autant pour balancer leur feuille de bilan à cette fin d'année, pourquoi ne demanderions-nous pas aux actionnaires des banques de se contenter de 6 au lieu de 7 p.c., de 7 au lieu de 8 p.c., de 8 au lieu de 9 ou de 10 p.c. sur leurs capitaux ? Ah ! c'est que ces Messieurs, grâce à la hausse factice des actions à la bourse, ont souvent payé leurs actions à des prix qui font ressortir les dividendes à 4 ou 5 p.c. seulement. A qui la faute ? A la spéculation, évidemment, et rien qu'à elle. Une diminution de 1 p. c. dans le dividende, représenterait pour eux une diminution du double ; les actions baisseraient en proportion et voilà ce qu'il faut éviter à tout prix.

Nous nous sommes laissé aller à des réflexions qui sortent un peu du cadre ordinaire de nos commentaires sur la situation des banques ; mais nous les avons depuis longtemps sur le cœur et, quoique nous n'espérions pas qu'elles produisent le moindre effet pour le moment, nous avons cru bon de les mettre

sur le papier. Le temps viendra où l'on nous donnera raison et nous estimons que, plus on habituera l'opinion publique à envisager la possibilité de ce nouvel état des choses financières, plus vite en viendra la réalisation.

Voici un tableau comparatif résumé de la situation des banques au 30 novembre et au 31 décembre 1894 :

	PASSIF.	
	30 novembre 1894	31 décembre 1894
Capital versé.....	\$62,267,685	\$61,683,719
Réserves.....	27,237,526	27,470,026
Circulation.....	\$33,076,868	\$32,375,620
Dépôts de gouverne- ments.....	5,134,833	7,684,148
Dépôts publics remb. à demande.....	69,364,659	68,917,542
Dépôts publics rembour- sables après avis.....	113,842,322	113,164,127
Dépôts ou prêts d'autres banques garantis.....	27,820	6,272
Dépôts ou prêts d'autres banques non garantis..	2,947,418	2,534,463
Balances dues à d'autres banques au Canada....	158,087	153,380
Balances dues à d'autres banques à l'étranger....	156,752	166,115
Balances dues à d'autres banques en Angleterre..	3,089,477	3,531,632
Autres dettes.....	799,520	363,128
Totaux, passif.....	\$228,607,876	\$228,905,558
ACTIF.		
Espèces.....	\$ 7,958,432	\$ 8,018,151
Billets du Dominion....	14,790,407	15,209,730
Dépôts en garantie de la circulation.....	1,810,736	1,810,736
Billets et chèques d'autres banques.....	7,343,825	8,614,221
Prêts à d'autres banques en Canada, garantis....	27,820	6,272
Dépôts faits à d'autres banques au Canada....	3,789,940	3,065,345
Dû à d'autres banques sur échanges journaliers....	146,324	107,072
Balances dues par banques étrangères.....	25,274,625	25,299,986
Balances dues par banques anglaises.....	4,401,819	3,097,628
Obligations fédérales....	3,124,844	3,124,594
Valeurs mobilières.....	18,508,498	18,352,643
Prêts sur titres et valeurs	17,722,565	17,791,638
Escomptes et avances en cours.....	195,823,951	195,826,141
Prêts aux gouvernements	1,296,720	1,424,196
Effets en souffrances....	3,457,178	3,425,752
Immeubles.....	893,260	919,938
Hypothèques.....	603,895	575,679
Immeubles occupés par les banques.....	5,459,813	5,480,573
Autres valeurs.....	1,741,257	1,750,899
Totaux, actif.....	\$314,176,123	\$313,911,995

Il est question d'établir une succursale de banque à Windsor Mills. Les hommes d'affaires de la localité doivent avoir une réunion dans le but de discuter la chose et de prendre les moyens d'en assurer le succès.

L'assemblée des actionnaires de la Banque de St. Jean, a eu lieu le 10 courant. Ont été élus directeurs pour l'année courante: MM. Louis Molleur, James O'Gair, Wilfrid Brosseau, A. A. L. Brien et François Gosselin, M. P. P. Les actionnaires se sont montrés pleinement satisfaits des opérations de l'année et ont pu s'apercevoir, avec plaisir, que leur banque grandissait de jour en jour dans la confiance du public.

LE COLPORTAGE

Nous venons de recevoir dans la *Gazette Officielle* de samedi dernier, le texte des amendements, adoptés à la dernière session, à la loi des licences pour la province de Québec. Nous y trouvons quelques changements de texte qui constituent une légère amélioration sur la législation antérieure.

Voici d'ailleurs le texte actuel de la loi sur le sujet, avec les amendements intercalés à leur place :

927b.— Les conseils municipaux des cités, villes, villages et autres autorités municipales locales ne peuvent prélever par règlement, résolution ou autrement, une licence, une taxe, un impôt ou un droit excédant, en aucune année, la somme de deux cents piastres, dans les cités et les villes et cinquante piastres dans les autres municipalités sur une personne munie d'une licence en vertu de cette loi, *sauf les colporteurs*, soit pour la confirmation d'un certificat pour obtenir la licence, soit autrement, pour l'objet pour lequel elle possède telle licence.

993. Tout colporteur, marchand ambulant, porte-cassette ou personne voyageant de ville en ville, de maison en maison, dans cette province, pour vendre ou exposer en vente des effets ou marchandises à l'exception de ceux exceptés par l'article 870, ou vendant ces effets, articles ou marchandises dans la rue, sans être muni d'une licence de colporteur, ainsi qu'il est prescrit ci-dessus, est passible d'une amende de quarante piastres pour chaque article qu'il expose en vente, vend, échange ou délivre à quelque titre que ce soit.

Le jugement infligeant cette amende peut aussi ordonner la confiscation des marchandises de ce colporteur, ainsi que de son cheval et de sa voiture ; et, si cette confiscation est ordonnée, le percepteur du revenu provincial doit faire vendre les articles ainsi confisqués, par vente privée ou par encan, conformément aux instructions qui lui sont données par le trésorier de la province à qui il doit en remettre le produit.

994. Tout percepteur du revenu ou toute personne par lui autorisée, tout maire, secrétaire, secrétaire-trésorier ou greffier de toute municipalité et tout constable ou officier de paix, peut arrêter et détenir tout colporteur trafiquant comme susdit, et le conduire devant tout juge de paix du lieu où cette contravention a été commise, afin de le

poursuivre immédiatement pour cette contravention ; mais il ne doit pas être détenu sans mandat d'arrestation pour plus de quarante huit heures.

995. Tout colporteur muni d'une licence, qui refuse d'exhiber sa licence à tel percepteur du revenu ou à toute personne par lui autorisée, ou à tel maire, secrétaire, secrétaire-trésorier, greffier, constable ou officier de paix, après requisition et après un temps raisonnable, peut, de la même manière, être arrêté, conduit devant tout juge de paix et détenu jusqu'à ce qu'il ait exhibé sa licence ; pourvu que, dans l'un ou l'autre cas, il ne soit pas détenu sans mandat d'arrestation pour plus de quarante-huit heures.

Tel colporteur est passible d'une amende de cinq piastres pour chaque refus d'exhiber sa licence.

Le jugement infligeant telle amende peut aussi ordonner la confiscation des marchandises et articles de tel colporteur ou porte-cassette, et la vente sera régie par les dispositions du deuxième alinéa de l'article 993.

Malheureusement, le pouvoir accordé aux municipalités locales d'exiger une licence des colporteurs par le texte original de l'article 582 du code municipal, leur a été enlevé par la nouvelle rédaction de cet article (art. 6125 des S. R. de Québec) et par le fait que les colporteurs sont, en vertu de l'article 869 de la loi des licences, (54 Vict. chap. 13) tenus de prendre une licence du percepteur du revenu.

L'article 870 de la même loi, qui exemptait de l'obligation de prendre une licence ceux qui colportent : les actes de la législature, des livres de prière ou catéchismes, des documents publiés par autorité, a été amendé en remplaçant le paragraphe 4 par le suivant : " 4. Du poisson, des fruits, du combustible (charbon ou bois de corde) et des victuailles, excepté le thé et le café."

Jusqu'aux colporteurs de bibles protestantes, qui sont exemptés par cet article, de l'obligation de prendre une licence.

En définitive, le seul gain pratique que nous puissions constater, c'est l'autorité donnée aux officiers publics et municipaux d'exiger qu'un colporteur leur montre sa licence et l'amende imposée, avec confiscation à la discrétion du juge de paix, pour tout refus de montrer cette licence.

Ne perdons pas courage et espérons que nous pourrions faire mieux à la prochaine session.

MODES ET NOUVEAUTES

LAINES

Marché d'Anvers.—La réouverture des enchères en Australie n'a pas amené de changement dans la situation de notre marché. Le calme continue à régner, exerçant une influence défavorable sur les prix du peigné qui ont fléchi de 5 centimes. Au contraire de ce qui se passe pour cet article, le saint est recherché et pour obtenir du février, il a fallu allouer fr. 103½. On a même payé fr. 104 pour février et mars liés, mais pour revenir ensuite au premier prix pour février. La rareté des vendeurs entrave les transactions.

Ventes de la semaine : 505,000 kilos peigné B. et 250 balles laines.

Quantités expertisées de la semaine : 113,000 kilos peigné B et 25 balles laines.

Arrêté sur janvier : 52 filières peigné B et 7 fil. saint.

COTONS

Marché de Manchester.—La tendance sur notre marché a été assez calme pendant la semaine, particulièrement des débouchés asiatiques de l'Inde, de la Chine et du Japon ; il s'est traité des quantités considérables en fil simples, chaîne continu et chaîne renvideur, simples et retors à 2 bouts.

La demande des marchés continentaux était aussi plus générale en numéros moyen bobines Louisiane et les offres ont pu être placées dans les cas où l'écart n'était que peu important. En numéros 32 et 40 retors à 2 bouts, il y avait aussi plus d'offres du continent.

En fils jumel, les transactions ont été peu importantes, mais les prix sont fermement tenus, par suite de la hausse assez appréciable de la matière première.

SOIES

Marché de Lyon.—Dans notre bulletin précédent, dit le *Moniteur des Soies*, nous avons dépeint aussi exactement que possible la situation de l'article telle que l'a laissée 1894. L'animation un peu moins grande du début de la première semaine de cette année ne modifie en rien la bonne impression qui nous est restée de l'exposé de cette situation, pas plus qu'elle ne diminue les espérances qu'elle a fait naître dans notre esprit. Nous sommes de plus en plus convaincu que les cours de la matière première se relèveront pendant ce semestre. Nous n'éprouvons aucune crainte de nous avancer

autant, de nous montrer aussi affirmatif. Nous n'avons qu'un seul regret, c'est de ne pas pouvoir persuader tous les détenteurs, car nous voudrions trop les voir partager notre intime conviction. Déjà, du Japon et de la Chine, nous est arrivé un commencement de hausse. Ce n'est que le prélude de celle autrement importante qui nous attend d'ici à la récolte prochaine. Ce n'est pas seulement la réduction bien plus sérieuse qu'on ne croit des existences en soies et cocons qui devra nous amener cette amélioration tant nécessaire, c'est aussi et surtout la position brillante de toutes les places de consommation en général et de notre Fabrique en particulier, qui va jusqu'à ne pas trouver les métiers dont elle a besoin pour remplir les commissions qu'elle a reçues.

L'activité n'est pas encore revenue sur les différents marchés de cocons. Malgré cela, il est impossible de constater la plus petite défaillance sur les prix. Il serait plus vrai de dire qu'ils ont une tenue indiquant une surélévation prochaine. Que les vendeurs ne montrent aucune impatience, plus ils attendront pour réaliser, meilleurs seront les cours qu'ils feront.

La ligne directe du Canada en France

Une des conditions indispensables de la réalisation des espérances basées sur le traité de commerce avec la France, c'est l'établissement d'une ligne de steamers allant directement du Canada en France et réciproquement.

Cette ligne directe est indispensable à notre commerce d'exportation, vu que le tarif douanier de France frappe d'un droit additionnel, que l'on appelle "surtaxe d'entrepôt" les marchandises importées d'un autre pays que leur pays d'origine. Cette surtaxe a pour but, naturellement, de favoriser la marine marchande française et d'encourager les relations directes entre la France et les pays de production. Notre tarif canadien contient une disposition du même genre en ce qui concerne le thé et le café, articles qui sont admis en franchise, lorsqu'ils sont importés directement du pays d'origine, mais qui ont à payer un droit *ad valorem* de 10 p.c. s'ils sont importés d'un autre pays. Mais, tandis que nous n'avons la surtaxe d'entrepôt que pour quelques articles seulement, et par ex-

ception, elle s'applique, en France, à toutes sortes de marchandises.

La nécessité d'une ligne directe et régulière sur la France ressort encore des conditions des marchés pour certaines de nos exportations : le bois, par exemple, sur lequel le prix du fret est si considérable, proportionnellement à la valeur intrinsèque de la marchandise, qu'il ne pourrait supporter les frais additionnels d'un transbordement en Angleterre.

C'est probablement en vue de cette nécessité que le gouvernement fédéral avait inséré, dans le cahier des charges de la concession de la ligne de steamers rapides, dont nous avons parlé la semaine dernière, la stipulation que les steamers feraient escale, en allant et en venant, dans un port français.

Cette stipulation avait, probablement aussi, fait surgir la proposition de la Compagnie Transatlantique ; et le retrait de cette proposition aura été causé par la conviction, survenue après coup, que la condition d'avoir la tête de ligne dans un port anglais faisait perdre à la compagnie le bénéfice de la prime française à la navigation.

Une subvention de \$50,000 avait déjà été accordée, il y a huit ans, à la ligne Bossières qui faisait un service direct, mais fort peu régulier, entre Montréal et le Havre. Au bout de deux ans, l'irrégularité du service, qui était complètement discontinu l'hiver, provoqua la révocation de la subvention et la ligne Bossières cessa d'exister.

Pendant que le gouvernement attendait des soumissions pour la ligne de steamers rapides, le 27 février 1893. M. G. A. Drolet adressait au gouverneur général en conseil une requête exposant qu'une compagnie était en voie de s'organiser sous le nom de "La compagnie Franco-Canadienne de navigation à vapeur", avec siège social à Rouen, en Normandie, et un conseil local à Montréal, dans le but d'établir une ligne de steamers entre Rouen et le Havre, en France, et Québec, Montréal et Halifax au Canada.

La compagnie commençait avec un capital de \$400,000 et faisait construire en Angleterre deux steamers de 3000 tonneaux ; en attendant, elle avait nolisé deux vapeurs français, le *Général Chanzy* et le *Jules Chagot*. Le premier départ devait avoir lieu le 25 avril 1893, de Rouen.

M. Drolet offrait douze voyages pour la première année, dix-huit voyages pour la seconde et vingt quatre les années suivantes, et il demandait une subvention de \$2,500

pour chaque traversée, jusqu'à concurrence d'un montant de \$50.000 qui ne serait pas dépassé.

La compagnie devait créer, à Rouen, une exposition permanente des produits naturels et manufacturés au Canada, propres à la consommation en France, et, elle se proposait de compléter ses chargements en prenant des marchandises, de ou pour Anvers et Rotterdam.

Le 29 mars, M. Bowell informait M. Drolet que, en attendant la ratification du traité de commerce franco-canadien, le gouvernement avait décidé de ne pas accorder de nouvelles subventions; mais que, la ratification faite, si la proposition était renouvelée, elle serait prise en considération.

L'époque était propice pour inaugurer un service direct sur la France, où il y avait, à ce moment, un marché assuré pour bon nombre de chargements de foin. Aussi la compagnie tenta l'aventure sans subvention et envoya ici l'*Olbia*, qui fit deux voyages dans la saison d'été, et partit à chaque fois avec un chargement complet.

M. Drolet renouvela sa demande de subvention, le 24 avril 1894 et le ministre du commerce, M. Bowell, lui répondit que cette demande serait prise en considération par le conseil des ministres, en même temps que les autres demandes de subventions postales.

On trouve dans une autre partie de la brochure d'autres documents concernant l'instance de la compagnie franco-canadienne, comprenant une lettre de M. Lebœuf, président de la compagnie, à Sir Charles Tupper, à Londres, du 5 août 1893; une lettre du même M. Lebœuf au gouverneur général, du 24 août 1893, diverses communications diplomatiques et rapports consulaires concernant la compagnie et le port de Rouen et enfin, une lettre de M. Lebœuf à Sir John Thompson.

Sur ces entrefaites, la *Gazette* de Montréal, ayant donné un résumé des propositions de M. Drolet, suscita l'opposition de la ligne Thompson qui, chaque année, emploie sept steamers à recueillir le fret pour le Canada dans les ports de France, de Belgique et de Hollande. MM. Robert Reford & Cie, les agents de la ligne Thompson, prétendent que cette ligne donnait tout le service dont on a besoin et déclarent, dans une lettre à Sir Chas Hibbert Tupper, du 3 mai 1894, que subventionner une ligne étrangère faisant concurrence à celle qu'ils représentent, ce serait "enlever le commerce des mains de nos propres gens, pour le

remettre entre des mains étrangères."

La protestation de MM. Robert Reford & Cie paraît avoir été jointe au dossier et avoir eu l'effet, tout au moins, de retarder la solution de l'affaire. Et, en attendant, la compagnie franco-canadienne a été dissoute.

Le 7 février 1894, un M. Hector Cameron, brasseur d'affaires bien connu au Canada, écrivait à M. Bowell, de Londres, pour lui proposer une ligne anglo-française entre Montréal, Québec et Halifax au Canada et Dunkerque, le Havre ou La Rochelle en France, avec escale à St-Pierre et Miquelon. La ligne ferait au moins 20 voyages complets par année; avec des vapeurs de 2,500 tonneaux en moyenne, machines à triple expansion, éclairage électrique, glacières de 300 tonnes; moyennant une subvention de \$150,000 par année.

M. Bowell répondait le 16 février, que la proposition était inadmissible, le gouvernement ayant des offres plus avantageuses.

M. James Bruce, représentant le même syndicat que M. Cameron, modifie la première proposition comme suit:

Steamers de 3,000 tonneaux, construits depuis deux ans seulement, à hélices jumelles, d'une vitesse de 12 nœuds, compartiments frigorifiques, subvention £1,250 par voyage pendant dix ans, service bi mensuel en été et mensuel en hiver.

La compagnie devrait être organisée en France, afin de pouvoir faire le cabotage dans les ports français.

M. Bowell accuse réception et répond que la solution est remise après la ratification du traité franco-canadien.

Le consul de Belgique, M. Van Bruyssel, dont nous avons vu déjà les offres pour le service à grande vitesse entre le Canada, l'Angleterre et la France, faisait, le 6 mars 1893, une nouvelle proposition pour un service direct entre le Canada et Anvers.

Cette proposition comportait la création d'une ligne de 6 steamers: Le *Cynthiana* et le *Feliciana*, de 4,500 tonneaux chacun, le *Nicotiana* et le *Louisiana* de 4,000 et de 3,800 tonneaux respectivement, le *Parthiana* et le *Livoniana*, de 5,250 tonneaux chacun: M. Van Bruyssel, dans une lettre subséquente, du 17 avril 1894, propose une escale au Havre. C'est la ligne *Columba* qui entre en lice.

Après avoir répondu par un refus à la première proposition, le minis-

tre du commerce, M. Bowell répond à la seconde comme suit:

"Relativement à la ligne de steamers devant voyager entre la Belgique et le Canada, sous le patronage du gouvernement belge, toute action du gouvernement du Canada concernant une subvention en faveur de ce service a été étudiée, mais réservée.

"Dans l'intervalle, le gouvernement du Canada verrait avec intérêt et bienveillance les progrès et les succès d'un tel service, particulièrement en ce qui concerne la fréquentation exclusive des ports canadiens et européens durant l'été et l'hiver; et, comme preuve de cet intérêt et de cette bienveillance, cette ligne, étant déjà sous le patronage du gouvernement belge, est autorisée, tant qu'elle observera l'obligation de ne fréquenter que les ports du Canada, de ce côté-ci de l'Atlantique, à se considérer comme étant sous le patronage du gouvernement du Canada."

Et il avise en même temps M. Van Bruyssel qu'il a été décidé de nommer un agent commercial du Canada à Anvers, lequel agent s'occupera aussi de l'émigration.

Dans une autre lettre du 7 mai 1894, le consul de Belgique annonce la constitution régulière de la compagnie belge au capital libéré de \$1,003,000 dont \$500,000 en actions et autant en obligations. Il donne le détail de la flotte actuelle de la compagnie qui fait actuellement le service entre Anvers et Montréal, pendant l'été et les ports des Etats-Unis pendant l'hiver. Cette flotte diffère beaucoup de celle que mentionnait sa première proposition; elle ne comprend que quatre vapeurs déjà vieux: le plus ancien datant de 1872 et le plus récent de 1883 et jaugeant depuis 1915 jusqu'à 2586 tonneaux, avec des machines développant de 180 à 300 chevaux-vapeur.

Et voilà tout ce que contient le livre bleu, dans lequel, d'ailleurs, les divers documents sont imprimés sans ordre, sans suite, de manière qu'il est à peu près impossible, sans un travail ardu et prolongé, de se rendre compte de l'ordre exact dans lequel ont été faites les diverses propositions.

Comme ce livre bleu a été compilé en réponse à une adresse de la Chambre des Communes du 7 mai 1894, il ne peut nous renseigner sur la suite des négociations au sujet de la subvention à donner à une ligne de vapeurs entre le Canada et la France. Nous allons tâcher de ré-

sumer ici ce qui en a transpiré dans la presse.

On se rappelle que l'offre du gouvernement, en ce qui concerne le service des steamers à grande vitesse, comportait une escale dans un port de France. La résolution du parlement fédéral autorisant le gouvernement à faire cette offre, comprend aussi la mention d'une escale en France.

Or l'arrangement avec M. Huddart ne fait aucune mention de cette escale et le gouvernement fédéral a, par conséquent, été au delà de ses pouvoirs en consentant à cet arrangement. Pour échapper aux conséquences de cet acte et pour se concilier les sympathies des députés Canadiens-français, il ne nous paraît pas douteux que le gouvernement soit disposé à accorder une subvention à une compagnie sérieuse s'engageant à faire un service direct entre le Canada et la France.

Il y a encore une autre raison pour cela, c'est que le gouvernement, par son délégué en France et par lord Dufferin, l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, s'est déclaré disposé à subventionner une ligne de ce genre; bien plus, notre représentant, sir Charles Tupper et lord Dufferin, ont déclaré sous leur signature, dans un document annexé au traité franco-canadien, que le parlement canadien avait voté une subvention de \$750,000 par année pour une ligne directe de steamers rapides entre le Canada et la France; ce qui n'est pas exact, puisque la subvention n'était votée que pour une ligne *faisant escale en France*, mais ayant sa tête de ligne en Angleterre.

Le gouvernement fédéral est donc doublement lié: par l'obligation morale résultant de l'écrit de sir Chas. Tupper et de lord Dufferin; et par la nécessité de faire ratifier par le parlement son engagement *ultra vires* avec M. James Huddart.

Quelle serait la subvention possible, dans les circonstances?

Une offre de \$50,000 de subvention est restée assez longtemps ouverte; la ligne Bossières s'est contentée de \$50,000; la ligne Franco-Canadienne demandait la même somme; et de ces coïncidences, on a conclu qu'il serait impossible d'obtenir davantage.

Nous croyons que cette conclusion n'est pas rigoureusement exacte. Il est évident que, pour un service de troisième ou quatrième ordre, comme celui que fait en ce moment la ligne Columba, il serait fort difficile d'obtenir davantage. Mais s'il se présentait une compagnie puissante,

comme par exemple la compagnie Transatlantique, offrant un service de premier ordre, il devrait être possible, d'obtenir une subvention plus élevée.

Or la Compagnie Transatlantique se propose, dit-on, de transformer de nouveau sa ligne du Havre à New-York, où ses splendides steamers la Touraine, la Normandie, etc, n'ont plus le premier rang comme grandeur et comme vitesse. Elle va elle aussi, créer des paquebots de 9000 à 10,000 tonneaux, filant de 20 à 21 nœuds à l'heure, pour soutenir la concurrence des lignes anglaises et allemandes. Il lui faudrait, en ce cas, trouver à employer ailleurs les paquebots du service actuel. Et nous savons, de source très sûre, qu'elle songe à les utiliser sur la ligne entre le Canada et la France et qu'elle a fait déjà des démarches auprès du gouvernement français, pour s'informer si, de ce côté là aussi, elle ne pourrait pas obtenir quelque encouragement. Nous ne savons pas encore cependant, si elle a fait quelque démarche officielle auprès du gouvernement canadien.

La Columba belge, depuis la dernière session, a redoublé ses instances auprès du gouvernement canadien et, quoiqu'elle ne paraisse pas avoir reçu une promesse officielle, il paraîtrait qu'elle a cru avoir la parole du chef du ministère, puisque l'un de ses directeurs canadiens disait l'autre jour que, sans le décès de Sir John Thompson, la question serait maintenant réglée.

D'un autre côté, M. Leboeuf, le directeur de l'ancienne compagnie Franco-Canadienne s'est occupé aussi de réorganiser sa compagnie en prenant le port de Dunkerque comme tête de ligne et la chambre de commerce de Dunkerque lui prête tout son concours.

La chambre de commerce de Bordeaux s'est aussi occupée de la question et, aux dernières nouvelles, elle devait prendre des mesures actives en vue de la création d'une ligne partant de Bordeaux, aussitôt que le traité franco-canadien serait ratifié par les chambres françaises.

Voici donc quelle est la situation actuelle: la Columba belge est la seule compagnie qui ait une offre sérieuse devant le gouvernement; et, quelque soit la médiocrité de sa flotte, le gouvernement sera probablement mis en demeure d'accepter cette offre, si la compagnie Transatlantique ou une autre compagnie française n'a pas donné signe de vie avant la prochaine session, soit d'ici à la fin de février courant.

Pour notre part, nous ne voyons

pas quel avantage le commerce franco-canadien retirerait de la subvention à la Columba et nous préférierions de beaucoup voir le gouvernement, s'il n'a pas de meilleures offres, laisser la question ouverte encore une autre année.

Origine de la pomme de terre.

A l'une des dernières séances de la Société nationale d'Agriculture de France, l'origine de la culture de la pomme de terre a été le sujet de communications intéressantes de la part de MM. de Vilmorin et Heuzé. Il a été démontré d'une façon péremptoire que cette culture existait avant que Parmentier l'eût popularisée en France. La pomme de terre croît spontanément au Pérou et au Chili, dans les Cordillères méridionales et dans les îles voisines. C'est surtout au Chili qu'on l'a retrouvée à l'état sauvage.

Des documents authentiques établissent qu'elle était cultivée dans l'Amérique du Sud, sur le littoral de l'Océan Pacifique, bien avant la conquête de l'Amérique (1492) par les Espagnols.

Les premiers historiens du pays signalent la pomme de terre parmi les produits alimentaires d'un usage commun chez les Péruviens. Ils constatent l'existence de tubercules blancs, jaunes, rouges.

Zarate Acosta, écrivain castillan, trésorier au Pérou en 1514, l'a décrite vers cette époque. D'Amérique, elle serait passée en Espagne, puis en Italie.

Certains auteurs affirment qu'Olivier de Serres, le patriarche de notre agriculture (1535-1619), l'a fait connaître comme plante fourragère.

D'autres se demandent si la plante qu'ils désignent sous le nom de cartouffe est la pomme de terre ou le topinambour.

A la fin du seizième siècle, elle était connue en Italie sous le nom de *taratouffi* (truffe de terre).

John Hawkins passe pour l'avoir importée de Santa-Fé en Irlande en 1586.

Le naturaliste d'Arras, Charles de l'Escluse (Clusius), professeur à l'académie de Leyde, en reçut, en 1588, deux tubercules que le légat du pape avait donnés à un de ses amis. Il la cultiva et la décrivit dans une histoire des plantes rares en disant que déjà on en recueillait assez en Italie pour en donner même aux cochons.

Ce végétal paraît, d'autre part, directement apporté de Virginie à

Londres par l'amiral Drake, qui l'avait d'abord introduit dans les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale.

Enfin les Anglais se souviennent qu'en 1623, il fut rapporté de nouveau de Virginie en Angleterre par sir Walker Raligh, et qu'alors seulement, il commença à se propager dans les Iles Britanniques.

Suivant Humboldt, la culture s'en fait en grand depuis 1634 dans le Lancashire, depuis 1717 en Saxe, depuis 1728 en Ecosse, depuis 1738 en Prusse. Mais d'après Thaer, après la famine de 1771, elle se généralisa dans toute l'Allemagne.

Préconisée en France par Gaspard Bauhins, elle se propagea rapidement, vers 1592, dans la Franche-Comté, les Vosges et la Bourgogne. Mais, bientôt après, elle subit, comme tant d'autres choses utiles, l'épreuve de la persécution. "Attendu, porte un arrêt du Parlement de Besançon, que la pomme de terre est une substance pernicieuse et que son usage peut donner la lèpre, défense est faite, sous peine d'une amende arbitraire de la cultiver le territoire de Salins."

En Lorraine, dans le ressort du parlement de Nancy, on voit que la pomme de terre est soumise à la dîme due en vertu d'une ordonnance du duc Léopold, du 4 mars 1719.

Bertrand de Rosière, avocat au parlement, démontra qu'avant 1740 la communauté de Voultron-Haut (Meuse), cultivait la pomme de terre et qu'elle fut dispensée de la dîme.

En 1761, Duhamel en conseilla vivement la culture, des plus utiles.

Turgot se fait délivrer, par la faculté de médecine, un certificat constatant que la pomme de terre est un aliment substantiel et sain. Grâce aux encouragements de l'illustre ministre, on se met à la cultiver en plein champ dans le Limousin et l'Anjou.

En 1765, Mgr du Barral, évêque de Castres, en distribue aux curés de son diocèse et leur enseigne la manière de la cultiver.

Enfin, en 1778, Parmentier entreprit son œuvre de vulgarisation que tout le monde connaît.

Les banques de Londres, Angleterre, ont été forcées, par le bon marché de l'argent, de réduire leur dividende pour 1894. Celui de la London & Westminster Bank a été réduit de 11 à 9 p. c.; celui de la City Bank, de 10 à 8 p. c.; celui de la London Joint Stock Bank, de 10 à 9 p. c.; celui de la Union Bank of London, de 10 à 8½ p. c.

PHOSPHATE SOLUBLE

Le phosphate soluble provient des os qui ont subi un traitement préliminaire, soit l'extraction de la graisse qu'ils contiennent et dans le cas de la poudre d'os l'incinération des produits organiques. Tous les phosphates minéraux contiennent de l'acide phosphorique combiné avec de la chaux, ce qu'on appelle phosphate tribasique de chaux. Leur dosage diffère beaucoup, ils doivent contenir une certaine quantité d'acide phosphorique pour être employé avec succès dans l'agriculture.

Le phosphate tricalcique est insoluble dans l'eau. Tout d'abord, on employait les phosphates comme engrais sous la forme d'os bruts et les effets de ces produits se produisaient très lentement, car ils devaient subir certaines modifications avant de pouvoir être utilisés par les plantes. Puis on adopte le procédé très avantageux du traitement par l'acide sulfurique avant de les appliquer sur le sol. Depuis, on s'est attaché à perfectionner ce procédé, et maintenant, on peut obtenir sans difficulté des engrais presque parfaits. Les phosphates bruts traités par l'acide sulfurique subissent les changements suivants :

Matières employées	Produits obtenus.
Phosphate de chaux insoluble est formé de 3 vol. de chaux pour 1 d'acide pho. authydre, nous pouvons donc la représenter comme suit :	Acide phosphorique (soluble ou monocalcique).
Par l'acide sulfurique 2 volumes chaux sont retirés.	Chaux. Sulfate de chaux, gypse ou plâtre de Paris.

Nos lecteurs observeront que quand nous parlons d'un certain dosage de phosphate soluble, nous ne voulons pas dire que l'engrais contient cette quantité de monophosphate, mais nous voulons donner la proportion de phosphate tribasique nécessaire pour le former. On se demande souvent si le phosphate soluble obtenu du phosphate minéral a la même valeur au point de vue fertilisant que le phosphate obtenu des os. Le petit tableau que nous donnons ci-dessus du changement chimique qui se produit fera comprendre à nos lecteurs qu'un superphosphate minéral a la même valeur qu'un superphosphate d'os.

Bien des causes peuvent influencer sur la proportion du phosphate soluble dans un engrais. D'abord la richesse du produit brut, puis le degré de finesse de mouture, en effet si le phosphate n'est pas suffisamment moulu, l'acide ne peut pas être assimilé et, par conséquent, pro-

duire tout son effet ; secondement, la proportion de l'acide employé a une très grande importance, naturellement, si la quantité d'acide est insuffisante, on n'obtient qu'une décomposition partielle.

On ne saurait trop recommander aux acheteurs d'être très prudents en ce qui concerne le dosage des engrais qu'ils achètent. Un dosage moyen est de 26 à 28 pour cent.

Plusieurs agriculteurs ont dénié l'importance du phosphate soluble en disant que ce produit, une fois appliqué sur le sol, forme un précipité avec certaines matières renfermées dans la terre et de nouveau adopté une composition que l'eau est incapable de dissoudre. Ceci est vrai, mais il est facile à comprendre que, avant que ce changement ne se produise, l'action de l'humidité dissout la matière soluble et la fait pénétrer dans tous les molécules de la terre.

De plus, lorsqu'il se forme un précipité, le phosphate est divisé à un degré de finesse impossible à obtenir avec aucun moyen mécanique, ce qui le rend beaucoup plus assimilable pour les plantes qui ont des racines délicates.

Ainsi donc l'assimilabilité est augmentée par la solubilité ; d'un autre côté le précipité, sous une forme insoluble, offre un avantage manifeste en empêchant la perte du produit par le drainage.

Ce que l'on boit de bière en Europe

La production annuelle de la bière en Europe est estimée à 138 millions d'hectolitres. C'est l'Allemagne qui en fabrique la quantité la plus considérable : 47,602,939 hectolitres, dont 28,655,975 pour l'Allemagne du Nord ; 15,325,791 pour la Bavière ; 3,153,511 pour le Wurtemberg ; 2,508,704 pour le grand-duché de Bade et 759,258 pour l'Alsace-Lorraine.

La Grande-Bretagne vient après l'Allemagne dans la production générale de la bière : 38,852,991 hectolitres. Puis vient l'Autriche : 13,728,431 hectolitres ; la Bohême à elle seule est représentée dans ce chiffre par près de 5 millions d'hectolitres et la Basse-Autriche, où se trouve Vienne, par plus de 2 millions.

La France occupe le quatrième rang avec 10 millions d'hectolitres, chiffre absolument identique à celui de la Belgique. C'est naturellement dans le Nord que se consomme la plus forte quantité de bière.

Lille arrive en tête avec 486,000 hectolitres par an ; puis arrivent

dans l'ordre : Paris, avec 263,000 hectolitres ; Roubaix, 199,000 ; Saint-Quentin, 104,000, Tourcoing, 97,800 ; Calais-Saint-Pierre, 74,800 ; Amiens, 65,000 ; Dunkerque, 60,000. Chacune des autres villes boit moins de 60,000 hectolitres de bière par an.

Quant à la consommation par tête, elle peut être dressée comme suit : Lille, 3 hect. 39 litres ; Saint-Quentin, 2 hect. 40 litres ; Saint-Pierre-Calais, 1 hect. 41 litres. Toutes les autres villes consomment moins d'un hectolitre de bière par an et par tête.

Si nous recherchons les villes où il se consomme le moins de jus de houblon, nous trouvons : Nîmes, 6 litres ; Toulouse et Lyon, 5 litres ; Nantes et Angers, 4 litres.

Après la France et la Belgique, vient des pays où la quantité de bière fabriquée est considérable, relativement à la population, mais où les chiffres prennent une place moins importante dans la production générale : le Danemark, dont la fabrication est estimée à 2,186,000 hectolitres, et la Norvège 1,712,445.

Notons ensuite parmi les contrées d'Europe : la Russie (2,928,573 hectol.), la Suisse (1,186,423 hectol.), l'Espagne (1,025,000 hectol.), l'Italie (137,715 hectol.), la Turquie (140,000 hectol.), la Roumanie (100,000 hectol.), le Luxembourg (93,254 hectol.), la Serbie (93,000 hectol.), la Grèce (6,693 hectol.).

Il est curieux de constater qu'en dehors de l'Europe la bière n'est produite qu'aux Etats-Unis, dont la fabrication est estimée à 36,918,614 hectolitres ; au Japon, où elle se chiffre par 220,712 hectolitres ; en Australie, où l'on en produit 1,611,545, et enfin en Algérie, où il s'en fabrique une moyenne annuelle de 25,000 hectolitres.

COMPTES-RENDUS

CHAMBRE DE COMMERCE DE BEAUHARNOIS

L'élection des officiers de la Chambre de Commerce de Beauharnois vient d'avoir lieu avec le résultat suivant : Thos. Préfontaine jr, président ; N. Langevin, vice-président ; L. Marchand, secrétaire ; membres du conseil, Théodore Bélanger, Elias Gauthier, E. H. Solis, R. S. Joron, Geo. M. Roy, Zéph. Boyer, Eusèbe Dion et L.J.H. Langevin.

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Vendredi le 25 janvier, avait lieu la réunion hebdomadaire du conseil de la Chambre de Commerce du district de Montréal, sous la présidence de M. H. Laporte président.

Etaient présents :

MM. J. D. Parizeau, G. Boivin, J. Haynes, C. H. Catelli, L. E. Morin, sr.,

J. X. Perrault, F. D. Shallow, Jos. Conant, J. D. Rolland, L. E. Geoffrion et S. Côté, secrétaire.

Il a été résolu qu'à la demande de la Chambre de Commerce de Joliette, une délégation de la Chambre de Montréal se rendra à Joliette, le 5 de février prochain, pour parler d'affaires avec les commerçants de cette dernière ville.

Puis on agita de nouveau la question d'une délégation en France pour provoquer un courant commercial plus actif.

M. Stanislas Côté, le secrétaire, soumet à la Chambre l'idée de suggérer au gouvernement canadien l'établissement, à Paris, d'un haut-commissariat comme celui qui est chargé de protéger, en Angleterre, nos intérêts commerciaux.

Ce commissariat s'étendrait à la Belgique à l'Italie, à l'Allemagne et à l'Espagne.

M. Perrault fait remarquer que le Haut Commissaire, à Londres, est accrédité auprès du gouvernement et a une situation officielle reconnue tandis que, à Paris, le représentant du gouvernement canadien ne pourrait avoir aucune situation officielle. Ce qu'il nous faudrait à Paris, ce n'est pas un homme de parole, pour assister aux dîners officiels et aller danser dans les salons ; mais un homme d'affaires connaissant son métier et prêt à répondre à toute demande de renseignements sur le commerce et l'industrie des deux pays.

La proposition de M. Rolland que le comité chargé d'étudier les différents produits que le Canada peut exporter en France soit convoqué pour mercredi, le 30 de janvier courant, à 4 heures p.m., a été adoptée.

Parlant sur l'ordre du jour "Questions d'intérêt général" M. Damas Parizeau pense qu'il est à propos de renseigner la Chambre sur ce qui a été fait par le comité chargé de rencontrer l'honorable M. Beaubien, ministre de l'agriculture, au sujet de la culture de la betterave dans la division Montarville.

Il dit qu'une grande assemblée doit avoir lieu, le 13 de février prochain, à Longueuil, dans la salle du marché.

Des conférenciers des différentes parties de la province seront invités.

Il y en aura de Berthier où fonctionne l'usine de sucre de betteraves des Townships de l'Est, de Québec et de l'île de Montréal.

Cette assemblée sera très probablement présidée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Cultivateurs, industriels, commerçants, enfin tous ceux qui s'intéressent à cette industrie qui doit prendre un grand développement, seront invités.

La Chambre de Commerce a pris l'initiative de ce mouvement, dit M. Parizeau, et elle devrait être représentée à cette assemblée par son président et par les membres qui désireront faire partie de la délégation.

Le président, M. Laporte, dit qu'il s'y rendra avec plaisir, et plusieurs membres se joindront à lui.

Après quelques affaires de routine la Chambre s'est ajournée.

CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL

L'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce de Montréal (Board of Trade) a eu lieu mardi, le 29 janvier dernier.

Etaient présents : MM. W. W. Ogilvie, président sortant de charge, au fauteuil R. O. Adams, W. D. Aird, James Allen,

Andrew Baile, John Baillie, O. J. Bond, John Baird, R. Bickerdike, O. H. Binks, T. Binmore, John Black, E. L. Bond, W. Booth, H. Bragg, T. Braidwood, T. C. Braimard, A. J. Brice, M. Brossard, James A. Clantie, Frank Caverhill, J. N. Chabot, E. S. Clouston, W. W. Craig, James Crathern, W. W. L. Chipman, C. F. Dawson, J. F. Doran, R. M. Esdaile, S. W. Ewing, W. B. Evans, M. I. Foley, A. E. Gagnon, C. E. Gault, H. P. Granger, Jacques Grenier, Geo. Hogue, Edgar Judge, A. L. Kent, J. B. Learmouth, D. L. Lockery, J. H. Major, Wilfrid Marsan, C. A. Morin, L. E. Morin, A. G. McBean, John McKergow, Hugh McLennan, D. A. McPherson, H. Prévost, J. E. Quintal, J. D. Rolland, J. Cradock Simpson, G. W. Stephens, S. St-Onge, A. A. Thibadeau, John Torrance, J. A. Vaillancourt, J. O. Ville-neuve, etc., etc.

MM. Henry Bragg, C. B. Esdaile, R. T. Routh, James Shaw, J. C. Simpson et R. E. Wright furent nommés scrutateurs.

Avant de proposer l'adoption du rapport, le président voulut donner quelques détails sur l'administration de l'édifice appartenant à la Chambre. Quoiqu'il y ait encore des bureaux à louer pour un montant de \$5,000, les loyers actuels suffisent, non seulement pour payer l'intérêt sur les obligations et pour administrer convenablement l'édifice, mais pour donner un surplus de \$1200. De sorte que, lorsque tout sera loué, la Chambre en tirera un revenu net de \$5000 au moins, ce qui, avec \$5,000 de cotisations des membres lui donnera un revenu total de \$10,000 par année que l'on pourra employer à l'amortissement des obligations.

Puis il proposa l'adoption du rapport annuel, dont nous donnerons un résumé dans un prochain numéro. Cette proposition fut appuyée par M. J. H. Joseph.

Le rapport ayant été adopté à l'unanimité, l'assemblée s'ajourna au lendemain, mercredi à midi, pour recevoir le rapport des scrutateurs et la réception des bulletins de vote commença.

L'assemblée s'étant réunie de nouveau mercredi, à midi, le président a déclaré élu les messieurs suivants :

Président, M. James A. Cantlie ; 1er vice-président, M. John Torrance ; 2e vice-président, M. John McKergow ; trésorier, M. O. F. Smith.

MEMBRES DU CONSEIL

MM. Geo. Childs, W. H. Meredith, Geo. Hogue, David Robertson, G. F. C. Smith, J. T. McBride, Wm. Nivin, David Macfarlane, Wm. McNally, James E. Rendell, Archibald Nicoll, Henry Miles.

BUREAU D'ARBITRAGE

MM. E. B. Greenshields, Robert Archer, W. W. Ogilvie, Hugh McLennan, James P. Cleghorn, Edgar Judge, James Slessor, John B. McLea, H. A. Budden, John Baird, F. M. Henshaw, Charles Chaput.

Dans la République Argentine, deux provinces, la province de Mendoza et celle de San Juan, font de la viticulture une spécialité et commencent à donner de grosses récoltes. Ainsi, l'année dernière, la récolte de vins de ces deux provinces a été de 900,000 hectolitres, (18 millions de gallons) environ, de vin qui est évalué à 33,750,000, pesos papier, soit environ \$11,000,000. C'est le seul pays d'Amérique, avec la Californie, où l'on cultive la vigne à la française, c'est-à-dire pour faire du vin naturel.

REVUE COMMERCIALE

ET FINANCIERE

Montréal, 31 janvier 1895.

FINANCES.

Le taux de l'intérêt des capitaux disponibles, à Londres, sur le marché libre, est en hausse à $\frac{1}{2}$ p. c. pour les prêts à 30 ou 90 jours. Les prêts à demande sont à $\frac{1}{2}$ p. c. Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre est de 2 p. c.

La rente anglaise 2 $\frac{1}{2}$ p. c. (consolidés anglais) est montée à 105 11/16, cours extraordinairement élevé, qui témoigne bien de la dépréciation de la puissance productrice d'intérêt du capital monnayé.

A New-York, les exportations continues de l'or du trésor fédéral n'affectent pas le marché financier. Les prêts à demande restent à 1 p. c. les prêts à terme se font aux taux de 2 à 3 $\frac{1}{2}$ p. c. suivant l'échéance et les effets de commerce sont escomptés au taux de 3 à 4 p. c.

Sur notre place les prêts à demande sont faits à 4 p. c., par les banques, et à un peu moins par quelques autres institutions; les banques escomptent aux taux de 6 à 7 p. c.

Le change sur Londres est ferme.

Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 10 à 10 $\frac{1}{2}$ et leurs traites à vue à une prime de 10 $\frac{1}{2}$ à 10 $\frac{3}{4}$. Les transferts par le câble sont à 10 $\frac{1}{2}$ de prime. Les traites à vue sur New-York font de 11/16 à $\frac{1}{2}$ de prime. Les francs valaient hier à New-York, 5.15 $\frac{1}{2}$ pour papier long et 5.14 $\frac{1}{2}$ pour papier court.

La bourse a encore été active cette semaine, la spéculation continuant sur les Chars Urbains, le Gaz, le Richelieu et le Toronto Street Railway.

La campagne de hausse n'a pas continué avec autant de vigueur que les semaines précédentes; il y a eu des réalisations qui ont, par moments, affaibli les cours, et donné du courage aux baissiers; mais les haussiers défendent leur terrain pied à pied et, quoiqu'ils aient été obligés de reculer, la victoire reste encore incertaine.

Les banques ont été assez tranquilles. La banque de Montréal est à 220, en baisse de 1 point. La banque Molson se tient à 170; la banque des Marchands à 164; la banque du Commerce à 138, la banque de Québec à 127 $\frac{1}{2}$ et la banque Ontario à 95.

La banque du Peuple s'est vendue 120 et 120 $\frac{1}{2}$. La banque Ville-Marie fait 70.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit:

Banque du Peuple.....	122	120
" Jacques-Cartier.....	117	112
" Hochelaga.....	125	123
" Nationale.....	100	55 $\frac{1}{2}$
" Ville-Marie.....	85	70

Les Chars Urbains ont eu à supporter les réalisations de spéculateurs pressés de toucher leurs bénéfices et une leur atta que furieuse des baissiers. Ils sont descendus, savoir les anciennes actions à 181 $\frac{1}{2}$ et les nouvelles à 179 $\frac{1}{2}$, puis la hausse a repris et ils font ce soir; anciennes actions 184 $\frac{1}{2}$; nouvelles actions 182 $\frac{1}{2}$.

Le Câble a fait 140 puis il est remonté à 143. Le Richelieu a atteint le pair à deux reprises, vendredi et lundi; il est

ensuite descendu à 97 et il clôture à 99 $\frac{1}{2}$. Le Gaz est monté à 195. La Royal Electric s'est vendue aujourd'hui de 137 à 138 $\frac{1}{2}$.

Le Toronto Street Railway est descendu hier à 73 $\frac{1}{2}$; puis il est remonté à 77 $\frac{1}{2}$ et 78. Le Pacifique est en baisse à 51 $\frac{1}{2}$ et 51 $\frac{1}{4}$. La Compagnie de Téléphone Bell s'est maintenue à 155.

La Dominion Cotton Co est à 93 et la Montreal Cotton Co à 118.

COMMERCE.

Il est clair que les temps sont durs pour tout le monde, ou à peu près. Il n'y a que bien peu de maisons de commerce dans n'importe quelle ligne, qui puissent se vanter d'avoir fait un profit raisonnable en 1894, beaucoup ont fait des profits bruts satisfaisants, mais les pertes ont réduit les profits nets à rien ou presque rien. Les inventaires de détail ne sont guère mieux sous ce rapport que ceux du gros, et l'échéance du 4 février — lundi prochain — va probablement être la pierre d'achoppement d'un certain nombre de marchands. Le mois de février, cependant, devra compléter à peu près la liquidation des situations compromises en 1894 et celles qui pourront y survivre auront toutes les chances d'obtenir un répit suffisant pour reprendre leur assiette, si c'est possible.

Dans la province d'Ontario, la liquidation se poursuit activement: la liste des cessions de biens est longue, longue.

Les élections du Board of Trade de Montréal viennent d'avoir lieu. Pas un seul nom canadien ne figure parmi les officiers ni dans le conseil. Un seul nom, celui de M. Chaput, se trouve dans le nombre des membres du bureau d'arbitrage. Nous reviendrons sur ce sujet.

Le commerce en général est encore tranquille; mais les commandes augmentent peu à peu. La campagne a été à plusieurs reprises, dernièrement, privée de ses voies de communications par le dégel et la pluie, puis par la tempête de neige et de vent, de sorte que la distribution des marchandises en a été entravée.

Alcôles. — Les arrivages de potasses sont toujours légers et, en l'absence d'affaires, les cours sont nominativement stationnaires. On cote: potasses premières, de \$4.05 à \$4.10; de secondes de \$3.70 à \$3.75; perliasses, environ \$6.40 par 100 livres.

Bois de construction. — Il y a maintenant assez de neige dans les bois pour permettre le transport des billots à la rivière et les chantiers sont très actifs. Le marché du bois de sciage, à Ottawa, est encore tranquille mais ferme et en bonne situation pour attendre la demande de l'étranger.

D'après le *Timber Trades Journal*, l'ouverture de la prochaine saison d'importation en Angleterre, se présente sous de bons auspices. Les stocks en premières mains sont légers et la demande paraît devoir être bonne.

Le marché local est absolument tranquille.

Cuirs et peaux. — A la fin du mois, les achats pour la fabrique de chaussures deviennent plus restreints; on n'a pas énormément de commandes en avant et l'on ne travaille que sur les commandes, c'est-à-dire que l'on ne coupe pas beaucoup de cuir. Mais la situation du marché est telle que la moindre reprise de l'activité aurait vite fait monter le prix d's cuirs à semelle et des cuirs fendus. En attendant, les tanneurs maintiennent bien leurs prix.

Les peaux vertes, d'ailleurs, sont toujours chères comparativement et les commerçants paient à la boucherie 50 pour les peaux légères No 1, et 5 $\frac{1}{2}$ pour les steers. Les autres peaux n'ont pas varié.

Draps et nouveautés. — Les voyageurs en tournée envoient toujours quelques commandes; ils trouvent d'ailleurs les stocks d'été passablement réduits et ils comptent qu'ils leur faudra vendre un peu plus que l'année dernière pour refaire les assortiments. Les paiements se ralentissent un peu.

Quant au commerce des villes, il est encore mauvais.

Epicerie. — Comme nous le faisons prévoir l'accaparement des stocks de mélasses de Barbade, dont nos lecteurs ont été tenus au courant, le prix de cet article a été haussé. Aujourd'hui on le vend 31 $\frac{1}{2}$ c. le gallon, en lot de 15 tonnes; 32 $\frac{1}{2}$ c. en tonnes et 35 c. en quarts et barriques.

Il y a, sur le marché, des sucres granulés, bruts et raffinés, à des prix variant de 3 à 3 $\frac{1}{2}$. Ainsi on peut acheter un granulé de Berthier, couleur un peu terne, à 3 c.; un granulé No 1 de Berthier à 3 $\frac{1}{2}$ c.; le granulé allemand entre 3 $\frac{1}{2}$ et 3 $\frac{3}{4}$ c. un granulé No 2 de la raffinerie du St-Laurent à 3 $\frac{1}{2}$ c. en enfin, le granulé ordinaire des raffineries à 3 $\frac{1}{2}$ c. avec 11/16 c. d'escompte sur les lots de 15 quarts. C'est le moment pour les épiciers de faire des runs avec du sucre à bon marché.

Les conserves et les fruits secs n'ont qu'un mouvement modéré. Les thés sont actifs à des prix fermes. Les lots de 25 à 50 caisses sont assez fréquents dans les commandes.

On vient de reprendre le mouvement pour combiner le gin de Kuyper en draft; cette fois, cela pourrait bien aboutir.

Fers ferrometallurgiques et métaux. — Les affaires en ferrometallurgiques n'ont pas de mouvement bien prononcé. Les manufactures ont peu de travaux courants et les commandes du gros sont prudentes.

Les manufacturiers ont baissé de $\frac{1}{2}$ c. le prix du fil de fer barbelé (broche piquante) et la liste des fils de fer en général a été baissée.

Les fontes sont bien tranquilles, avec quelques ventes de petits lots de Summerlee aux prix de \$20.50 à 21.00.

Huiles, peintures et vernis. — Peu de transactions dans les huiles de poisson, non plus que dans les huiles végétales; prix stationnaires.

Le marché du pétrole aux Etats-Unis est à la hausse; aussi les prix de vente de l'huile de pétrole américaine a été haussé de 1 $\frac{1}{2}$ c. à 18 $\frac{1}{2}$ c.

Laines. — Le marché des laines aux Etats-Unis est plus actif, les manufactures de lainages ayant repris le travail pour acheter sur les marchés de New-York et de Boston à des prix plus élevés. Des acheteurs américains sont venus sur le marché de Montréal et nous ont acheté des laines longues, laines peignées, à des prix en hausse, payant plus cher que ne peuvent le faire nos propres manufacturiers. On nous a parlé de 25 c. la livre pour de la laine longue arrachée.

Poisson. — La morue est décidément en hausse. On cote, en quarts, de 200 livres, la morue No 1 petit, de \$4.75 à \$5.00; le No 1 grande, de \$6.00 à \$6.50; le No 1 en draft, \$7.00. Les autres poissons n'ont pas varié. Bonne demande.

Salaisons. — Marché tranquille et prix faibles.

Revue des Marchés

Montréal 31 janvier 1895.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

Mark Lane Express de lundi dans sa revue hebdomadaire des marchés anglais, dit: "Les blés anglais ont baissé de 6d; les blés américains et russes de 1s; le maïs et l'orge, de 6d, et l'avoine, de 3d. Aujourd'hui, les blés ont meilleur ton; le blé de Californie, en route, s'est vendu 24s 3d. L'orge à moulée est en hausse de 6d. Le maïs est facile, l'américain se vend 18s 6d. Les farines ont perdu 6d; la graine de coton est cotée 1s 3d. L'avoine, les haricots et les pois sont tranquilles."

Le *Marché Français*, du 14 janvier, décrit la situation comme suit:

"Le dégel commencé hier est aujourd'hui complet à Paris; le temps est resté doux pendant toute la journée."

"La tendance du blé reste ferme sur nos marchés de production, avec apports un peu plus suivis et avec bonne demande."

"A la Bourse de commerce de Paris, les affaires ont été calmes aujourd'hui pour les farines, que nous retrouvons à peu près aux mêmes prix; le blé est assez soutenu, sans changement notable."

"Aujourd'hui, à Londres, les blés sont soutenus, les avis favorables de l'Amérique rendent les détenteurs plus réservés, principalement pour les provenances de la Plata et les sorte blanches."

"A Berlin, la tendance est soutenue et les prix en hausse de 6 centimes pour le courant du mois et de 3 centimes pour le livrable; le seigle s'est relevé de 6 à 9 centimes."

"A Vienne et Budapest, le blé est calme et en légère baisse; le seigle est également calme, mais assez bien tenu."

Le *Phosphate*, de Paris, nous donne l'aperçu suivant de la situation des récoltes en Europe au 16 janvier:

Dans l'Ouest et dans le Nord-Ouest de l'Europe, le temps est tout à fait de la saison. Dans le nord de l'Angleterre, on a eu de violentes tempêtes de neige, mais dans le sud et dans l'est de l'Angleterre, bien que le froid soit très vif, il n'y a pas de neige. Tous les cultivateurs sont heureux de la rigueur du froid qui va débarrasser le sol des insectes nuisibles et arrêter un peu la trop rapide croissance du blé. Une pluie très abondante est tombée en Espagne ces jours derniers. En général toutes les semailles d'automne, en Europe, viennent dans de très bonnes conditions. En Tunisie et en Algérie, le froid est très vif et il y a de la neige. La situation n'a pas changé en Russie où les récoltes se présentent dans de très bonnes conditions."

Les derniers avis reçus par câble-gramme à la Chambre de Commerce rapportent le marché de Londres comme suit: Blé à la côte, sans affaires; en route, tranquille et facile. Marchés anglais de province, tranquilles, mais à la côte, sans affaires; en route, tranquille et soutenu. Blé disponible à Liverpool, ferme, pauvre demande. A livrer, blé soutenu. Marchés français de province, fermes."

Il intéressera peut-être nos lecteurs d'apprendre que les chambres-françaises sont saisies d'un projet de loi de M.

Caze, député, qui demande que l'on garde le droit actuel sur le blé, 7 francs par 100 kilos, comme le tarif minimum et que l'on impose un tarif maximum de 12 francs sur le blé provenant de pays qui n'ont pas de traité de commerce avec la France."

Il n'est pas probable que ce projet de loi soit adopté; mais il est possible qu'il le soit; et s'il l'était, il aurait pour effet de fermer le marché français aux blés des Etats-Unis."

Pour le moment, en Europe les marchés sont tout au plus soutenus, à des prix plus bas que lors de notre dernière revue et il n'y a rien, dans la situation des récoltes, qui puisse aider à un mouvement de reprise. Il n'y a guère de favorable que la statistique des stocks de blé sous voile ou en entrepôt, qui diminuent lentement mais avec persistance."

C'est surtout aux Etats-Unis que cette diminution paraît lente. On s'y dit que, de ce train, on n'arrivera pas à réduire ces stocks à un chiffre raisonnable avant la prochaine récolte. Aussi le ton y est-il carrément à la baisse, les détenteurs de certificats d'élevateurs se hâtent de réaliser et l'on arrive à coter 49c à Chicago pour le blé livrable en janvier, c'est-à-dire d'ici à demain soir."

Le *Trade Bulletin* de Chicago évalue le blé encore entre les mains des cultivateurs, à 42,000,000 de minots de moins que l'année dernière, résultat de l'emploi du blé pour la nourriture des animaux; mais il trouve les stocks visibles plus forts de 21,000,000 de minots que l'année dernière. Il reste, d'après lui, 59,000,000 de minots disponibles pour l'exportation d'ici au 1er juillet. Les stocks en Europe sont en déficit de 23,000,000 de minots et les stocks disponibles de l'Argentine, en déficit de 12 à 15,000,000 de minots."

Mais tous ces calculs n'empêchent pas qu'il n'y ait pas d'acheteurs pour le surplus de blé des Etats-Unis; malgré qu'on l'offre aux prix suivants, pour blé livrable immédiatement: A Chicago, blé du printemps No 2 de 52½ à 54½; A New-York, blé roux d'hiver No 2, de 56½ à 57½; A Milwaukee, 50½; à St-Louis 48½; A Détroit, 56½; à Duluth, 57c, pour No 1 dur."

Les marchés de spéculation ont clôturé aux prix suivants: Chicago, blé sur janvier, 50½; sur mai, 53½; sur juillet, 54½. New-York, blé sur janvier, 57c; sur mai, 58½; sur juillet, 58½."

Au Manitoba, on paie au cultivateur généralement de 50 à 52c le minot pour le No 1 dur, quoique, dans certaines localités, on paie jusqu'à 57c, grâce à la concurrence locale que se font les acheteurs. Cependant les livraisons ne sont pas abondantes. Les achats de blé de Manitoba à Buffalo ont jeté un peu de faiblesse sur la situation et si le gouvernement avait permis de réimporter ce blé en franchise, il y aurait eu baisse à Winnipeg."

Les meuniers du Haut-Canada font des offres de 80 à 83c pour le blé de Manitoba ce qui est de 20 à 25c de plus que le prix des blés d'Ontario; ce qui prouve que ces meuniers ont absolument besoin du blé de Manitoba."

On estime qu'il y a, au Manitoba, dans les éleveurs de la campagne et à Fort William, environ 3.400.000 minots de blé."

Dans le Haut-Canada, le marché est tout à fait terne. On offre des blés blancs et rouges à 57c sur le G. T. R. dans l'ouest et du blanc à 58c sur le Northern."

Du blé blanc a été vendu à 60c sur le O. P. R. L'orge No 2 est cotée dans l'est de 46 à 47c et de l'orge pesante No 2 a été cotée de 44 à 45c, à la campagne. L'avoine mélangée vaut de 27 à 28c dans l'ouest; on la cote en gare à Toronto, 31½c pour la mélangée et 32c pour la blanche. Les pois sont à 53c à la campagne."

A Montréal, il se fait un léger mouvement en avoine, pour la consommation locale et les prix ont regagné la fraction qu'ils avaient perdu la semaine dernière. On paie l'avoine No 2 d'Ontario de 38½ à 39½c et l'avoine No 3 de la province, 36c. Peut-être, si quelqu'un était forcé de vendre, aurait-il de la peine à réaliser ces prix, mais les détenteurs qui sont en bonne position ne vendent pas à moins."

L'orge se tient toujours ferme, avec un mouvement modéré. Un char d'orge à moulée de Manitoba a été vendu hier à 47c, livraison à la station de Mile-End. On demande de 48 à 50c pour l'orge en entrepôt."

Les pois, le sarrasin n'ont pas de marché en gros."

Les farines ont un mouvement bien léger, la baisse des prix du blé, aux Etats-Unis, a pour effet d'empêcher la boulangerie d'acheter plus que sa provision de la semaine, quoique cette baisse, n'affectant pas les prix du blé au Canada, n'ait rien à faire avec le coût de la farine ici. Les meuniers tiennent leurs prix."

Rien de changé aux prix des farines d'avoine."

Nous cotons en gros:

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	00 à 0 58
Blé blanc d'hiver " No 2.	00 à 0 58
Blé du printemps " No 2.	0 57 à 0 58
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 80 à 0 83
" No 2 dur...	0 00 à 0 00
" No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 à 0 00
Avoine No 2.....	0 36 à 0 36½
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'inde, droits payés.....	0 00 à 0 00
Pois, No 1.....	0 82 à 0 83
Pois, No 2.....	0 66 à 0 66½
Orge, par minot.....	0 48 à 0 50
Sarrasin, par 50 lbs.....	0 45 à 0 46
Seigle, par 56 lbs.....	0 49 à 0 50

FARINES

Patente d'hiver.....	\$3 50 à 3 75
Patente du printemps.....	3 75 à 3 90
Patente Américaine.....	0 00 à 0 00
Straight roller.....	2 85 à 3 00
Extra.....	2 60 à 2 75
Superfine.....	2 45 à 2 55
Forte de boulanger (citée).....	3 75 à 0 00
Forte du Manitoba.....	3 40 à 3 75

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	\$1 50 à 1 60
Superfine.....	1 25 à 1 30

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard,	
en barils.....	3 85 à 3 90
Farine d'avoine granulée,	
en barils.....	3 85 à 3 90
Aoine roulée en barils.....	3 85 à 3 90

MARCHÉS DE DÉTAIL

Le marché de la place Jacques Cartier était bien achalandé mardi; il y avait de l'avoine en abondance et la demande étant bonne, on l'a vendue aux prix précédents: de 80 à 85c la poche. Les pois se sont vendus 80c le minot et le sarrasin, 85c la poche."

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de 85 à 90c par 80 livres.

Le blé-d'inde jaune des Etats Unis fait 80c par minot, et le blanc 85c par 60 lbs.

Les pois No 2 valent 70 à 75c et les pois cuisants de 80 à 85c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs vaut \$1.05 à \$1.10.

L'orge No 2 de la province vaut de \$1.00 à 1.05 par 96 lbs.

BEURRE

MARCHÉS ANGLAIS

On écrit de Liverpool: "La demande a été assez bonne, pour le beurre du continent, mais pas aussi active que pendant la semaine précédente. Les consommateurs, pour se débarrasser, ont commencé à réduire leurs prix et le marché clôture tranquille à des prix en baisse sur le commencement de la semaine. Il y a une bonne demande pour les tinettes de Hambourg, qui prennent la place des beurres de fermes d'Irlande. Il y a peu de crémeries irlandaises, sur le marché et l'on ne peut se procurer de beurres de ferme frais. Le marché clôture facile. On cote: Danois extra fancy, 115 à 118s; Hambourg, 95 à 97s, Crémeries d'Irlande environ 115s, Beurres de ferme, Tipperary 1er choix, 93 à 95s; do second choix, 75 à 80s."

MARCHÉ DE NEW-YORK

Le beurre est soutenu à New-York pour les bonnes qualités de crémeries fraîches, qui se vendent de 23½ à 24c. Les crémeries d'automne de l'état et de la Pennsylvanie se vendent de 20 à 21c. Le beurre de ferme de l'état, frais, vaut 19c. Les beurres moyens sont faibles, ceux de l'ouest ne valent guère que de 10 à 15c, quelques-uns même se vendent à 8c la livre.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Aucune amélioration dans l'état du marché qui, sauf pour les bonnes qualités de crémeries d'automne et d'hiver, est complètement à terre. Les acheteurs n'osent pas faire une offre, car ils sont certains qu'on les prendra au mot. Les beurries d'automne se détaillent encore entre 21 et 22c; mais les beurries d'été, pour lesquelles on demande, sans trop insister, de 18 à 20c n'ont que fort peu de mouvement.

Quant aux beurres de fermes, ils sont complètement négligés.

L'Association du Beurre et du Fromage, qui a fait élire un de ses membres vice-président et un autre membre du conseil du Board of Trade, devrait bien saisir cette organisation dont la voix est écoutée avec respect, de la

question des compartiments frigorifiques sur les steamers qui vont faire le service de notre port le printemps prochain.

FROMAGE

MARCHÉS ANGLAIS

On écrit de Liverpool: "La demande cette semaine n'a été que du détail et les détenteurs de gros stocks devraient consentir à une réduction pour faire des affaires. Le marché clôture tranquille. On cote: Septembre extra fancy, blanc, 50s 6d; coloré, 51s 6d; do fin d'été, 46s à 49s."

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Les exportateurs qui ont encore du fromage à vendre en sont bien embarrassés. On nous dit qu'ils accepteraient volontiers 9½c pour le fromage de Québec d'automne et 10c pour celui d'Ontario. Le marché est très faible en Angleterre.

Le prix du détail varie fort peu; cependant nous croyons qu'on peut acheter assez facilement le meilleur fromage à 10½c à la meule.

CEUFS

Les œufs ont pris tout d'un coup il y a une couple de jours, une hausse assez marquée aux Etats-Unis et nos commerçants qui commençaient à s'inquiéter, ont pu en expédier plusieurs chars qui leur ont rapporté peut-être un peu plus que le marché local. Ainsi, il a été vendu des œufs chaumés de Montréal à 18 et même 19; avec 3c de droit à payer, le fret et la commission, c'est à peu près l'équivalent de 14c à Montréal.

Pour le marché local, on n'a pas encore haussé les prix: c'est de 13 à 14c pour les œufs chaumés de Montréal, de 10 à 12c pour ceux de l'Ouest, 10c pour les œufs d'automne; de 20 à 25 pour les œufs strictement frais.

FRUITS

Aux ventes publiques de la semaine terminée le 18 janvier à Liverpool, les pommes canadiennes ex-steamer Oregon se sont vendues, pour celles qui étaient en bonnes conditions:

Kings	19 à 21s
Greenings	14 à 17s
Baldwins	16 à 22s
Pippins	12 à 19s
Ben Davis	15 à 17s
Russets	15 à 21s 6d
Spys	16 à 17s 6d

Sur le marché local, les pommes sont fermes et en bonne demande; les autres

fruits sont tranquilles et sans changement de prix.

VOLAILLES ET GIBIER

Marché assez actif, avec prix plus fermes. On vend les dindes de 8 à 9c la livre; les poulets, de 6 à 8c; les oies, 5 à 6c et les canards de 7 à 8c.

On dit que l'on peut obtenir jusqu'à 9c pour les beaux poulets de Sorel.

Les perdrix se donnent; on les cote faibles à 35c la paire. Les lièvres traitent les rues aux prix de 10c la paire.

POMMES DE TERRE.

Le marché des pommes de terre est soutenu; on peut coter de 52 à 54c par 60 lbs au char, en gare et de 65 à 70c la poche en plus petits lots.

A Boston on cote:

Hébrons, le minot.....	de 55 à 60c
Roses, le minot.....	de 53 à 55c
White Stars et Burbanks.....	de 53 à 55c
Rouges du Dakota.....	de 00 à 50c
De l'île de P. E.....	de 53 à 00c

PORCS ABATTUS

Au char, on vend de \$5.25 à \$5.30 pour les gros porcs et jusqu'à \$5.50 pour les petits, par 100 livres. Au détail, le prix varie de \$5.50 à \$5.70

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

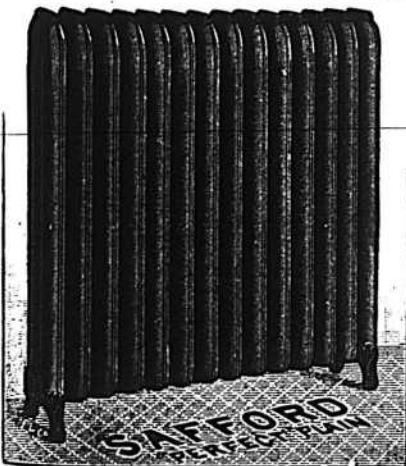
A Boston on cote:

Choix à fancy en grosses balles.....	\$14 00 à \$15 00
Choix à fancy en petites balles.....	13 00 à 14 00
Beau à bon.....	11 00 à 12 00
Pauvre à ordinaire.....	9 00 à 11 00
Mêlé.....	9 00 à 11 00
Paille de seigle.....	10 00 à 11 00
" d'avoine	7 50 à 8 00

Arrivages de la semaine 405 chars de foin et 16 chars de paille; semaine précédente 347 chars de foin et 18 chars de paille.

Sur les arrivages de la semaine 77 chars étaient en transit pour l'exportation.

Le marché empire, si c'est possible, au lieu de s'améliorer. La demande est très lente. Les arrivages sont toujours considérables et les stocks invendus augmentent toujours. Il y a tant de foin aux différentes gares, qu'il est impossible de le décharger et de le vendre promptement; et l'on presse tant les ventes que les prix sont très irréguliers, l'acheteur ayant plus d'autorité sur les



The TORONTO RADIATOR M'F'G Co. (Limited)
TORONTO, CANADA

FABRICANTS DES

RADIATEURS BREVETÉS de SAFFORD

Pas de { BOULONS,
PAQUETAGE,
FUITE.

Meilleurs et moins chers que les registres en tuyaux.

H. McLAREN & CO., Représentants
706 RUE CRAIG, MONTREAL.

prix que le vendeur. Le foin de premier choix est comparativement mieux tenu, mais il faut qu'il soit sans reproche pour atteindre nos prix forts. Les autres qualités sont tout à fait ternes.

A Montréal, le marché au foin est tout à fait calme, et les prix se maintiennent à peine. L'exportation est bien petite et il y a encore beaucoup de foin à la campagne.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	8 50 à 9 00
do do No 2, do	6 00 à 7 00
do do No 3, do	0 00 à 00 00
Paille vieille do	5 50 à 4 50
Moulée, extra la tonne.....	00 00 à 24 00
do No 1 do	00 00 à 22 00
do No 2, do	00 00 à 20 00
Gru blanc do	00 00 à 21 00
do No 2, do	00 00 à 20 00
do No 3, do	00 00 à 18 00
Son (Manitoba) do	00 00 à 17 00
do (Ontario) do	17 50 à 00 00
do au char	18 00 à 16 50
Blé d'inde jaune moulu.....	00 00 à 23 00
Farine de blé d'inde, granulée	
100 lbs	1 70 à 1 75
Farine de blé d'inde commune	
100 lbs	1 20 à 1 25
Blé d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 24 00

MARCHE AUX BESTIAUX

Il y avait lundi, aux abattoirs de l'est :

Bêtes à cornes.....	325
Moutons et Agneaux.....	450
Veaux.....	25

Marché assez actif et prix plus fermes que la semaine dernière.

On peut coter, comme prix moyens :

Bétail pour exportation la lb. 00 à 00c	
“ de boucherie, 1re qual. “ 3½ à 3¾c	
“ “ 2e “ 2½ à 3c	
Moutons, exportation..... “ 3 à 3½c	
“ de boucherie..... “ 3 à 3½c	
Agneaux..... “ 3½ à 4c	
Veaux..... la tête \$2.00 à \$8 00	
Porcs gras, sur pied, les 100 lbs. \$4.25 à \$4.30.	

AU COMMERCE GRAIN ET FARINE. — Comme il y a une hausse considérable sur les farines, grains, etc., etc. Veuillez demander nos échantillons et prix et nous vous donnerons un avantage sur les prix actuels du marché. Nous avons beaucoup de farines et grains achetés avant la hausse actuelle.

E. DUROCHER & CIE, 97 Commissaires.

PETITES NOTES

Il y a aux Etats-Unis plus de 2000 brevets d'inventions se rapportant à la fabrication du papier.

Après la loutre de mer, c'est la fourrure du renard argenté qui est la plus dispendieuse. Une seule belle peau se vend jusqu'à \$500.

Un cheval-vapeur, converti en gaz, donne un éclairage de 12 bougies ; converti en électricité, il donne un éclairage de 1,000 bougies.

La Norvège, la Suède et la Finlande, province russe, expédient en Angleterre, non seulement de la pulpe de bois, mais aussi beaucoup de papier à journaux qui se vend à très bon marché. Les fabricants de papier de la Grande-Bretagne se plaignent beaucoup de cette concurrence.

Une école d'horticulture vient d'être fondée pour les femmes en Allemagne. On se propose d'enseigner toutes les branches du jardinage et de la culture des fruits.

Deux étrangers ont fait connaissance. “Votre ville est-elle éclairée à l'électricité?”

—Oui, Monsieur ; lorsqu'il y a un orage la nuit et qu'il fait des éclairs.

La crise financière à Terrebonne est sur son déclin. La banque de Montréal et la banque de la Nouvelle Ecosse y ont établi des succursales et la banque Union de Terrebonne va rouvrir ses portes.

Il paraît qu'avant longtemps il sera fashionable de se bâtir des maisons en verre. On donnera au verre la couleur désirée, et ce seront des maisons indestructibles coûtant moins que la pierre ou la brique.

Un bateau à vapeur de 400 pieds de long, pour la navigation des grands lacs, est en construction aux chantiers de la Chicago Ship Building Co. On calcule qu'il coûtera \$225,000. Il devra être prêt à lancer le 1er juillet 1895.

Dans la Nouvelle Zélande, le gouvernement concède les terres publiques en lots de 50 à 100 acres, fournit les fonds nécessaires au défrichement, cette dépense étant ajoutée au prix de vente qui est payé par versements faciles. Et ce système a produit d'excellents résultats.

Le produit de l'octroi de Paris, en 1894, a été de 149,692,537 francs (soit environ \$29,800,000) en déficit de \$85,000 francs sur 1893. Les principales recettes proviennent des articles suivants : boissons, 66 millions de francs ; denrées alimentaires, 31 millions ; combustible et éclairage, 13 millions ; liquides, autres que les boissons, 17 millions de francs. Les autres articles sujets aux droits d'octroi sont les matériaux de construction, le fourrage et le bois de service.

Le doyen des commis-voyageurs aux Etats-Unis réside à Racine, Wisconsin. C'est M. Delos S. Mills. Il est né en 1819 et il a commencé à voyager en 1844. L'année dernière, il célébrait ses noces d'or de voyageur de commerce. Il est encore sain de corps et d'esprit et peu de jeunes gens peuvent le dépasser sur la route.

Voici, d'après la circulaire de MM. Merton, la statistique des cuivres au 31 décembre 1894 :

Ressources visibles en Angleterre et en France :

31 décembre 1894 : 54,664 tonnes ;	
15 décembre 1894 : 52,676 tonnes ;	
30 novembre 1894 : 82,295 tonnes ;	
31 décembre 1894 : 47,295 tonnes ;	
En augmentation pour la 2e quinzaine de décembre, 1,938 tonnes, soit 2,369 pour décembre.	

Importations pendant le mois de décembre..... 11,839 tonnes.

Livraisons 9,470 —

Prix de la tonne : 31 décembre, £41.— 14 décembre, £40 7/16. — 30 novembre, £39 15/16. — Les importations pendant l'année 1894 ont été supérieures à la consommation de 7,369 tonnes.

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal.—Emond et Cie, hôtel. Gunn & O'Malley, chaussures. Robt. MacIntosh & Co., agents. J. A. Renaud et Cie, décorateurs. Chartier et Sauvageau, épiciers. Pelletier & Desjardins, restaurant. Kieffer & Quesnel, machinistes. Williams & Johnston, farines. Delles O. & E. Champagne, modistes. Desjardins et Pagé, pianos et musique. St-Onge et Rochon, bouchers. Québec.—Plamondon & Chassé, farines en gros.

Servais & Fraser, hôtel. A. J. Auger, et Cie., bois de sciage. Granby.—Savage & West, épiciers. St-Raymond.—Nap. Genois et Cie., briquetiers.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal. — E. D. Baron, tailleur ; Ada Lacroix, épouse de Elz. Baron, seule. Théo. & T. Delage, entrepreneurs ; Théodore Delage et Téléphore Delage. George Langwell & Son, verres et métaux ; George Henry Langwell, seul. J. T. Usherwood & Co., peintres ; Janet Elizabeth Booth, épouse de Jos. T. Usherwood, seule. Kieffer Bros, machinistes ; Félix Kieffer seul.

Matheson, Cameron & Matheson, entrepreneurs ; Duncan Matheson, Angus Cameron et John Matheson.

Montréal Dental Supply & Manufacturing Co. ; Peter Brown, seul.

Vézina & Desroiselle, plombiers ; Jos. Vézina et François Desroiselle.

Williams & Johnston, farines ; John C. Williams, seul.

American Brace Co., bretelles ; Judah Rosenthal et Mlle Salia Sanft.

Geo. Barrington & Sons, fabricants de valises ; Geo. Barrington, seul.

The British American Overall Co. ; Hiram Levy seul.

Chaplin & Prieur, grain etc. ; Francis L. M. Chaplin et Rosario Luc Prieur.

T. W. Ness & Co., fournitures électriques ; Thos W. Ness et N. W. McLaren.

J. E. Perrault & Cie., fabricants d'eau de Javelle, Jos. Perrault, Ephrem Perrault, et Victor Lévesque.

The Plymouth Rock Tailoring Co. ; Abraham Weisburg, Georgiana W. Vogt, épouse de Reginald Graves, Maurice Weisburg et John O. Taylor.

Thos Sonne, jr & Co., tentes, voiles & auvents ; Thos Sonne, jr et J. Colbec.

The Thos. F. G. Foisy Piano Manufacturing Co., fabricants de pianos et orgues ; Thos. F. G. Foisy, seul.

Grenier Frères, plombiers ; Pierre Vital H. Grenier et Frs Xavier Eug. Grenier.

Lawandenten, Stern, Singer Co, bouchers ; Lazar Lawandenten, Mose Stern et Jos. Singer.

Lefebvre Frères, chaussures ; Alf. Patrie, seul.

Mme J. Tyler & Son, pâtisseries ; Dame Jane McLeod, épouse de Wm Tyler et Henry Tyler.

Rock Island.—Globe Suspender Co. ; Jas. A. Gilmore et Benj. P. Ball.

Danville.—L. N. Bourgeois et Cie., mag. gnl., Marie Alvina Vigneux, épouse de L. N. Bourgeois, seule.

Québec.—Plamondon et Chassé, farines en gros ; J. A. Plamondon seul.

Lord & Fraser, hôtel ; Damase Lord et Philippe Fraser.

The Quebec News Co.; Frances Eleonor Wright, épouse de Andreas K. Hanson, seule.

Sherbrooke. — S. Lebouvreau et Cie, hôtel; Sylvestre Lebouvreau et Archie Turner.

Clifton. — John Duffee & Co., carrossier; Cordélia C. Gollup, épouse de John Duffe, seule.

St-Hyacinthe. — J. Vigneux & Cie, commerçants de chevaux; Pierre Casgrain et Joachim Vigneux.

FONDS A VENDRE

Montréal. — Alvarez & Miranda, fabricants de cigares.
Simon Beauchamp, vaisselle; sur soumissions.

O. Dauphinais & Cie, nouveautés.
Mme E. Vervais, vaisselle; aux enchères.

Alfred Lussier, nouveautés; aux enchères le 4 fév.

Damase J. Bonhomme, mercerie.
L. G. Thoun, épiciers; aux enchères le 7 fév.

St-Charles de Bellechasse. — P. A. Vailancourt, mag. gnl.; aux enchères.

Lévis. — A. Guérette, thés; aux enchères.

Québec. — D. & S. Arel, bouchers; aux enchères.

Brunet, Laurent & Cie, nouveautés; aux enchères le 14 fév.

Sorel. — Laurin & Peloquin, mag. gnl.; aux enchères le 6 fév.

St-Henri de Montréal. — C. Guindon, tailleur.

FONDS VENDUS

Montréal. — Jules Nadon, chaussures; à 68c.

H. O. Edy, manufacturier et agent, etc., à Kemp Manufacturing Co.

Ancienne Lorette. — A. H. Falardeau, mag. gnl.; magasin de Lorette à 53c et magasin de Silery à 38c.

Québec. — E. Loria, corsets; à 30c.
Sherbrooke. — Wm Clarke, hôtel; à S. Lebouvreau & Cie.

INCENDIES.

Montréal. — A. Martin, nouveautés; dommages, assuré.

Oriental Trading Co.; dommages, assurée.

F. Leclerc & Cie., barbiers; dommages, assurés.

Hugh Ross, tailleur; dommages, assuré.

H. Sanders, opticien; dommages, assuré.

Sorel. — Chapdelaine & Frère, épiciers; dommages.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Montréal. — L. O. Perrault, nouveautés.

DEMANDES DE SEPARATION DE BIENS

St-Grégoire le Grand. — Madame Reine Duhamel, épouse de M. Etienne Bessette, cultivateur et commerçant.

Richmond. — Madame Sarah Laurent dit Lassonde, épouse de M. Octave Laplante, entrepreneur maçon.

Melbourne. — Madame Mary Wales, épouse de Gilbert Samuel Wintle, meunier et marchand de bois.

Montréal. — Madame Mary Jacobs, épouse de M. Adolphe Doran S. hwerzenski, fourreur.

St-Henri. — Madame Cordélia Roch, épouse de J. Bte Tremblay, menuisier.

Barford. — Madame Eliza M. Curry, épouse de M. Arthur H. Cutting, cultivateur.

DIVIDENDES DE FAILLITES

Montréal. — Alphonse Gareau; le 11 fév.

Québec. — Noël & Cie.; le 12 fév.
Saint-Hyacinthe. — A. J. Dubuc; le 9 fév.

Sherbrooke. — Etienne Boucher; le 12 fév.

CURATEURS

Montréal. — D. Seath; à The Gebhardt-Berthiaume Print. and Lith. Co.

Chas Desmarteau; à Damase Leroux.

J. Rosenvinge; à Jos. T. Desjardins.

John Fulton; à Compain et Cie.

St-Henri de Montréal. — Bilodeau et Renaud; à P. F. O. Charlebois.

Québec. — T. N. Chassé; à W. H. Childs.

CESSIONS

Montréal. — J. H. Bédard, épiciers; à Kent & Turcotte.

Jules Nadon, chaussures; offre 30c. comptant.

J. M. Derpentigny, épiciers; à Chas Desmarteau.

J. B. Devot, entrepreneur; assemblée le 4 fév.

Cyprien Dumouchel, hôtel; offre 10c. comptant.

Geo. Lafranchise, boucher; assemblée le 4 fév.

J. T. Smith & Co., marchandises de fantaisie.

L. G. Thoun, épiciers; offre 20c.

R. Duclos, nouveautés; à Kent & Turcotte.

Aubin Duperronzeul, restaurant.

St-David de Yamaska. — Gustave Joly, mag. gnl.; offre 40c.

St-Grégoire. — Etienne Bessette, foin.

Québec. — Villeneuve & Frère, nouveautés; assemblée le 7 fév.

Louiseville. — Electric Match Co.; assemblée le 9 fév.

St-Germain de Grantham. — J. B. Laval, mag. gnl.

EN DIFFICULTÉS.

Montréal. — Lewis Morris, tailleur; vendu par huissier.

CONCORDATS

Montréal. — L. P. Lavoie, épiciers; à 25c. comptant.

Québec. — Jean Paquet, épiciers; à 40c. comptant.

PROVINCE D'ONTARIO

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

St-Thomas. — Hutchinson & Land, épiciers.

Wingham. — Beck & Chapman, cuir.

Belleville. — Lally & Jones, instruments aratoires.

Pickering. — Dickie & Marquis, mag. gnl.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Wingham. — Beck & Chapman, cuir; F. Beck, seul.

Belleville. — Lally & Jones, instruments aratoires; M. Lally, seul.

FONDS A VENDRE

Toronto. — H. Bradford Clark, étoffes à meubles; sur soumissions.

Frank S. Taggart & Co., armuriers etc.; aux enchères.

J. J. Tolfree, chaussures; aux enchères le 6 fév.

H. A. Stones & Co., nouveautés et manteaux; aux enchères le 13 fév.

Kirfield. — D. Lavery, mag. gnl.; aux enchères.

Barrie. — Fyfe & Co., nouveautés; aux enchères.

Kingston. — Bowes & Co., nouveautés; aux enchères.

James Galloway, carrier; aux enchères, le 4 fév.

Millbrook. — A. Raper, hôtel.
Port Elgin. — H. Zant, mag. gnl.; vente volontaire.

Sebringville. — M. H. Ash, forgeron etc.
Newmarket. — Andrew Robertson, épiciers et boulanger; sur soumissions.

FONDS VENDUS

Toronto. — Devaney Bros, nouveautés.

C. S. Herbert, nouveautés.

J. J. Zock & Co., fabricants de bijoux; H. & A. Saunders, successeurs.

Toronto Junction. — F. P. Gassion, ferblanterie, etc.

M. O. Burt, nouveautés; à H. A. Sydia.

Wheatley. — George Wright, pharmacien; à E. E. Parson.

Paris. — R. R. O. McGraw, hôtel; John Rudolph, successeur.

Ingersoll. — Wm. Morrison, harnais; à John Hill.

London. — H. Trebilcock & Co., nouveautés.

St-Thomas. — Maria James, chaussures; à H. Elliott.

F. E. Johnson, pâtissier.

Port Dover. — Reid & Co., mag. gnl.

St-Catherine. — Andrew Foster, chapellerie et mercerie.

Ridgetown. — M. Grass, mag. gnl.; à Chas H. Gerbig.

St-Clément. — Jos. Hirteis, briquetier; Koebel Bros, successeurs.

Kingston. — Kingston Foundry & Machinery Co.; Raney, Reid & Selby, successeurs.

Sundridge. — J. G. Hayes, mag. gnl.; à Cain & Armstrong.

Uxbridge. — E. A. Wood, nouveautés, épicerie et chaussures; à J. F. Browncombe.

Belleville. — J. W. Vermilyea, farines etc.; à Byron Way.

Peterboro. — David Lackie, hôtel.

Norval. — E. A. Thornton, mag. gnl.; à Vance & Co.

INCENDIES

Toronto. — Asher & Leeson, marchands de gros; pertes \$1,500, assurés.

American Brace Co.; pertes \$1,000, assurée.

Port Arthur. — M. Caul, cordonnier.

Lindsay. — Anderson & Nugent, meubliers.

Lefroy. — C. J. Manning & Co., mag. gnl.

Exeter. — J. H. Grieve, mercerie.

St-Thomas. — McD, Fraser & Co., nouveautés; dommages.

Meehan & Regan, chaussures, dommages.

DÉCÈS

Toronto. — Edward French, chaussures.

Kate Habasey, boulangerie.

Brantford. — Thos Broughton, entrepreneur.

Orr Lake. — Wm Reynolds, mag. gnl.

Alvinston. — A. E. Cummer, imprimeur.

Smith's Falls. — Alex. Wood, scierie.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Wheatley. — F. J. Moore, pharmacien.

CESSIONS

Toronto. — T. G. Foster & Co., tapis etc.; à E. R. O. Clarkson.

C. E. Butler, pharmacien; à Geo. H. May.

Hamilton. — James H. Collins, épiciers; à C. S. Scott.

Lillis Cigar Co. (Ltd), manufacturiers; à F. H. Lamb.

Sturgeon Falls. — Lévi Leach, cordonnier; à Z. Mogeau.

Baden.—Conrad Heldman, tanneur ; à Conrad Heldman, sr.
Renfrew.—Jos Finners, chaussures ; à Thomas W. McGarry, assemblée le 6 fév.

Newbury.—John A. Robinson, pompes funèbres ; à Jos Douglas.

Newmarket.—Andrew Robertson, épicier et boulanger ; à Wm. O. Wildfield.

Owen Sound.—B. Wilcox, marchandises de fantaisie ; à Wm. K. Doherty.

Acton.—Durno & Co., mag. gnl. ; à W. H. Argles.

Woodstock.—Wm. R. Watson, épicier ; à Jas. Brady.

Napanee.—Hinch & Co., nouveautés ; à John Ferguson.

Brockville.—Thomas A. Wood, épicier à Geo. Barr.

Seaforth.—Smith & Steet, nouveautés ; à James P. Langley, assemblée le 8 fév.

Gananoque.—Fitzpatrick & Phillips, tailleurs ; offrent 25c.

Stirling.—J. J. Knowles, bijoutier ; à Jas. W. Bygatt.

Glen Robertson.—Jos. Larocque, boulanger ; à D. E. McIntyre.

Mitchell.—John W. Dale, nouveautés ; à Alf. G. Pearcey.

Brantford.—J. H. Olave, nouveautés ; à W. A. Campbell.

Fenelon Falls.—W. T. Junkin, pharmacien ; à W. McArthur.

Flesherton Station.—T. Chislett, mag. gnl. ; à Henry Barber & Co.

London.—J. E. Patmore, provisions ; à Alf. Robinson.

St Mary's.—Jonh Johnston, chaussures ; à T. D. Stanley.

Webbwood.—M. Miller, hôtel ; à Wm Ross.

Burford.—W. H. Wooden, meublier ; à Edmund Harley.

EN DIFFICULTÉS

Toronto.—W. S. Johnston, imprimeur et relieur ; offre 40c.

Sinclair & Co., épiciers.

Hamilton.—J. B. Latrémouille, pâtissier ; vendu par huissier.

Kingston.—J. O. Hardy & Co., nouveautés ; prépare un état de ses affaires.

Strathroy.—J. S. Macraut, nouveautés et confectons.

Brussels.—Ballantyne & Wilton, ferblanterie et poêles.

Ste-Catherine.—John Gilmore, meubles et vaisselle ; offre 60c.

Norwood.—Jemina D. Richardson, mag. gnl. ; offre 50c comptant.

Barrie.—R. Sory & Co., ferronnerie.

Creemore.—G. W. Helstrop, meublier.

CONCORDATS

Rockland.—Alph. Lizotte, cordonnier ; à 50c.

NOUVELLE ECOSSE

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Halifax.—Kent & Priest, boulangers.

Antigonisme.—McKay & Brine, drap.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Halifax.—Samuel Graham, chapellerie ; Hannah Graham, épouse de Samuel Graham, seule.

Grace & Castonguay, liqueurs en gros ; Thos. Grace et Alfred O. Castonguay.

The Halifax Cigar Co. ; J. G. Sievert, seul.

Moore & Moore, thé en gros ; Fred. S. Moore, seul.

Parsboro.—Adams & Mason, mag. gnl. ; W. H. Adams et Stewart Mason.

McDowell & White ; Hedley McDowell et Hubert H. White.

Sunny Brae.—Chas. Cameron, mag. gnl. ; Jennetta Cameron, épouse de Chs. Cameron, seule.

DÉCÈS

Darmouth.—John Donovan, épicier.

New Glasgow.—Hugh Ross, pompes funèbres.

FONDS VENDUS

Bridgetown.—Neily & Crowe épiciers ; Neily & Kenny, successeurs.

CESSIONS

Halifax.—P. J. Dwyer, tailleur.

Darmouth.—Geo. Richards, écurie de louage.

North Sydney.—Andrew Nesbit, épicier.

NOUVEAU BRUNSWICK

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

St-Jean.—Everitt & Miller, meubliers.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

St-Jean.—Everitt & Miller, meubliers ; Charles S. Everitt, seul.

FONDS VENDUS

Sackville.—Smith, Abner & Son, chaussures ; Jas. Smith, successeur.

St-Jean.—Thos. Furlong (succ.) ; liqueurs en gros ; à M. Crowley et J. O. McWilliams.

Poquiock.—Brackley Shaw, tanneur ; Shaw, Cassils & Co., successeurs.

INCENDIES

St-Jean.—F. E. Law & Co., thé et provisions ; assurés.

H. H. Potts, fruits à commission ; assuré.

J. H. Walsh, fruits à commission ; assuré.

A. D. Wilson, provisions ; assuré.

DÉCÈS

St-Jean.—Barnes & Murray, nouveautés ; Fred. W. Murray, décédé.

EN DIFFICULTÉS

St-Jean.—Doherty & Foster, tailleurs ; offrent à composer.

Max. Ross, cigares etc ; offre 20c.

ILE DU PRINCE EDOUARD

CESSIONS

Montague Bridge.—Lachlan McLean, tailleur.

MANITOBA ET TERRITOIRES

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Winnipeg.—Morphy & Anderson, nouveautés ; John Morphy et Thos. Anderson.

FONDS VENDUS

Brandon.—Smith & Burton, épiciers en gros ; à Samuel Hunter.

Sintaluta.—Jos. Cargo, forgeron ; à John Moody.

Souris.—C. J. Mitchell & Co., bouchers ; Robert Miller et J. A. Moore, successeurs.

INCENDIES

Winnipeg.—Jos. Rogers & Co., chapellerie et fourrures ; pertes \$20,000, assurance \$14,500.

Manitou.—Thos. Cassin, hôtel.

Hudson's Bay Co., hôtel.

CESSIONS

Pipestone.—Riddell Bros, mag gnl.



NOS ALIMENTS NATIONAUX

Blé Roulé, Desséché Avoine Roulée, Desséchée,
 Orge "Snow Flake," Roulée, Desséchée.

En paquets de 2 lbs

2 doz. à la caisse

FARINE DE SARASIN PRÉPARÉE, en paquets de 2½ lbs—2 doz. à la caisse
 en paquets de 5 lbs—1 doz. à la caisse

Ces marchandises sont sans égales et remplissent la demande pour des aliments d'une qualité supérieure pour le déjeuner.

Donnent SATISFACTION à vos pratiques,
 AUGMENTENT votre COMMERCE,
 Vous donnent un bon PROFIT.

RESULTATS:
**QUALITÉ,
 SATISFACTION,
 PRATIQUES,
 PROFIT.**

C'est avec plaisir que nous envoyons nos échantillons, nos prix et tous les détails voulus.
 Mentionnez "LE PRIX COURANT."
 Les commandes par la malle reçoivent une attention immédiate.
 Nous sollicitons votre commande.

The IRELAND NATIONAL FOOD CO'Y

MEUNIER ET FABRICANTS

(Ltd.)

D'Aliments pour le Dejeuner

Possédant les moulins du genre les plus grands, les plus complets et les plus modernes de tout le Dominion.

TORONTO Ont.

COLOMBIE ANGLAISE

CESSIONS

Victoria & Vancouver. — Russell, McDonald & Co., mag. gnl.
Nanaimo. — John Parkin, épiciér.

FONDS A VENDRE

Kamloops. — G. P. Raven, carrossier.

FONDS VENDUS

Dog Creek. — J. N. J. Brown, forgeron;
Joseph Kirkpatrick, successeur.

CONCORDATS

Union. — J. McKim & Sons, mag. gnl.;
à 50c.

TERRENEUVE

CESSIONS

St-Jean. — A. Goodridge & Sons, provisions etc.; demande de cession.
Job Bros & Co., mag. gnl. poisson etc.; demande de cession.

Arthur S. Reddall, commissionnaire en provisions; demande de cession.

John Steer, fournitures de pêche; demande de cession.

Lawrence Parker, ferronnerie; demande de cession.

R. H. Hodge, mag. gnl.; demande de cession.

Allen & Healy, épiciers.

Campbell & Smith, farines à commission.

Thos. Fitzgibbon, épiciér.

Hayward & Co., vins et liqueurs.

James G. Hunt, provisions à commission.

Mortimer Lash, encanteur.

E. B. McDougall, provisions à commission.

W. D. Morrison & Co., épiciers.

EN DIFFICULTÉS

St-Jean. — Taylor, Finlay & Co., farines à commission; offrent 50c.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Carbonear. — Tucker & Cameron, mag. gnl.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Carbonear. — Tucker & Cameron, mag. gnl.; M. Cameron, seul.

Tous les animaux domestiques sont taxés en Autriche, à l'exception du chat.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPÉCIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES.

No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003.

A VIS DE FAILLITE.

Dans l'affaire de

S. BEAUCHAMP,

No 1670 rue Ste-Catherine,
Montréal.

Des soumissions seront reçues par les soussignés jusqu'à

Lundi le 4 Février 1895, à midi

Pour l'achat de la faillite, comme suit :

Fond de commerce de vaisselle, verrerie, etc., etc	3640 94
Mobilier du magasin	228 30
	3869 24

Dettes de livres d'après liste	198 15
L'acquéreur devra assumer le bail jusqu'au 1er mai 1895.	

On ne s'engage pas d'accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

KENT & TURCOTTE,

1-22 No. 97 rue St-Jacques, Montréal.

A VIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

ALFRED LUSSIER,

No. 2537 rue Notre-Dame, Montréal.

Les soussignés vendront par encan au No. 69 rue St-Jacques, Montréal.

Lundi le 4 Février 1895, à 11 heures

L'actif de la faillite, comme suit :

Fond de commerce de marchandises sèches et merceries	3313 09
Mobilier du magasin	156 25
	3469 34

Dette de livres d'après liste	39 77
Le magasin sera ouvert le 2 février.	

KENT & TURCOTTE,

97 rue St-Jacques,
Montréal.

MARCOTTE FRÈRES,

Encanteurs.

1-22

MACHINE A MOUDRE DE VESSOT

Système le plus parfait et économique pour faire la moulée. En compétition avec le monde entier, a remporté :

Médaille d'or et diplôme à l'Exposition Coloniale, Chicago, 1893.



1er prix à l'Exposition provinciale de Montréal, 1884, Hamilton, 1885.

Diplômée à Sherbrooke, 1885, 1891, 1892, et Ottawa, 1892.

Nous attirons l'attention des cultivateurs et des mouliniers sur nos moulages améliorés. Le "Petit Champion" est adapté surtout à être mu par pouvoir à chevaux, et se vend à bien bon marché. Nos grosses moulages pour les moulins moulent de

20 à 50 minots à l'heure, et aussi fin que désiré; n'employant qu'environ la moitié du pouvoir que requièrent les meules en pierre. Au-delà de 1500 sont en usage dans le Canada. Facile à opérer. Tout le monde peut être meunière. Ces machines sont vendues garanties et à l'essai.

Demandez la circulaire. Agents demandés.

Adressez : **S. VESSOT & CIE,**
Seuls manufacturiers, JOLIETTE, P.Q., Can.

A VIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

LAURIN & PELOQUIN, Sorel.

Le soussigné vendra par encan public, chez Marcotte Frères, No 69 rue St-Jacques, Montréal.

Mercredi, le 6 Février 1895

à 11.30 heures a.m., l'actif de la faillite comme suit :

Fonds de commerce consistant en Marchandises Sèches et Articles de Fantaisies	\$1315 62
Ameublement du magasin	39 15
	\$ 351 77

Conditions — Comptant.

Le magasin sera ouvert Mardi, le 5 Février, pour inspection du stock. L'inventaire est à mon bureau. Pour autres informations s'adresser à

AMEDEE LAMARCHE,

Cessionnaire,

MARCOTTE FRÈRES, Encanteurs.

22

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

Le Café Dandelion Royal

en garder et l'offrir à leurs clients. Demandez nos prix et nos échantillons. Nommez le "Prix-Courant."

The Royal Dandelion Coffee Co'y, 468 King Street, West, Toronto, Ont.

est un breuvage délicieux et nourrissant, purifiant et donnant des forces. Hautement recommandé par la Faculté de Médecine. Empaqueté seulement en boîtes de fer blanc. Le prix en est minime. Tous les Epiciers devraient



(A VAPEUR ET AUTRES)

POUR TOUS LES BUTS....

NORTHEY CO'Y, LTD.

TORONTO, ONT.

R. H. BUCHANAN & CO,

AGENTS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC,

684, rue Craig, MONTREAL.

En leur écrivant, dites que vous avez vu cette annonce dans "LE PRIX COURANT."

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS.

Beauce Junction.

Cloutier Nap McCaskill D. A. 124

Boucherville

DeGrosbois, T. B. Melançon J. 4e cl

Charlebourg.

Bédard Honoré L'Houreur I. 110

Dudswell.

Willard Geo. et al. Banque Nationale. 114

East Angus.

Bernstein Louis McDonald Bros 197

Farnham.

Guillet T. Poltier J. L. 129

Lewis, J. A. Banque Nationale. 156

Fraserville.

Talbot Evar Shaw J. W. et al. 691

Lachine.

Gougeon F D et al. Lalonde Jos. Henri ... 211

Leeds.

Donohue Matthew Hume W. L. 260

Limoilou.

Bonneau J. et Desro- Corp. de Limoilou ... 282

Maisonneuve.

Deslauriers J. B. & Trudel Amb. 416

Montréal.

Alexander J. et al. es- Agnew E. V. 500

Alexander John et Shaw W. J. es- 500

qual. Agnew E. W. 500

Atwater H. W.	Dufour dit Latour Dm	163
Baillie J.	Brady P.	107
Bagg Wm	Banque Nationale	107
Ba d Hochelaga et al.	L'écotte P.	1e cl
Bean John	McDonald D.	491
Beatty W.	Peplin G.	114
Bellemer L.	Bourgoin J. T. C.	104
Birtz dit Desmarteau	St-Germain A.	685
Bong Wm	L. h. rd. J. J.	509
Bordeau C. O.	Vander J.	123
Bury Geo.	Luberge A.	1755
Cadille N.	C. Ipron J. U.	4e cl
Can. p. au Amable	Fleck her James	104
Charbonneau L. H.	Dom. type Found. Co	1232
Charest J. B.	Montreal Rolling Mills	114
Charlebois S.	Varin Dme E.	217
Chilles Geo.	Smith Sir D. A.	1508
Cité de Montréal.	Mo'son J. H. R.	758
Corp de Verch res et	St-Georges E.	100
Corp. de Varennes.	Foucher J. U.	108
Couture J. R.	Pagnuelo C.	174
Cou teman he Nap.	Bena Jack H. I.	731
Dansereau L. A.	Banque Nationale	240
De Vie s my & Belle-	Benoit Dme M. A.	737
mer L.	Lefebvre Mlie F. et al	12
Dupuis J. O. et al.	Labelle J. R.	150
Duval L.	Royal Insitute.	5175
Flett J. et al.	Royal Ins itute.	30.3
Gauthier Elie	Morin Onésime.	2e c
Gauthier Elie O. E.	Lalonde J. H.	211
Girardin Dme O. E.	Banque Nationale	27
Gou con T. D.	Banque Nationale	200
Graham D.	Peichat Dme J.	2e cl
Harriet H.	Green & Sons Co.	282
Holman J.	England F. R.	1e cl
John L.	Munro Alex.	120
Kerry John et al.	Papineau L. A.	106
Labelle Frank.	Royal Oil Co.	85
Lachance C.	Robert D.	144
Lozie Robert.	Curtis H. H.	109
Lolselle B.	Hardy H. E.	206
Loughran J. A.	Bellerose J. A.	124
Marin Onés.	St-Amour Cypr en	4e cl
McDonna R.	Canada Paper Co.	140
McKinnon Dme M. A.	Vill. St. Louis M-End	1e cl
Mach G.	Ville de Maisonneuve.	1e cl
Mo t St. Ity. Co	Feather-ton A. M.	3
Morgan J.	Bk of Hamilton.	252
Morin A.	Neas J. J.	16
Morton R. N.	Archambault R.	150
Norman Dme S. B.	Perrault Dme P. et al.	102
Normandin A. A.	Warminston R.	975
Perrault Dme P. et al.	Ryan, L.	475
Perrault H. M.	Parent T.	114
Phillips H. S. et al.		

Piché O.	Quimet J.	130
Plu-kett M.	Sn dg ass Dme M. A.	2e cl
Poirier H.	Lalonde Me le M. E.	15 70
Poulin L. E.	Simard Eug. G.	111
Prevost C.	Waldron S. G. et al.	100
Regier B.	1 igget F.	100
Rifon E.	Bisom C.	100
Rogers T.	M. ntr. Park & Isl.	900
	ly. Co.	
Ross J. L.	Ross Dme E. et vir.	13)
S. bistou Lith. & Pub.		
Co.	Banque Nationale	956
avard A.	Langevin Dme E.	156
éguin T.	Meloche P.	149
énécal P.	St-Denis N.	159
S. pson W. D.	Bagg Dme A. J. et vir.	126
imp-on W. D. et al		175
St-An oinc Noé	Poirier H.	101
St-Georg Henri	Rosconi Frs.	200
St-Louis C.	Vineberg I.	2400
Thibaudau J. et al	Trudl A.	116
Thompson John.	Matthews Geo. H.	110
T. oke H.	Bergeron F.	10025
Turg-on Zotique	Shaw J. W. et al.	156
Valiquette Aristide	Piché A.	1500
Walsh J.	Mcorm ck D.	1.6
Williams W. Corri-		
veau A. J. & Park		
& Isl. Ry. Co. tiers-		
sai-le	Langue doc G. de G.	159
Wilson R. C.	Shaw J. W. et al.	285
Wood John B.	Ramsay Alex.	134
Youngheart J. et al	Hirschel A. F.	2009

Napierville.

Merezzi P R es-qual. Stewart W. A. 800

Place Sans Bruit.

Martel Chs Delisle F. X. 146

Québec.

Berlinguet F X Picard O. et al. 171

Hernfeld C. et al. Vineberg M. 104

Boulanger F. L. et Lebeau J. 363

Marcotte E. Busière J. 100

Brousseau Elz. Gaudioss R. 150

Caron J. E. et Maëls Thourgon J. A. 300

Dme M. Gaudioss R. 150

Da gle Alfred Turcotte J. 129

Lawford A. Sr et Bernatchez N. et al. 241

Lorlie Alf Bernatchez N. et al. 241

Miles Dme Marg. et Ouellet D. 202

Caron J. E. Stephens C. M. 270

Miles Dme Marg. et Irvine Hon. G. et al

Caron J. E. A qual. 11000

LESSARD & HARRIS

Ci-devant de BRODEUR & LESSARD.

Contracteurs-Plombiers, Couvreur et Poseurs d'Appareils de Chauffage

421¹ RUE CRAIG, MONTREAL.

Téléphone Bell, 2194.

CHANTILLONS ET---
PRIX SUR DEMANDE.C. RIVET & Cie
Manufacturiers de Chaussures

842, RUE ALBERT, - - ST-HENRI DE MONTRÉAL.



Décorez vos Vitrines

AVEC LES BELLES CARTES-ANNONCES

— DE —

TUTTI FRUTTI

D'ADAMS

Demandez-en à votre fournisseur de gros ou envoyez une
carte-poste àADAMS & SONS CO., 11 ET 13, RUE JARVIS,
TORONTO, ONT

LA BANQUE DU FEUPLE.

DIVIDENDE NO. 117.

Les actionnaires de la Banque du Feuple sont par
les présentes notifiés qu'un dividende semi-annuel
de trois et demi (3½) p sur cent pour le six cour t.
a été déclaré s r le fonds capital, et sera payable
auureau de la Banque, Lundi, le quatrième (4)
jour de mars prochain et les jours suivants.
Le livre de transfert sera fermé du 15 au 28
février inclusivement.

Par ordre du Bureau des Directeurs.

J. S. BOUSQUET, Caissier.

Montréal, 29 janvier 1895. 22, 23, 24, 25, 26

A VIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

L. G. THOUIN.

Epiciers et Marchand de Vins et Liqueurs,
en Gros et en Détail.Les soussignés vendront par encan public, en lots
convenables aux acheteurs,

Jeudi le 7 Février, 1895

à 10 heures a.m., sur les lieux, Nos 32 et 39 rue La-
croix (coin de la rue Rousseau); tout l'actif de la
faillite consistant comme suit: savoir:

Un assortiment de vins et liqueurs de choix com-
prnant, 59 caisses de Cognac, 23 caisses de Gin, 15
quarts de whi ky, 75 gallons de Vin Oporto, Vins
assortis, Champagne, Chartreuse, etc., etc.

Aussi: 41 caisses de thé, 8 quarts de sucre, 33
boîtes de farine préparée, 8 sacs de riz, 82 caisses de
"Canned Goods", 16 caisses d'allumettes, 1110 bot-
tes de raisin, 633 lbs de pruneaux 10 doz de balais.
3110 tes de savon, sacs de sel, tonnes de mela-se.
poches de farine, engrais et moulée, balais de foin.
cuisinière à thé, balances mesures, glacières, show-
cases, desks aurentis, coffre-fort, 3 chevaux, 3 ex-
presses, 2 buggies, 1 cabriolet, 2 sleighs, 5 harnais
et la licence, etc., etc., le tout de première qualité
et pour être vendu sans réserve.

Pour toutes autres informations s'adresser à

CHS. DESMARTEAU, Curateur,

1588 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

22

Que. & L. St-J. Ry. CoGauvreau O	103
Vaillancourt Alex. Guérard Eleo	131
Richmond.	
Dohan Michael L. Spearling R. J.	440
St-Ambroise.	
Roussseau Pierre, fils Laurin Melle Ama	163
St-Anaclet.	
Heppel Dme F. Morcan F.	703
Ste-Anne de Bellevue	
Perrault H. M. Walker Alex.	2741
Perrault H. M. Grier John	1337
St-Blaise.	
Hébert Euclide. Houle R.	200
Ste-Brigitte.	
Purtell Thos. Shaw J. W. et al.	170
St-Félix Cap Rouge.	
Cantlin David. Jobin P.	202
St-Jean.	
Black H. Amyot Jos	170
St Johns Elect. Light Co	123
St-Louis de Ha Ha.	
Guérette Cléo. Dubé J.	679
Ste-Marie Beauce.	
Dulac C. Martineau J. E.	316
St-Michel B. lechasse.	
Dugal Alph. Marois Adèle	211
Ste-Rose.	
Labelle P. Labelle Dme Léo	600
Labelle P. Robitaille J. A.	135
St-Sauveur.	
Martel Chs. Blouin L. et al.	341
St-Théodore d'Acton.	
Morin Jules. Gendron J.	615
Tanguay Ls. Pépin Julie	900
St-Valentin.	
Thibaudeau S. et Des-lauriers J. B.	416
Sherbrooke.	
Sherbrooke Tel. Ass. Richmond Co. Elec-tric Coy	400
Stanbridge.	
Lacoste Léon es-qual Styles I. L. et al	596
Stanford.	
Pepin Ludger. Brunelle L.	347
Sutton.	
Westover S. D. Greeley A. B.	1450
Theford Mines.	
Labranche F. X. Turner R	583
Vaudreuil.	
Massé J. U. et al. Chèvrefils Rev. M.G.I.	105
Cour Supérieure.	
JUGEMENTS RENDUS.	
DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS.	
Belœil.	
Hébert dit Lambert Dme S.	241
Côte St-Antoine.	
Hobbs Wm. Com Ecoles Côte des Neiges	101
Rolland D. et al. Bryson W. L.	125
Inverness.	
White W. G. Brown & McDonald.	174
Montréal.	
Aymong Dme M. A. Tranchemontagne C. X.	367
Barré J. L. Sicoite Chs.	192
Bishop Geo. The Jas Robertson Co	150
Cadieux V. Leclercq Fils & Co	131
Cloutier Dme C. et al. Geoffroy A. es-qual.	131
Cloutier Dme C. J. Davis Louis	105
Clough J. J. Fortier J. M.	79
Cloutier A. et al. St-Martin Albert.	134
Cloutier A. Tranchemontagne C. X.	119
Coutlée J. P. es-qual. Bérard, L. P. et al.	37
Day H. R. Barolet Jos.	120

Delfourne Jos. Mont. Loan & Mortg.	1743
Deslauriers Nap. Ma bien L. Z.	240
Desmarais O. Dubreuil J. B.	20
Evans Wm. Valiquette I.	25
Farmer Dme M. es-qual. Jones H. A.	192
Foucher U. Leclaire Isidore.	281
Hamel n P. & Bonin J. Cowan James et al	148
Hamelin P. & Rieu-lard F. Cowan Thos.	431
Hame in P. Bonin J. Mechanics Institute.	283
Jones H. A. Davies Brewing & M.	216
Landtôt Théo. Co.	1781
Lefebvre F. Duval L.	125
MacIntyre C. J. Sims A. H.	270
Maze C. D. Charpentier G. A.	125
Michell J. S. Byrne Charlotte.	151
Montreal Water & Power Co.	3215
Palmer Dme M. Williamson Dme S. F.	375
Palmer H. Board of Trade	125
Pitts G. I. Marson S. C.	170
Roy E. et al. Dufaux Marguerite	421
Schneider O. E. Mont. Loan & Mortg.	574
Standard Card Co. McLarn Dme I.	447
Tardif Wilfrid. Crédit Foncier F. C.	12
Turner C. W. & Glass Ford D.	318
Usherwood J. T. Robinson Dme S. E.	3085
Québec.	
Goulet David. Reid C. et al.	325
Ste-Anne de Bellevue.	
Thornig Otto. Greenshields J. N.	356
Perrault H. M. Campbell M.	53
St-Constant.	
Barbeau M. Landtôt A.	117
Ste-Cunégonde.	
Prud'homme Maxime. Ewing Wm et al	105
St-Henri.	
Fichaud Adolphe. Cité Ste-Cunégonde	116
Oigny J. D. Poirier A. E.	160
St-Jean.	
Hoadley C. M. McDonald D.	833
St-Laurent.	
Sarrazin Ant. St-Pierre H. C.	125
St-Libaire.	
Bachand J. B. Leblanc A.	150
St-Michel de Yamaska.	
Laflaur Hector et al. Emard J. U.	215
Sherbrooke.	
Baulne Dme N. Corp. de Sherbrooke	147
Dale Frédéric. Smith Sir D. A. et al.	147
Stoke.	
Marquis L. Des Ruisseaux G.	869
Weedon.	
Fontaine Raymond. Leonard F. E. & Son	1226
Cœur de Circuit	
JUGEMENTS RENDUS	
DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANT.	
Ascot.	
Stacy Alfred. White, Cate & Wells.	6
Blue Bonnets.	
Léger Michel. Quintal N. et al.	62
Bulstrode	
Côté Alfred. Piché M. N.	27
Chambly Canton.	
Howard C. M. B. Courtemanche N.	15
Jeanneteau A. Roy W.	18
Papineau A. Courtemanche N.	18
Chicoutimi.	
Girard Jos. Jr. Messier D.	7
Cowansville.	
Rooney J. Nesbitt J. A.	61
Côte St-Antoine.	
Chaffee, Buck A. Brunet A.	21
Fisher Alex. Stroud D.	9
Côte St-Paul.	
Davidson John. Tarlton L. C.	7
McDonald John. Phelan N.	10

Côte Visitation.	
Thomas Jos. Laramée A.	4
Ditchfield.	
Paradis Ls. & Honoré Tobin E. W.	75
Longueuil.	
Campbell James. Lafortune D. A.	5
Longue Pointe.	
Foisy Thos F. Hansbergen I.	13
Maisonrouve.	
Bélair A. Robert Jos. et al.	64
ousineau Narc. Lavallée L. A. et al.	14
Joly Jos. Singer Mfg Co.	50
Montréal.	
Allard Jos. Joubert A. W. B.	44
Allard J. B. Beaudet E.	20
Arcand Chs. Champagne O. Sr.	17
Aucclair Pierre. Chenneville Dme A.	30
Beauchesne C. Dubois Jos.	4
Beaupré Séraphin. Jupre J.	14
Beauséjour J. Lefebvre E.	13
Bélanger Dme N. Beauchemin L. J. O.	1
Bélanger Z. Marx L.	48
Bourque A. Parent Dme L. S. et vir	62
Brisebois Moise. Brown P. E.	37
Carrière Alfred. Meilleur J.	38
Casy Annie et al. Charland F. X. G et al	32
Charrette L. Jetté A.	15
Churchill Peter. Gaherty F.	15
Clarking Julia. Christy T.	31
Coderre T. C. Deschambault A.	72
Corbett Wilfrid. Mathys F. B.	31
Côté Paul. Gauthier Dme Vve E.	51
Denis Jos. Renaud Z.	48
Deslauriers Nap. Daoust T.	10
Deslauriers N. Greenshields J. N. & al	10
Desmar eau P. B. Gervais A.	8
Dobbin Léonard H. McCormick D. et al	17
Doran P. Drapeau L. A.	18
Duffy O. W. N. Monteith J.	11
Duquette N. Goodrick H.	50
Fagnan Marc. Lefebvre W.	12
Falbe J. A. Chausse A.	34
Fortin Marie A. Mercier G. O.	20
Foisy Paul. Dupuis J. et al.	17
Friedman A. & Al. Berger C.	44
Gaffney Wm. Alloway R. A.	10
Gagnon J. et al. Gagnon C.	38
Gau et Adélar. Gaudet G. G.	49
Gauthier Elie et al. Blouin A. W.	78
Gauthier Jos. Wilder H. A.	87
Green James. Jack J. M.	6
Grodeau C. Cadioux D.	25
Grothe C. et al. Bienjennet P.	16
Jackson H. H. Ward J.	10
Jacques P. H. Archibald A.	11
Jay H. Ship F.	8
Jordan J. Jr. Bull S.	12
Lafond Chs. Chabonneau N.	12
Lalumière Narc. Lafrance J. E.	20
Lundreville Jos. Perron P. R.	48
Langlois T. A. Montreal Biscuit Co.	26
Lanzar H. Paquin C.	7
Lapierre Eug. Pabody F. L.	30
Larmouth John. Rhéaume A.	60
Lavoie U. et al. Rollin O.	59
Leblanc H. Houlihan Jos.	11
Leblanc Jules. Emard J. U.	48
Leduc L. Marcotte Dame E.	14
Lefebvre L. D. et al. Telmo-se L. W.	75
Lefebvre O. Bourgouin J. P.	38
Legault Camille. Bonhomme J.	21
Lemaire Evang. Bissnette O.	11
Leperance Pépin. Bruchesi C.	55
Levesque P. Jamin J.	5
Loiseau C. Bernier E.	6
Mc Cormick Angus J. Murchison R. L.	81
McKean John W. Loynachan D. H. et al.	64
McLean J. C. Munroe J. H.	32
McNaughton J. A. Ship F.	4
Martin J. A. R. Guibault Chs.	9
Mastromonaco M. et al.	40
Mo'in Pierre. Dulude L.	18
Moquin O. Myers A.	51
Naud Zorlique. Rasconi C.	90
Nel-on W. Chouillon C. A.	17
Painchaud J. E. Scott A.	33
Pariz au M. Holden I.	35
Pelletier David. Taillefer, E.	11
Perrault Jos. Langlois C.	47
Portelance M. R. Blache G.	50
Raidall A. Williams Mfg Co.	46
Raza A. Martel F. X.	6
Renshaw Wm. Alloway R. A.	19
Ross James L. Johnston Dme J.	23
Rousseau Isidore. Guernon A.	20
Roy L. J. H. Spindle F.	80
Roy Michel. Gareau Dme A.	19
Réneval A. C. DesSerre G.	11
Shea D. Tarlton L. C.	5
Simpson Thos. Scaford C. E.	9
St-Germain J. B. Stroud D.	12
Ste-Marie Pierre. Larose A. et al.	83
Sicard H. Pelletier G.	11
Smith Alf. Brossard J. e al.	39

Smith Geo.	Archibald A.	16
Stover Fred. W.	Smith Sir D. A.	21
Teller F. Léo.	Dillon J. St-G. et al.	19
Thomson Alex.	Scroggie W. H.	11
Thornburn C. H.	Beauchemin L. J. O.	51
Tow and Maurice.	Wilder H. A. et al.	10
Trépanier Venant.	Bruchesi C.	12
Troutbeck Dme Bar-		
bara	Nelson A. D. et al.	54
Turnbull T. T.	McAndrew M. J.	5
Vermette Nelson.	Renaud P.	19
Voyer J. A. et al.	Brunet A.	42
Walters Dme Jane F.	Hill R. B.	41
White James.	Welch P. et al.	13
Yelle Urgel.	Lubuc P.	30

Perkins Mills.

Robillard J. B.	Man. Life Ins. Co.	25
	Québec.	

Mount Phil.	Mathieu S.	10
-------------	------------	----

Richmond.

McDonnell John.	Arless G. C. et al.	14
-----------------	---------------------	----

Sherbrooke.

Cloutier O.	Bernier J. J.	78
Gaudreau G.	Lubreuil D.	4
Paré J. B.	Durocher Malvina.	11

Ste-Agathe.

D'Ivry R. O.	Longpré M.	76
--------------	------------	----

St Bruno.

Gilbert Wm.	Lizotte Frs.	20
-------------	--------------	----

Ste-Cunégonde.

Bonner Daniel.	Brown P. E.	41
Chagnon Pierre.	Tremblay A.	80
Daignault Moise.	Ca-sette P.	12
Daignault M.	Montreal Biscuit Co.	21
Gervais Jos.	Lébrun P.	21
Gougeon Noel.	Poirier H.	11
Wilson Chs.	Lippé C.	12

St-Henri.

Chaboillez Céline.	Cité de St-Henri.	77
Chouinard Ag.	Guimond A.	12
Giroux A.	Cloutier A. B.	4
Martin Marie.	Cité de St-Henri.	16
Major Frank.	Moffatt S.	47
Major J. A.	Go-selin S.	51
Riopel Jos.	Larivière E. et al.	21

St. Hyacinthe.

Delisle L. N.	Turcot G.	51
Ledoux Jos.	Bernier H. N.	48

St Jean.

Audelin Antoine.	Atkin John.	60
------------------	-------------	----

St. Ignace.

Feeney Thos.	Vacuum Oil Co.	12
--------------	----------------	----

St. Lambert.

Harris D.	Robert Jos. et al.	8
-----------	--------------------	---

St Louis Mile End.

Durand Arthur.	Drysdale D.	13
Monette A.	Plouffe I.	5

Ste Marthe.

Delaunais E.	Chartrand N.	46
--------------	--------------	----

St Patrick de Sherrington.

Lefebvre L. D.	Wilson L. A.	59
----------------	--------------	----

Ste Prudentienne.

Leclair Henri.	Dulude A.	49
----------------	-----------	----

Ste Rose.

Fortin G.	Fortin T.	44
Ouimet Isaac.	Emard J. U.	85

St Sauveur.

Latour Jos.	Cox Dure C. E.	10
-------------	----------------	----

Ste Théodose.

Dansereau Nap.	Lajeunesse I.	24
----------------	---------------	----

St Tite.

Marchand L. P.	Kearney P.	27
----------------	------------	----

Terrebonne.

Gadbois Jos. & Fils.	Collin L. J.	21
----------------------	--------------	----

Vaudreuil.

Mallette L. Z.	Brulé A.	34
----------------	----------	----

Waterville.

Oouture Jos.	Metcalfe & Sanbary.	12
--------------	---------------------	----

Weedon.

Desmarais Denis.	Banque du Peuple.	50
Desrosiers J. S.	Banque du Peuple.	85

West Shefford.

Bonin J. A.	Lamoureux J.	6
-------------	--------------	---

Établie en 1830.

BENNING & BARSALOU

La plus ancienne maison d'Encanteurs en Canada.

Encanteurs de Commerce et Marchands à Commission.
86 ET 88 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

Références: LA BANQUE DU PEUPLE, LA BANQUE DE MONTRÉAL

Encans opérés pour toutes les branches du commerce. Correspondances et consignations sollicitées. Avances de fonds au besoin. Retours prompts.

Téléphone 1744. Boîte de Poste 215.

Ventes de meubles traitées avec soin et promptitude. Nous pouvons opérer ces ventes avec tous les avantages possibles.

BURNS & LEWIS**Habillements Confectionnés en Gros**

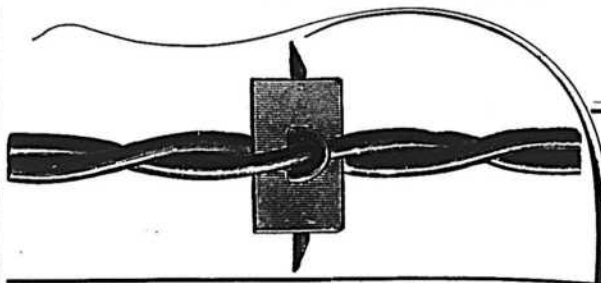
LONDON, ONT.

Notre représentant, M. T. OTWAY SADLEIR est en ce moment dans la Province de Québec, et il doit visiter les Marchands avec un assortiment complet D'ÉCHANTILLONS D'HABILLEMENTS pour hommes, jeunes gens et enfants, pour le printemps de 1895.

Nous offrons la meilleure marchandise de ce genre dans le Dominion et ce, au plus bas prix.

Valeurs Excellentes, Modes les plus Correctes, Ajustage Parfait.

Ne manquez pas d'examiner nos échantillons.

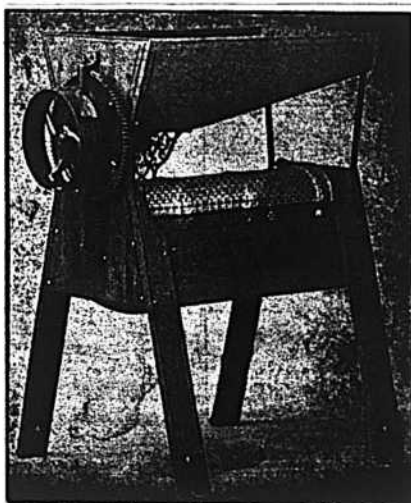
Fil de Fer Barbelé "SAFETY"**LE FIL BARBELE
LE PLUS PARFAIT**

Etant plus fort, il offre plus de sécurité pour le bétail.

Le meilleur fil manufacturé qui ait été jusqu'à maintenant offert sur le marché, et par conséquent, celui qui donne le plus de satisfaction.



Demandez-le à votre marchand; n'en acceptez pas d'autres. Si votre fournisseur ne le tient pas, écrivez, en mentionnant "LE PRIX COURANT," à la

**SAFETY BARB WIRE CO.,** 50, rue Colborne, TORONTO, Ont.**'GROCERS FRUIT IMPROVER'**

s'adapte au pouvoir à main ou au pouvoir électrique. La vignette ci-contre représente la machine d'une capacité de 500 livres par heure.

Les principaux épiciers de l'ouest ont fortement étendu leur commerce en se servant de ces machines.

Manufacturées et vendues seulement par

Beamer & Ryan

BRAMPTON, ONT.

Nous demandons un homme actif pour nous représenter à Montréal.

NOTES SPECIALES.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, liquidateurs et fidéi-commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter. Achat de débetures municipales.

Bâtisse New York Life, chambre No 215. Montreal Téléphone Bell No 815.

LE MONITEUR DU COMMERCE

On demande à acheter la collection (complète autant que possible) du *Moniteur du Commerce* depuis le commencement jusqu'à 1891 inclusivement.—S'adresser au PRIX COURANT chambre 402 Bâtisse New York Life.

M. Jean Desrosiers, de la maison Desrosiers & Plamondon de Québec, informe les marchands qu'il est parvenu à découvrir la composition qu'emploient les Allemands dans la fabrication des ardoises artificielles pour écoles.

La maison Desrosiers & Plamondon fabrique déjà des ardoises de toute grandeur; s'adresser 317, rue St Paul, Québec pour avoir échantillon et liste de prix.

POLICES D'ASSURANCES SUR LA VIE

Monsieur Philippe LaFerrière continue toujours à régler les polices d'Assurances sur la Vie. Des prêts aux meilleures conditions sont effectués sur les polices.

Heures de bureau : de midi à 1 heure et de 4 à 5 heures p. m. Correspondance sollicitée et strictement confidentielle. Boite No 556 ou No 157 rue St-Jacques, Montréal.

La fabrique de cigares de MM. Villeneuve & Cie a été fermée pendant quelques jours pour permettre aux propriétaires de faire quelques améliorations dans les procédés de la fabrication; et elle a repris son travail immédiatement, ce qui a donné lieu à la rumeur absurde que MM. Villeneuve & Cie avaient abandonné la fabrication des cigares. Nous pouvons affirmer que, au contraire, les affaires de cette maison sont très prospères; les amateurs de Little Buck ou du délicieux Aberdeen, peuvent se rassurer : ils ne manqueront pas de sitôt de leurs cigares favoris.

La Toronto Lithographing Co de Toronto qui, il y a quelques jours à peine, voyait ses ateliers et sa machinerie complètement détruits dans l'incendie de la bâtisse "The Globe", a repris de nouveau les affaires, 45, rue Tempérance avec un matériel entièrement neuf composé de la machinerie la plus nouvelle et la plus perfectionnée.

Il a fallu deux semaines seulement, à cet important établissement, pour servir sa clientèle comme par le passé. Nos félicitations les plus sincères au gérant, M. Stone, pour l'habileté et l'activité qu'il a montrées pour arriver à un semblable résultat qui, croyons-nous, n'a jamais été égalé.

La Cie Electrique St Jean Bte.

Les directeurs de la Cie. Electrique St J.-Bte ont décidé de faire amender leur charte et porter le capital-action à \$500,000.00. Elle dé ire construire de nouvelles lignes dans le centre des affaires et ajouter de nouveaux engins et

dynamos dans ses grandes usines au coin des rues Rachel et Montana.

Ceci permettra à la compagnie de tripler le nombre des lampes incandescentes actuelles qu'elle fournit, qui est près de 5,000. Le mois de juin ou juillet verra cette jeune compagnie avec environ 15,000 lampes : c'est là un progrès très vif. Les directeurs de la compagnie sont : MM. Arthur Caron, président; Hon. Louis Tourville 1er vice-président; Jos. Girard, 2nd vice-président; Onésime Marin, N. P.; Alphonse David; Chas. Chaput; Odilon Vanier; A. T. Clément; Hector Cadieux.

Notes de l'Industrie Lattière.

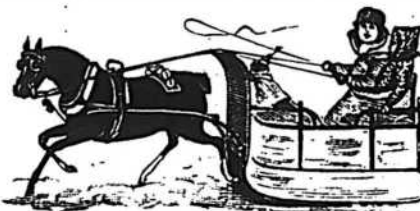
M. N. E. Clément de cette paroisse, a organisé une réunion des fabricants de fromage du comté de St-Maurice à St-Barnabé, jeudi le 17 janvier dernier, dans le but de former un syndicat de fromageries. Quatorze fabriques ont enregistré leurs noms, de sorte qu'il y aura certainement un syndicat dans le comté, pour la saison prochaine.

Voici le rapport de la beurrerie de l'Isle Verte, appartenant à MM. Préfontaine et frère, pour la saison 1894. Cette beurrerie est organisée avec une fabrique centrale, au village de l'Isle Verte, pourvue d'un magnifique pouvoir d'eau et qui reçoit, par voitures et par chemin de fer, la crème de trois postes d'écrémages situés à proximité des patrons.

Il a été pesé aux postes d'écrémage, 2,680,471 livres de lait qui produit 122 541 livres de beurre et rapporté en argent la somme de \$23,587.08. La plus grande quantité de lait reçue en une journée a été de 34,000 livres; la plus grande quantité de beurre fait dans une journée a été de 1501 livres.

La nouvelle fromagerie construite aux 2e et 3e rangs, de Weedon Centre, et dirigée par M. L. Adjutor Lussier, a donné d'excellents résultats. Du 10 mai au 31 octobre 1894, il a été apporté 173 069 lbs. de lait, qui ont produit 18 370 lbs. de fromage. Les ventes ont réalisé \$1,873.10, sur qui \$1,397.47 ont été payées aux patrons, donnant ainsi 80½ centins par 100 lbs de lait. C'est un excellent résultat pour une première année. M. Lussier n'a qu'à se féliciter de l'encouragement qu'il a reçu et de la bonne entente qui a régné.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.



HELLO! ECOUTEZ-DONC!

Lorsque vous lirez cette annonce rappelez-vous que vous pouvez acheter toute espèce de sleighs dont vous pouvez avoir besoin, des meilleures manœuvres et aux plus bas prix possibles, chez

R. J. LATIMER, 592 rue St-Paul.

Votre choix sur un stock de 500 et des termes et des prix à votre convenance.

Le Sirop **QUIETAL**, pour calmer et faire reposer les enfants.

Le **ROB-BONUM**, pour les rhumes, toux, bronchites, etc.

L'**EMULSION C. BEAUPRÉ**, à l'Huile de Foie de Morue et Hypophosphites.

Sont fortement annoncés, et doivent se trouver chez tout marchand de gros et détail. Voir quotations. Dépôt principal chez **C. BEAUPRÉ**, Pharmacien, 291 Notre-Dame, MONTREAL.

WILLIAM EWING & Co., Marchands de Semences
142 Rue McGill, - - - MONTREAL.

TREFLE ET MIL

Grains de Semences nettoyés pour la culture. Toutes les variétés les plus nouvelles.

Catalogue de graines illustré envoyé gratis sur demande. Correspondance sollicitée. Prix spéciaux sur demande.

AVIS.

MUNICIPALITÉ DE MONTREAL.

La Municipalité de Montreal donnera un bonus de \$50.00 à toute personne ou Compagnie qui bâtit un moulin à farine à rouleaux à St-Jean-Baptiste, Manitoba. Pour plus amples informations s'adresser au soussigné.

JOSEPH BARIL, Sec. Trésorier,
22, 23, 24, 25. Boite 2, St-Jean-Baptiste, Man.

LA BANQUE DU PEUPLE.

AVIS.

L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Banque du Peuple aura lieu au bureau de la Banque, rue St-Jacques, Lundi, le 4 mars prochain, à 3 heures p. m., conformément aux 16ième et 17ième clauses de l'acte d'Incorporation.

Par ordre du Bureau des Directeurs.

J. S. BOUSQUET, Caissier.

Montréal, 29 janvier 1895. 22, 23, 24, 25, 26

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE
ONESIME VINETTE,

Manufacturier, de la cité de Montréal,

INSOLVABLE.

Les soussignés vendront par encan public,

Mardi, le 5 Fevrier 1895

A ONZE HEURES A. M..

au bureau de Chas. Desmarteau, 1598 rue Notre-Dame, les immeubles suivants, et comme ci-dessous décrits :

Coin des rues Cadieux et Avenue des Pins

1o—Un terrain de figure irrégulière, formant partie du lot du cadastre numé 0 deux de la subdivision du numéro neuf cent quinze (915-2) aux plans et livr. de renvoi officiels du quartier St-Louis de la cité de Montréal. Ce terrain contient dix pieds et un dixième de la largeur en front et treize pieds et six dixièmes en arrière, par quatre-vingt-un pieds dans la ligne sud-est et quatre-vingt-un pieds et trente-neuf centièmes dans sa ligne nord-ouest, de profondeur. Il est borné : en front, au sud-ouest par la rue Cadieux, en profondeur par le lot numéro dix (10) de la dite subdivision ; du côté nord-ouest par l'avenue des Pins, et du côté sud-est par le lot numéro un (1) de la même subdivision. Il contient dans ses limites neuf cent cinquante-neuf pieds et huit dixièmes en superficie, mesure anglaise, plus ou moins, avec bâtisses et dépendances dessus érigées.

Coin des rues Hypolite et avenue des Pins

2o—Un lot de terre faisant partie de celui connu et désigné sous le numéro onze de la subdivision du lot original neuf cent soixante-et-onze (971-11) aux plans et livr. de renvoi officiels du quartier St-Louis, en la cité de Montréal. Ce lot mesure une largeur en front sur la rue Hypolite (ci-devant George-Hypolite) de seize pieds, et de dix-huit pieds six onces, plus ou moins, sur la face opposée, par une profondeur de soixante-quinze pieds, le tout mesuré en anglais. Il est borné en front par la rue Hypolite, à l'est par la partie restante du dit numéro onze (11) ou soit par la rue Pine, à l'ouest par le numéro (12), et en arrière par le numéro sept (7) de la sus-dite subdivision, avec bâtisses et dépendances dessus érigées.

Pour procès-verbal, titres ou toutes autres informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU,

Cessionnaire,

No 1598 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 20, 21, 22

EN LIQUIDATION

GRANDE VENTE A L'ENCAN
JEUDI LE 14 FEVRIER

A 11 HEURES A.M.

VALEUR DU STOCK \$25,000

Messrs Brunet, Laurent & Cie ont donné instruction aux sous-signés de prendre l'inventaire de leur fonds de commerce de Marchandises Sèches et d'en disposer à l'enchère (en bloc).

Le stock sera visible les 12 et 13 février.
Conditions de la vente : comptant.
L'acquéreur aura la préférence du loyer.
Chaque enchérisseur devra déposer un chèque de mille piastres.

PELLETIER, PARADIS & JOBIN,

Comptables et Liquidateurs,

Rue Dalhousie, Bâtisse de la Cie Richelieu.

G. R. GRENIER & CIE., Encanteurs.

Québec, le 30 janvier 1895.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur

BUREAU :

Bâtisse de la Banque Nationale,

75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE, QUEBEC.

Tél. Bell, bureau, 731.

Tél. Bell, résid., 872.

Spécialité :—REGLLEMENTS DE FAILLITES.

Chronique de Québec

Mercredi, 30 janvier 1895.

La grosse tempête de samedi dernier a naturellement bloqué les chemins et lui beaucoup aux échanges ordinaires entre la ville et les paroisses environnantes. Il est tombé une quantité considérable de neige, et, au moment où j'écris, il semble qu'une nouvelle avalanche se prépare. Vous devinez l'effet désastreux d'un semblable état de choses sur les affaires en général. Dans le détail surtout, ça ne va pas, c'est certain, et les patrons sont unanimes à déclarer que dans grand nombre de cas, les dépenses courantes ne se rencontrent point. Il n'y a guère que les entrepreneurs de neige au voyage, qui font quelques sous ; ceux qui ont pris des contrats à forfait pour tout l'hiver se voyent contraints de travailler à perte, à cause de la grande quantité de matière première.

Tout cela n'est pas gai et est loin d'améliorer l'état matériel de notre ville.

Les nouvelles qui nous viennent des manufactures sont contradictoires. Tandis que les uns prétendent que les commandes sont bonnes et permettent d'employer beaucoup de mains, les autres se plaignent que la reprise est lente à se faire sentir. Il y a double raison à ce que les renseignements soient un peu confus à ce sujet.

D'abord, la chance fait que quelques fabricants ont peut-être un surcroît d'ouvrage, tandis que leurs voisins en manquent et, comme le secret des transactions est bien gardé dans chaque établissement, il s'ensuit que les gens du dehors peuvent difficilement se rendre compte de ce qui s'y passe.

En second lieu — et je ne saurais blâmer

ceux qui se rendent coupables de ces pécadilles — beaucoup de patrons se défont et se plaisent, en quelque sorte, à nous mystifier sur le véritable état des affaires, selon leur tempérament ou leur disposition d'esprit. Prenons par exemple le plus grand marchand de nouveautés, à St-Roch, qui professe et met en pratique qu'il faut toujours laisser le public sous l'impression que le commerce va bien. Si je disais le contraire, ajoute-t-il, avec cet air entendu qu'on lui connaît, la clientèle déserterait ma maison et dans six mois le chiffre de mes affaires serait diminué de moitié. Il en est de même de quelques fabricants qui, dans l'intérêt de leurs affaires, en exagèrent le nombre et l'importance, tandis que d'autres, au contraire, sont constamment à maugréer en paroles, bien qu'en réalité, ils soient satisfaits. Ces derniers professent, eux, qu'il est toujours imprudent de se vanter et sont comme nos cultivateurs qui invariablement même dans les années d'abondance, se plaignent de la récolte.

Pardonnez-moi de m'étendre pour une fois sur ce sujet : Je voulais simplement démontrer qu'il n'est pas toujours facile de se rendre compte de l'état réel des affaires, en se basant seulement sur les dictions des patrons, et je crois y avoir réussi.

Il y a une quinzaine, je vous mentionnais une action pour pénalité en Cour de Police contre le représentant d'une maison de Montréal pour vente de liqueurs sans licence. En quelques mots, les faits étaient ceux-ci : Une maison importante de Montréal, a un bureau à Québec et y tient deux employés salariés dont le premier en grade est un M. Tessier. Celui-ci prend sur échantillons des ordres qu'il transmet à la maison-mère laquelle expédie les effets directement aux acheteurs

J. A. PLAMONDON

MARCHAND EN GROS

FARINE, GRAINS et PROVISIONS, en lots, à la satisfaction des clients : Blé, Trèfle, Farines par char, Lard, Saïndoux, Poissons, Mil, Foin Pressé, Fleur Préparée, etc.

VISITE ET CORRESPONDANCE SOLLICITEES.

Coin des rues ST. ANDRE, DALHOUSIE et BELL'S LANE, Québec.

Les "POMPES DROLET" brevetées

Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre : pour les approvisionnements d'eau en général, et pour tous autres usages.

POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES

Les pompes les plus économiques et les meilleures dans le marché canadien.

DEMANDEZ LE CATALOGUE.

F. X. DROLET,

Manufacturier et porteur des brevets.

Nos 75 à 79 rue St-Joseph, à Québec, P.Q.

MELASSES BARBADES DE CHOIX

NOUVELLE RECOLTE

EN MAGASIN ET A ARRIVER

MARQUES "MUSSON" ET "LEACOCK"

QUALITE GARANTIE.

Ecrivez pour nos prix.

WHITEHEAD & TURNER

Épiciers en Gros, Québec.

ASSORTIMENT COMPLET DE



Pois cuisants, Gruau roule, granule, fin et régulier, Feves blanches et de diverses couleurs, Ble d'Inde, Saïndoux. Aussi, Farine Forte et Patente :

AUX PLUS BAS PRIX DU MARCHE.

Chez **D. E. DROLET**, rue Dalhousie, QUEBEC

MARCHANDS SOUCIEUX DE VOS INTÉRÊTS

N'ACHETEZ PAS VOS

TAPISSERIES

AVANT D'AVOIR VU

Notre ASSORTIMENT et nos PRIX

FORGUES & WISEMAN

134 Rue St-Joseph,

68 Rue St-Pierre

QUEBEC.

BOTTES



Nos BOTTES

SONT GARANTIES

DONNER SATISFACTION.

Et les Prix sont Équitables.

UN ORDRE D'ESSAI VOUS CONVAINCRA.

THE STANDARD BOOT CO.,
QUEBEC.

ou par l'entreprise du bureau à Québec, fret toujours payé par les acheteurs, d'où la prétention par la défense que le contrat et la livraison avaient lieu à Montréal et que c'est à Montréal que la licence était prise. Le magistrat de police vient de décider le contraire, pour les cas au moins, où la livraison se fait par l'entreprise de M. Tessier. Celui-ci a été condamné à l'amende en vertu des clauses générales de la loi des licences.

Cette décision est généralement approuvée ici, sur le principe qu'il doit y avoir autant de permis de vendre qu'il y a de comptoirs différents, où peut se faire et se fait effectivement la livraison.

EPICERIES.

Les sucres jaunes sont encore en baisse; la semaine dernière nous cotions 3 à 3½ la lb. Cette semaine nous sommes autorisés à coter les sucres jaunes à 2½ à 3c la livre; Granulated 3½ à 3½; "Off" Granulated 3½ à 3½; granulé allemand 3½ à 3½; ¼ quart 4 à 4½; Extra ground 5½c; Powdered 4½; Cut Loaf 5½; ¼ quart 5½; Boiler 5½.

Siraps: Barbades tonne 32 à 33c; Tierce 33 à 34; quarts 34 à 35c.

Vermicelle: français et pâtes françaises, de 9½ à 10c.

Vermicelle de Québec: Boîte 4½c. lb. Quart 4½c. lb.

Riz \$3.30 à \$3.40; Pot Barley \$4.00.

Conserves en gros: Saumon, \$1.30 à \$1.40; Homard, \$1.60 à \$1.75; Tomates, 95c; Blé d'Inde, 45c; Pois 95c; Huîtres \$1.45; Sardines domestiques, ¼ bte 45c; do importées ¼ bte 9 à 12c; ½ bte 14 à 18c.

Soda à laver, 90c; do à pâte \$2.40; Empois, No. 1, 4½c; do satin, 7½c; caustique cassé, \$3.00.

Allumettes: cartes, \$3.00 à \$3.25; Telegraph, \$3.50; Dominion, Lévis et Royal

\$2.00; Dominion Extra, \$2.50; Phoenix, \$2.75.

Sel: en magasin, 60c; sel fin, sacs, \$1.45; ¼ sac, 35 à 40c.

Raisins: Valence, fine "off stalk" 4½; 4½c; Do, Selected 5c; Do, Layers 6c; Currants 3½ à 4c; Do, extra 5c.

Amandes Tarringones: 12 à 13c la lb; do, écalées, 22 à 25c; Noix de Bordeaux 11 à 12c la lb; do Grenoble 12 à 13c; Avelines Cécile 8 à 9c la lb.

FRUITS & LÉGUMES

Pommes: Russet \$3.50 à \$4.00; Calvert \$2.25 à \$2.50; Baldwin et Greening \$3.25 à \$3.50; N. Spys \$3.50.

Oranges: Floride \$3.00 à \$4.00; do Valence \$5.50 pour 420 et \$6.00 pour 714.

Citrons: Palerme \$4.00; Raisin vert au quart \$5.50 à \$6.00; Coros \$5.00 le 100; pommes évaporées, 10c; Figues, 9 à 12c; Dattes, 6 à 7c; Pecans, 9½ à 10c.

Légumes: Choux 25 à 30 doz; Oignons Can. Rid \$2.00 à \$2.50; Egypte en sac 1 à 1½c la lb.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Farines en baril: Farine (patente,) \$3.00 à \$4.00; Farine de cylindre, \$3.25 à \$3.40; Extra, \$3.00 à \$3.25; Superfine, \$2.70 à \$2.75.

Farines (en poche): Patente, \$1.60 à \$1.75; Forte de boulanger, \$1.85 à \$1.90; S Roller, \$1.55 à \$1.65; Extra, \$1.45 à \$1.50; Superfine, \$1.30 à \$1.40; Commune, \$1.20 à \$1.25.

Grains: Avoine Ontario par 34 lbs 38 à 40c; do, Province de Québec 37 à 38c; son 85 à 90c; fèves blanches, \$1.35 à \$1.50; pois No 1, 80 à 85c; No 2, 70 à 75c; gruau, \$2.00 à \$2.20; gru, 95 à \$1.00; blé d'Inde jaune, 65 à 70c; moulu \$1.3 à \$1.40; orge 60c. Pot Barley, \$1.90 à \$2.00.

Lards: Short Cut \$16.50 à \$17.00.

Saindoux: Pur, \$2.10 le seau; Cotte-lene, \$2 le seau. Chaudière 10½, saindoux composé, \$1.55 à \$1.60 le seau.

Poissons:

Harengs Labrador Extra \$ 5.25 à \$ 5.50
" " No 1 4.50 à 5.00
" " No 2 3.50 à 4.00

" " Petits 3.00 à 3.25
Morue No 1 4.50 à 4.75
" No 2 3.50 à 3.75

" Sèche \$4.00 à \$4.75 par 100 lbs.

Saumon No 1 14.00 à 14.50

" No 2 12.50 à 13.00

" No 3 11.00 à 11.50

Traite No 1 9.50 à 10.00

Anguille 5.75 à 6.00

Huiles: Loup-Marin-Straw, 32½c; de morue, 31 à 32c; de pétrole, au quart, 10½c le gallon.

Jambon: 11c; sucré, de 13 à 15c.

Beurre frais, de crémeries, 20 à 22c.

Beurre de première qualité, 18 à 20c; do extra, 25c; do marchand, 14 à 15c.

Œufs frais en gros, 16 à 18c; extra 25c.

Fromage: grosses meules, 10c à 10½c; petites meules, 2 lbs, 11c.

Poulets: 8 à 12c la lb; Dindes, 12c lb;

Oies \$1.00 à \$1.25 la couple; Canards, \$1. la couple; Perdrix, 50c couple; Lièvre, 25c.

Encore une semaine qui aura vu quelque chose de la série des faillites qui ferment presque chaque jour des établissements de commerce. Et il y en aura d'autres malheureusement, car l'atmosphère est saturée de mauvaises nouvelles.

Dans la plupart des cas, les deux grandes causes de faiblesse sont les mêmes: Dépenses personnelles excessives et crédit à outrance.

D. RATTRAY & SON,

Entrepôts: Rues Dalhousie, St-Paul et St-André, QUEBEC

Emmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements. Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le désire. Téléphone 771.

AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

18,750 PAIRES DE CHAUSSURES

Provenant du stock de faillite de Jean Plamondon, à être vendues
A GRANDE RÉDUCTION.

CHS. E. ROY, 413 Rue St-Vallier, QUEBEC.

J. B. BEDARD & FRÈRES

Manufacturiers de

BROSSES, BALAIS, ETC

Importateurs

D'Articles pour Epiciers, Marchands de Nouveautés et Marchands d'Articles Emailés, Etc

44 ET 46 RUE ST-PIERRE, QUEBEC

LA MEDAILLE D'OR

Offerte par l'Honorable Joseph Sheyhn, à l'Exposition Provinciale de 1894, à Québec, a été décernée à

JOBIN & ROCHETTE

Fabricants de Chaussures

Magasins;

Coin des Rues Sous-le-Fort et St-Pierre.
BASSE-VILLE, QUEBEC.

Manufacture;

Coin des Rues Colomb et Voltigeurs.
ST-ROCH, QUEBEC.

ALF. T. TANGUAY

MARCHAND A COMMISSION

Farines, Grains

50 RUE ST-PAUL, QUEBEC

Tél. 659. B. P. 663.

Temoignage.

Irrefutable

Dyspepsie, Débilité, Consommation, etc.

Quebec, 1er Mars 1893.

ANCHOR MEDICINE Co., Québec.

Messieurs—Je me plais à certifier que j'ai fait usage de l'ANCHOR WEAKNESS CURE et que j'ai obtenu, en bien peu de temps tous les résultats désirés. Sur ma recommandation quelques membres de ma famille et quelques religieuses du couvent de St-Roch l'ont employé, et toutes ces personnes m'ont déclaré que le ANCHOR WEAKNESS CURE leur avait fait un bien immense.

En conséquence, je donne ce présent certificat, bien persuadé que ce remède est appelé à produire grand nombre de guérisons.

F. H. BÉLANGER, Ptre,
Curé de St-Roch de Québec.

En vente partout ou s'adresser à la

ANCHOR MEDICINE CO'Y

QUÉBEC

Et à la succursale à Montréal,

No. 1626 rue Notre-Dame.

IMITATION DE BOIS NATURELS....

TOUT CE QU'IL Y A DE PLUS PARFAIT DANS LE GENRE.

Décoration de Maisons, Pose de papier-tentures,
Enseignes, Etc. Dernier goût et plus bas prix.

DESROSIERS & PLAMONDON, --- PEINTRES ---
DECORATEURS 317 rue St-Paul, QUEBEC.

POISSONS!

EN RECEPTION :

Harengs Labrador de choix,
Harengs C. B. et Anticosti.
Saumon, Morue, Anguille,
Truite, Nauves, Etc

HUILE DE MORUE ET DE LOUP MARIN. Aussi, FLEUR, GRAINS,

LARD, SAINDOUX, GRUAU, BARLEY.

Acheteurs et Exportateurs de Fromage.

J. B. RENAUD & CIE, 126 et 140 Rue St-Paul, QUEBEC.

AVIS AUX MARCHANDS

Notre assortiment en

CHAUSSURES DE PRINTEMPS

est des plus complet et nos prix sont les plus bas du marché. Ecrivez pour cotations ou attendez la visite de nos voyageurs avant de placer vos ordres. Toute commande en chaussures ou claques sera expédiée le jour même de sa réception. Adressez

J. H. BEGIN

121, rue St-Joseph. - - QUEBEC.

MECHANICS SUPPLY CO.

95 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

d'Outils et de Fournitures de Plombiers, d'Appa-
reils à Vapeur, à l'Eau Chaude, à Gaz,
Machinistes, Ingénieurs, Etc.

GROS ET DETAIL

Et Nous avons les stocks les plus considérables de la province dans
ces lignes et nous pouvons les vendre au plus bas prix.

FABRIQUE ...DE VINAIGRE... EUREKA



La célèbre marque de vinaigre "EUREKA" est la plus pure et celle qui est fabriquée avec le plus grand soin.

Ce vinaigre est fait avec de l'eau de pluie claire, bouillie, puis parfaitement distillée à travers des lits de charbon de bois avant de passer au mélange.

Dans la fabrication du célèbre vinaigre "EUREKA" on n'emploie que des alcools purs du Canada et des vins canadiens. Ce vinaigre, s'il gèle, donne en fondant ensuite, un article supérieurement aromatisé qui a retenu sa force. C'est une expérience à laquelle ne résistent pas les vinaigres ordinaires composés d'acides.

DEMANDEZ ECHANTILLON
ET LISTE DE PRIX.....

ALF. ROBITAILLE

MANUFACTURIER DE

VINAIGRES et MARINADES
QUEBEC.

Plusieurs essais de spéculation sur la propriété ont échoué dans ces derniers temps. Il y a eu quelques ventes à sacrifice. Des immeubles bien situés et de grande valeur ont trouvé des prix d'achats si ridiculement bas que les agents ont refusé de continuer les enchères. J'ai souvent dit qu'un syndicat sérieux pour l'achat et la vente de propriétés ferait d'excellentes affaires à Québec en faisant une spécialité. Je suis encore de cet avis et l'aventure devrait tenter quelques capitalistes qui ont l'expérience de ces sortes d'affaires.

CUIRS ET CHAUSSURES

La semaine aura été moyenne dans la fabrication des chaussures autant que nos rapports nous permettent de le constater. Dans les cuirs, malgré une hausse prononcée, on se montre plutôt désappointé, s'il faut en croire la rumeur, et l'on reprocherait aux fabricants de chaussures de faire des emplettes trop considérables, au dehors, sans tenir compte du marché local. A cela l'on répondrait que c'est la faute des tanneurs et corroyeurs qui ne savent pas ou ne veulent pas fabriquer avec avantage pour l'acheteur, les articles qui sont en plus grande demande dans le marché.

Ils se laisseraient, comme on dit, couper l'herbe sous le pied par les fabricants étrangers dont la marchandise est à plus bas prix et de qualité supérieure.

Je ne dis pas que tout cela soit vrai et je l'ai entendu nier avec chaleur. Mais n'empêche pas que ces racontars se débiteraient journellement font tort à nos industries locales. "Il n'y a jamais de fumée sans feu", dit le proverbe. Il importe donc de ne pas laisser même un prétexte aux étrangers d'envahir notre marché, chaque fois qu'il s'agit d'une industrie qui peut prospérer chez nous, et nos fabricants ne sauraient être trop particuliers pour satisfaire leur clientèle. Il y aurait peut-être là une réforme sérieuse à accomplir.

Nous connaissons, d'un autre côté, l'esprit d'entreprise et la profonde connaissance des affaires de plusieurs de nos grands tanneurs et corroyeurs; nous sommes des mieux disposés à leur égard et serions désolés de leur causer un préjudice quelconque. Si donc nos renseignements tombaient à faux, nous les prions de nous en prévenir pour appliquer un remède immédiat.

L. D.

Lettre de Québec.

Québec, 31 janvier 1895.

Il y a concurrence et concurrence, comme il y a fagots et fagots.

La concurrence est tout à fait légitime lorsqu'elle ne dépasse pas le domaine de la supériorité et du bon marché extraordinaire d'une marchandise. Un marchand se trouve dans des conditions particulières, a pu faire des achats à bon compte; c'est son affaire d'en profiter.

Mais le marchand ne se trouve placé dans pareilles conditions qu'à titre d'exception. Le fait n'entre pas dans l'économie ordinaire du commerce.

Aujourd'hui, ici, comme peut-être aussi ailleurs, la concurrence a pris un caractère injuste, des allures ruineuses pour le commerce. C'est à qui provoquera une course sur sa boutique.

Un bon matin, on lit sur la devanture d'un magasin, de grands placards en lettres rouges et noires annonçant une vente à sacrifice extraordinaire, inouï. Ça n'est ni plus ni moins qu'un massacre de marchandises, un slaughter, pour

employer le mot américain : les marchandises ne se vendent pas, elles se donnent..... disent les placards. Alors tous les badauds d'accourir.

Ce que voyant, le marchand du coin qui est resté dans l'ombre durant quelques jours, se dit : il faut pourtant que je fasse quelque chose, moi aussi.

Le soir, par hasard, un commis oublie d'éteindre un bec de gaz près d'une rangée de cotonnades, on renverse accidentellement une lampe ; le feu prend ; les pompiers arrivent, et l'on devine le reste.

Le lendemain, annonce pompeuse et ronflante d'une grande vente ; \$50,000 de marchandises endommagées par l'eau et la fumée, seront vendues à 50 p.c. en bas du prix coûtant. Et l'on ne manque pas d'ajouter cette cocasse invitation : Venez voir nos prix.

Mettons d'un autre côté en ligne de compte dans ces procédés de concurrence les "occasions" qu'on désigne au Canada, à Québec surtout, sous le nom de Jobs.

Il est vraiment étonnant de voir comment ces "occasions" se multiplient depuis quelques années dans le commerce québécois. Du train qu'on y va, on ne verra plus que des jobs et tout le commerce ne sera plus qu'une agglomération de jobs, de fonds de banque, route, vendus aux enchères.

Citons encore le fait de la course à l'acheteur. Je ne sais pas si ses choses se passent ailleurs comme ici : A Québec, on poursuit le client sur le trottoir, et gare au malheureux, s'il se laisse empoigné ; on va le relancer aux trains, aux débarcadères, aux maisons de pension, aux marchés. On lui fourre la marchandise dans ses poches, son sac de voyage, à domicile, enfin je ne sais où. Il y aurait des faits très curieux à raconter à ce sujet, si le procédé n'était pas aussi vulgaire et injuste dans ses conséquences.

Voilà le caractère de la concurrence que se font aujourd'hui les marchands dans la bonne ville de Québec. Cela n'indique pas que les affaires y soient des plus prospères, et que les marchands soient étouffés par les scrupules.

Eh bien, je crois de mon devoir de censurer pareilles méthodes pour deux raisons : c'est qu'elles sont indignes de marchands qui se respectent ; 2o ensuite elles ont un effet désastreux sur le commerce régulier.

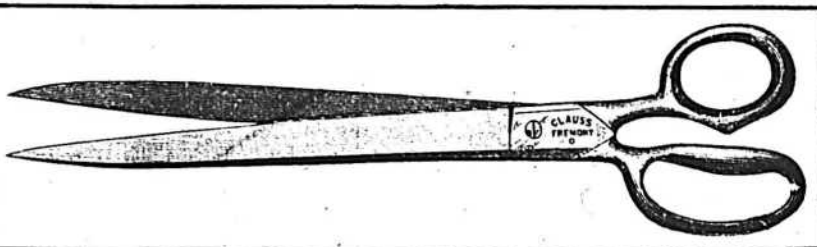
Tous les marchands n'agissent pas de cette façon, tant s'en faut ; mais il y en a déjà trop qui n'hésitent pas devant les moyens à prendre pour attirer les chalands et faire une vente ; ces gens là sont la plaie du véritable commerce.

A Winnipeg, il existe une association de marchands dont le but est de décourager une concurrence qui s'exerce à si déplorable enseigne.

Il me semble qu'il serait de l'intérêt du commerce de gros, ici comme ailleurs que pareille organisation s'établisse pour déconcerter cette manière si préjudiciable de faire du commerce. L'homme, dans n'importe quel état, abuse de tout ; et il arrive un moment où il faut absolument lui mettre un frein, légal ou autre, pour le ramener dans les limites de l'ordre et du bon sens.

Le conseil de la chambre de commerce a siégé mardi dernier sous la présidence de M. Richard Turner, en l'absence de M. E. Garneau. Les membres présents du conseil étaient Messieurs M. Joseph, J. Winfield, P. J. Bazin et V. Châteauevert.

Les Ciseaux "CLAUSS"



SONT CONNUS

DANS LE
MONDE ENTIER.

Avant de donner votre commande de ciseaux, écrivez nous, en mentionnant "LE PRIX COURANT," nous, vous épargnerons de l'argent.

CLAUSS SHEAR CO, 67 rue Adelaide-E, Toronto.

Les Cheroots de Fortier

5
pour
10c.

TOUT TABAC IMPORTÉ

Meilleurs que la plupart des cigares à 5 cents,

Aussi bon que les cigares ordinaire de 10 cents.

C'est le profit du fabricant qui doit supporter la réduction lorsque viennent les temps durs. Tout fumeur devrait essayer ces Cheroots. Sur réception du prix, on expédiera directement de la manufacture à toute adresse une boîte de 200 cigares, de couleurs assorties. En vente partout chez les marchands de tabac.

Crème de la Crème Cigar Co., Montréal.

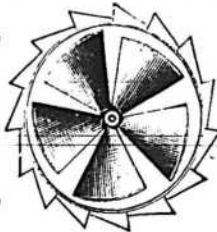
LE VENTILATEUR EOLIEN

(Breveté 26 mai 1894)

Est sans contredit l'appareil le plus moderne et le plus efficace pour la ventilation parfaite des

Edifices Publics,
Manufactures,
Eglises,
Maisons
d'éducation,

Résidences,
Ecuries,
Cabinets
d'aisance.
Etc., Etc.



L'une des principales propriétés de ce ventilateur, c'est qu'il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse.

L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur non seulement établit un courant d'air continu, mais aspire ou pompe toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc.

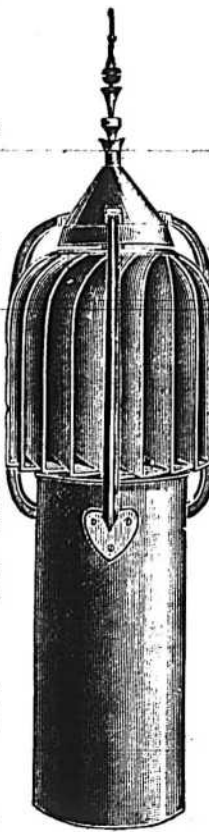
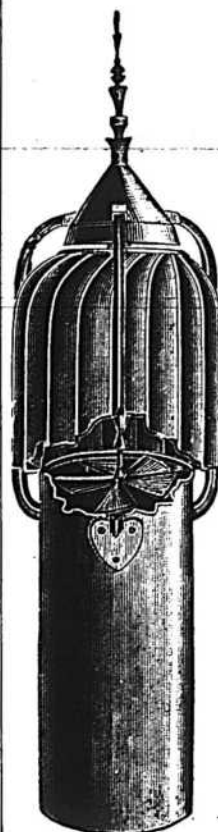
Le "Ventilateur Eolien" est hautement recommandé par un grand nombre des principaux architectes, et est déjà en usage dans un nombre considérable d'usines et maisons d'éducation, etc.

FAIT EN PLUSIEURS GRANDEURS

LESSARD & HARRIS

Propriétaires et Manufacturiers

421½ RUE CRAIG, MONTREAL.



La correspondance était volumineuse. Le conseil va s'occuper de faire modeler les règlements du gardien ou préfet du port sur ceux du port de Montréal.

Il y a quelques mois, le conseil obtenait sur les valises d'échantillons des commis-voyageurs une réduction de fret. Les valises devaient être classifiées sur à peu près le même pied que les boîtes ordinaires d'emballage renfermant des échantillons. Ce qui n'empêche pas les compagnies de chemins de fer ici de charger le même tarif qu'avant, sur les dites valises. Le conseil a décidé de rafraîchir, à ce sujet, la mémoire du comité de classification de Toronto.

Le service de la malle entre Edmunston et le Grand Sault, au Nouveau-Brunswick, se fait toujours par traîneau en hiver, et en wagon en été, alors que, à côté du chemin suivi sur une trentaine de milles par la voiture, circulent les trains du Pacifique. Il n'y a pas de doute que ce service fait l'affaire de quelque parent ou ami de certains politiciens, mais le public en souffre joliment. Le conseil est décidé de tirer l'affaire au clair et d'arriver à obtenir que le service postal de l'endroit se fasse par train et non en patache. Il y a déjà eu entre lui et le ministère des postes plusieurs lettres à ce sujet. Le ministère prétend qu'il ne peut pas faire mieux et qu'il n'a aucun contrôle sur l'Intercolonial, le Témiscouata et le Pacifique. D'un autre côté, l'Intercolonial et le Pacifique disent qu'ils ne peuvent modifier leurs honoraires sans produire un cataclysme dans la circulation des trains. Mais le conseil ne se tient pas pour battu, attendu qu'il connaît assez bien le fond de toute l'affaire, et la raison majeure de ce bout de service postal fait en traîneau, à une portée de bras d'une voie ferrée.

Le conseil a été enchanté de recevoir le cadeau que lui a fait le PRIX COURANT de sa photographie, encadrée ici par M.M. Morency. Le fait est, que le cadeau est aussi charmant qu'il a été offert avec la courtoisie la plus parfaite.

Le tableau, cela va sans dire, ornera la chambre des délibérations du conseil.

MARC BERNARD.

VENTES PAR LE SHÉRIF

pour la semaine prochaine

DISTRICT DE QUÉBEC

Lortie vs Boucher

L'Ange Gardien, Co. Montmorency.—Lot 295 du cadastre de la paroisse de l'Ange Gardien; terre au premier rang, avec bâtisses.

Vente à la porte de l'église de l'Ange Gardien le 8 février à 10 h. a.m.

La cité de Québec vs Bilodeau et al.

Québec, Rue Arago.—Lot 1463 du cadastre, quartier Jacques Cartier, avec bâtisses pour manufactures, machines etc. Sujet à une rente foncière de \$7.03.

Vente au bureau du shérif, Québec, le 9 février à 10 h. a.m.

L'Union St Joseph vs Sansfaçon

Beauport.—Lot No 25 du cadastre de la paroisse de Beauport, terre sur le premier rang.

Partie du lot no 915 du cadastre de la même paroisse, lopin de terre de 15 ou 16 perches de front sur 15 arpents de profondeur, concession St-Ignace.

Vente à la porte de l'église de Beauport, le 8 février à 10 h. a.m.

Dans la faillite L. N. Allaire

Québec. Rue Richelieu.—Lot 3300 du cadastre, quartier St-Jean, avec bâtisse.

Rue d'Aiguillon.—Lot 3162c du cadastre, quartier St-Jean, avec bâtisses :

Vente au bureau du shérif, Québec, le 8 février à 10 h. a.m.

La cité de Québec vs Campbell

Québec. Rue Desfossés.—Lot 1591 du cadastre, quartier Jacques Cartier, avec bâtisses. Sujet à une rente foncière de \$3.75.

Ventes enregistrées de Québec.

Pendant la semaine terminée le 26 janvier 1895.

QUARTIER JACQUES CARTIER

Rue des Fossés.—Partie ouest du lot 1568 avec maison etc., terrain 19.8 x 53.6. Mlle Marie Nadeau à Ls. Alfred Reinhardt; \$455 [93365].

QUARTIER ST-ROCH

Rue Richardson.—Lot 357, avec maison, etc., terrain 42½ x 48 Jean Marceau à Magloire Cauchon et al; \$625 [93387].

Rue du Prince Edouard.—Lot 62. Le Shérif du district de Québec à Alfred St-Pierre; \$275 [93400].

QUARTIER ST JEAN

Rue St-Jean.—Lot 3094 avec maison etc., terrain, 37 x 71.—Succession de Sir N. F. Belleau à G. A. Paradis; \$3300 [93390].

QUARTIER ST-PIERRE

Rue Sault au Matelot.—Lots 2179 et 2180, avec maison en brique à trois étages, hangar etc., terrains, le 1er 22 x 38 et le 2d 25 x la profondeur à aller à la cime du cap. S. N. Parent à James Duggan et al; \$1300 [93399].

QUARTIER MONTCALM.

Grande Allée.—Lots 4437-3-b, 4437-4 et 4437-5-A avec maison en pierre et hangar en brique, etc., terrain 40 x 120. L'Honorable François Langelier à Alfred G. Belleau; \$14,000 [93401].

ST-SAUVEUR

Coin des rues Bayard et Massue.—Lot 1127 avec clôture et autres ruines. Odilon Farlardeau à Hermann Dombrowski; \$125 [93378].

Rue Franklin.—Lot 588, avec maison en bois à un étage, etc., terrain 20 x 60. Joseph Loignon à Marcel Rochette; \$112 50 [93379].

Coin des rues St-Germain et St-Ignace.—Lot 1513. Le Shérif du district de Québec à Cléophas Leclerc; \$45 [93386].

Rue Sullivan.—Lot 63, avec maison, etc., terrain 40 x 55. Mme veuve Edouard Audet dit Lapointe à Pierre Allaire; \$25 et autres charges [93395].

Rue d'Iberville.—Moitié ouest du lot 36, avec maison en bois à un étage etc., terrain 20 x 60. Pierre Hervieux à F. X. Rousseau; \$75 [93397].

PAROISSE NOTRE-DAME DE QUÉBEC (BANLIEUE)

Chemin Ste-Foye.—Lot 76, terrain, 1 arp. 6 pch. 12 p. x 4 arp. 4 pch. 9 p. Victor Juneau à James Laurie; \$1450 [93374].

BEAUPORT

Lots 599, 611, 619 et 630.—Le Shérif du district de Québec à Philéas Parent; \$1445 [93376].



(Patent applied for)

Cie Loterie Nationale de Honduras.

(Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.)

Les tirages ont lieu mensuellement sous le contrôle et la direction du

Gen. W. L. CABELL du Texas.

Col. C. J. VILLERÉ, de la Louisiane.

Tirage public à Puerto Cortez, Honduras, C. A., tous les mois comme suit :

1895.

Janvier 12,
Mars 9,
Mai 11,
Juillet 13,
Septembre 14
Novembre 9,

Février 9,
Avril 13
Juin 3,
Août 10,
Octobre 12,
Décembre 14.

PRIX CAPITAL \$75,000

PRIX DES BILLETS.

En monnaie équivalente à celle en cours aux Etats-Unis d'Amérique.

Billets entiers \$5 ; Deux cinquièmes \$2 ;
Cinquième \$1 ; Dixièmes 50 Cents ;
Vingtièmes 25 Cents.

Tarif pour clubs : Onze billets entiers ou leur équivalent pour \$50.

COMMENT SE PROCURER DES BILLETS.

En achetant un billet, voyez qu'il soit payable à Puerto Cortez; que le billet soit signé par E. J. Demarest, Président; qu'il soit contresigné par W. L. Cabell, du Texas, et Chas. J. Villéré, de la Louisiane et qu'il porte l'empreinte du sceau de la République de Honduras. Les autres ne sont pas valables.

Nous paierons tous les frais de l'Express sur les envois de cinq dollars et au-dessus pour billets, y compris les charges du Central America Express de Port Tampa City à Puerto Cortez et nous paierons d'avance les charges d'Express sur tous envois de billets d'une valeur de cinq dollars ou plus. Les ordres pour moins de cinq dollars à la charge de l'envoyeur, excepté les frais du Central America Express que nous paierons et nous paierons d'avance les dépenses d'envoi par Express des listes de prix envoyées à tous les acheteurs de billets.

Nouvelle adresse : E. J. DEMAREST,

PUERTO CORTÉZ, HONDURAS, U. A.

Care Central America Express,
PORT TAMPA CITY,
Florida.

AVIS SPECIAL.

Comme les lois de chaque Etat des Etats-Unis interdisent le tirage de quelque loterie que ce soit après le 1er Janvier 1894,

MEFIEZ-VOUS

de toute loterie qui est annoncée comme devant être tirée en quelques lieux que ce soit aux Etats-Unis.

La liste Officielle des Prix sera envoyée sur demande aux Marchands Locaux, après chaque tirage, en quantité voulue par Express et sans frais.

ATTENTION AUX LOTTERIES IMAGINAIRES.

Les acheteurs doivent être en garde contre les loteries malhonnêtes.

Les loteries imaginaires donnent aux vendeurs de trente à quarante cents sur chaque dollar pour la vente de leurs billets, de la sorte un vendeur sans scrupule poussera la vente pour accroître son profit.

Les acheteurs doivent en conséquence, se protéger eux-mêmes, en insistant pour avoir seulement des BILLETS DE LA HONDURAS NATIONAL COMPANY et pas d'autres, s'ils veulent avoir la chance d'un prix tel qu'annoncé.

N. F. & V. GUERTIN...

IMPRIMEURS

ET FABRICANTS DE

TELEPHONE 2732

... LIVRES BLANCS

79 Rue St-Jacques

RECEVANT VOS COMMANDES
D'UN PREMIER ORDRE

PRIX MODERES.

Pour savoir ce qu'elle vaut

MACHEZ LA



Gomme a macher de Somerville

"MEXICAN FRUIT,"

do

"A LA PEPSINE,"

..... AINSI QUE

Gommes SELECT, pour gens Select.

EN VENTE —
— PARTOUT

Les avez-vous en Stock?

C. R. SOMERVILLE

LONDON, CAN.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 31 JANVIER 1895.

Allumettes.	
	Prix en gros
Télégraphe, la caisse.	\$3 70
Tiger	3 10
Telephone	3 50
Star No. 2	2 50
Carnaval	2 80
Parlor	1 75
Louisville	\$2 50 à 2 65
Dominion	2 25
Allumettes Nelson.	
Steamship	la caisse. 2 65
Railroad	2 75

Articles divers.	
Briques à couteaux, doz.	\$0 37 1/2 0 40
Bouillons communs gr.	0 20 0 30
Bleu Parisien	0 11 0 13
Brûleurs pour lampes	
No 1, doz.	0 90 1 00
No 2, " "	0 00 0 80
No 3, " "	0 00 0 70
Bougie Paraffine, lb.	0 12 0 13
" London Sperm	0 00 0 11 1/2
" Fourrier.	0 16 0 19
" "rouées.	0 00 0 21
" "couleur.	0 00 0 23
Chandelles sulf., lb.	0 91 0 00
Cartes à jouer, doz.	0 40 2 50
Camomille, lb.	0 23 0 35
Epingles à linge, bt. 5 gr	0 60 0 00
Lessiv concentré, com.	0 35 0 40
" pur.	0 00 0 65
" Greenbank doz.	0 00 0 70
Mine Royal Dome g.	1 70 0 01
" James g.	2 40 0 00
" Rising Sun large doz.	0 70 0 00
" "small doz.	0 40 0 00
" Sunbeam large doz.	0 70 0 00
" "small doz.	0 00 0 35
Silverine grande, doz.	0 75 0 00
Mèches à lampe No. 1.	0 18 0 22
" No. 2.	0 00 0 15
" No. 3.	0 12 0 13
Savons, boîte.	1 00 3 45
Savon de Marseille (Castille) lb.	0 08 0 10
Cable coton & pce., lb.	0 18 0 22
" Manilla, lb.	0 12 0 14
" Sisal, lb.	0 38 0 08 1/2
" Jute, lb.	0 08 1/2 0 09
Ficelles 3 fils, 30 pieds.	0 45
" 40 "	0 60
" 60 "	0 70
" 80 "	0 85
" 100 "	1 00
" 125 "	1 25

Ficelles 6 fils, 30 "	
	Prix en gros
" 40 "	0 75
" 60 "	1 00
" 80 "	1 20
" 100 "	1 40
" 120 "	1 60
" 140 "	2 10
Vernis à harnais, gal.	0 00 1 80
" doz.	1 10 1 20
" à tuyaux, gal.	0 00 0 90
" Parisien, doz.	0 70 0 75
" Royal polish, doz	0 00 1 25
Pipes, en boîtes.	0 65 0 90
Graine de lin, lb.	0 00 0 03 1/2
" moulue, lb.	0 00 0 04
" canari, lb.	0 05 0 05 1/2
" chanvre, lb.	0 00 0 05
" Rapé, lb.	0 00 0 07
" canari paq., lb.	0 00 0 07

Balais.	
	Prix en gros
Balais H. A. Nelson & Sons. doz.	
Rose 1 cordes, manche vernis	\$3 25
Pansy 4 " "	3 00
Thistle 4 " "	2 60
Maple Leaf A 4 c.	3 25
" B 4 cordes, stained	2 20
Shamrock A 4 " vernis	2 65
" B 4 " stained	2 40
Daisy A 3 " vernis	2 40
" B 3 " stained	2 10
Tulip No. 1 3 " "	1 80
" No. 2 3 " "	1 60
Curling, 4 cordes, choisi.	3 50
" ordi.	2 60
Pour moulin ou écurie, très fort.	3 10

Wicks H. A. Nelson & Sons.	
	Prix en gros
1 Nickel, 1 corde, m'che nickelé.	1 55
" 2 " "	1 50
" 2 " avec anneau, 1 c., m. nic.	1 45
" 2 " " 2 c., "	1 60
" 5 " " 3 c., paille choise	3 10
1 Os, 1 c'de, m'che en os, p.	1 60
" 2 " " "	2 10
" 3 " " "	2 40
Beaver, 3 c'des, manche sculpté, paille choise	3 20
Little Gem, manche argenté.	4 00
1 Pluche, épaupe p'che, p. choise	2 10
" 2 " " "	2 50
" 3 " " "	3 00
1 Traveller, 1 corde, étui en cuir	2 25
" 2 " " "	2 50

Prix en gros	
1 LaBelle, 1 c., velours, p.choisie	1 00
2 " 2 c., "	1 20
3 " 3 c., "	1 40
A m. émailé, 1 c., velours, "	1 00
B " 2 c., "	1 20
C " 3 c., "	1 40
X " 1 c., ordin., p. moyenne	0 90
XXX " 2 c., "	1 00
1 Wire, 1 c., vel. et fil fer, "	1 00
2 " 2 c., "	1 15
3 " 3 c., "	1 30
1 Pocket, 1 c., " p. choisie	1 00
2 " 2 c., " "	1 00
No. 10, 2 c., velours, p. moyenne	0 90
No. 5, 1 c., ordin., paille de maïs	0 50
1 Barbers, 3 c'des, velours, p. fine	1 95
2 Barbers, m'che émailé, 3 c'des, pluche, paille fine	1 70
C. P. R., 2 c'des, velours, p. fine	1 70
Parlor Hearth, 2 cordes, velours, paille choise	1 30
1 Hearth, 2 c., velours, p. choisie	1 30
No. 5, 1 c., ordin., p. fine.	1 15
2 " 1 c., " p. moyenne	0 90
A long manche, pour plafonds	2 00

Cafés.	
Cafés rôtis.	
Standard Java.	36c
Old Gov.	31 1/2c
Imperial	31 1/2c
Arabian Mocha.	36c
Pure	33c
Standard Java et Mocha.	37c
Old Gov. Java et Mocha.	35 1/2c
Java Siftings.	31 1/2c
Jamaïque.	27c
Maracaibo	30c
Rio.	24 à 27c

Confitures et Gelées	
Confitures :	
Crosse et Blackwell, doz.	2 40 à 2 50
de Michel Lefebvre et Cie :	
Canistres de 1 et 2 lbs. la lb.	0 13
do 3, 4 et 5 lbs. "	0 12
do 6, 7 et 10 lbs. "	0 11
Seaux de 7 lbs. la lb.	0 12
do 14 " "	0 11 1/2
do 28 " "	0 11
Tumblers de 8 onces la douz.	\$1 25
do de 1 lb. "	2 25

Gelées :	
	Prix en gros
Michel Lefebvre et Cie :	
Canistres de 1 et 2 lbs. la lb.	0 11
do 3, 4 et 5 lbs. "	0 10
do 6, 7 et 10 lbs. "	0 09 1/2
Seaux de 7 lbs. la lb.	0 10
do 14 " "	0 09 1/2
do 28 " "	0 09
Tumblers de 8 onces la douz.	\$1 25
do de 1 lb. "	2 25

Divers :	
Citrouilles	\$0 80 0 90
Marmelades	2 10 2 15

Conserves alimentaires.	
Blé d'Inde. doz.	0 85 0 95
" Yarmouth 2 lbs "	0 00 0 00
" Windsor " "	0 85 0 95
Hoegg Baked Beans.	1 35 1 40
Windsor	1 35 0 00
Haricots de Boston.	2 10 2 25
Pois canadiens 2 lbs.	0 85 0 95
Petits pois français. boîte	0 10 0 11
" extra fins. boîte	0 15 0 16
" extra surfin.	17 0 18
Tomates doz.	0 85 0 95
Haricots verts.	0 85 1 10
Champignons la boîte	0 15 0 24
Truffes la douz.	2 25 2 50
Olives.	2 25 3 60

Poissons :	
Clams, 1 lb.	doz. 1 40 1 50
Homards	1 90 2 00
" de boîte plate.	2 50 2 60
Huitres, 1 lb.	1 40 1 50
" 2 " "	0 10 2 40
Maquereau	0 95 1 00
Sardines, canad. boîte	0 00 0 05
" am.	0 09 0 10
" frs.	0 17 0 20
" frs.	0 16 0 25
Smelts (Eperlans) doz.	0 55 0 00
Saumon.	1 25 1 40
Hareng mariné.	0 00 0 90
Anchois.	3 25 0 60

Fruits :	
Ananas, 3 lbs.	doz. 2 25 3 00
Bluets, 2 lbs.	0 80 0 85
" 3 lbs.	0 00 0 00
Fraises.	1 75 2 00
Pêches, 2 lbs.	2 25 2 35
" 3 lbs.	3 10 3 25
Poires, 2 lbs.	1 80 2 00
" 3 lbs.	2 60 3 00
Pommes, gal.	0 00 2 85
" 3 lbs.	1 00 1 05
Prunes, 2 lbs.	1 50 2 00

THOS. MEALEY & CO.,

FABRICANTS DE



COUSSIN D'ESCALIER DE MEALEY.

DOUBLURES QUATTÉES POUR TAPIS
ET COUSSINS D'ESCALIERS

BUREAU

24, RUE CATHARINE, NORD,
HAMILTON, ONT.

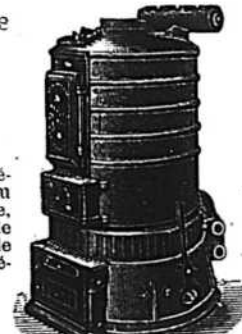
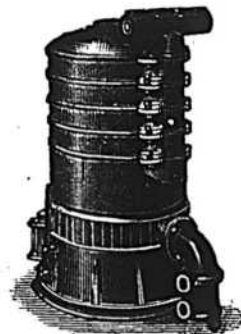
LA FOURNAISE A EAU CHAUDE

"STAR"

Pour le chauffage des Eglises, Edifices
Publics, Résidences Privées, etc.
Reconnue aujourd'hui comme
étant supérieure à toutes
autres.

Elle possède toutes les améliorations les plus récentes
apportées au système de fournaise à eau
chaude. Elle est de beaucoup plus économique,
plus active qu'aucune autre fournaise, et la seule
possédant un syphon injecteur "Breveté," capable
de chauffer à son niveau et de donner une tempé-
rature égale aux différents étages.

MANUFACTURÉE PAR



The Star Iron Company, 590 rue Craig, Montréal.



RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

- EN -

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

- ET -

179 et 181 rue des Commissaires.

MONTREAL.

PORTE • ORDURE

.. A LONG MANCHE PLIANT ..

Le manche se plie comme sur la vi-
gnette ci-contre.Lorsqu'on s'en sert, le manche reste
droit, assujéti en place.On le fait maintenant de deux
qualités. Demandez les prix aux
marchands de gros, ou directement
à la maison.

SUPPORT POUR DESSUS D'OREILLERS

Trois qualités qui se détaillent à 25, 50 et 75 cents.
On sollicite une commande comme échantillon.

TARBOX BROS., Toronto.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 31 JANVIER 1895

Viandes en conserve: Prix en gros		Epices pures.		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
Corned Beef, 1 lb.	doz. 1 55 1 60	St. Lawrence No. 1	"	0 71		Bananes, le régime	2 50 à 3 00	FARINES D'AVOINE	
" 2 lbs.	18 50 19 00	Poudre blanc, lb.	0 20 0 00			Cocos, le cent	1 00 à 3 00	Farine d'avoine standard,	
" 14 lbs.	0 00 2 30	" noir, lb.	0 15 0 00			Oignons rouges, le quart	1 75 à 2 00	en barils.	3 85 3 99
Dinde, 1 lb.	0 00 4 00	Cannelle, lb.	0 18 0 00			" jaunes, "	2 25 à 2 83	do en sacs.	1 85 1 90
Langue, 1 lb.	0 00 7 60	Clous de girofle, lb.	0 25 0 30			Raisins.		Farine d'avoine granulée,	
" 2 lbs.	0 00 8 25	" ronds, lb.	0 15 0 20			Malaga, le quart.	7 00 à 7 50	en barils.	3 85 3 90
English Brawn.	0 00 1 50	Cassia en nattes.	0 10 0 12			Fruits du pays.		do en sacs.	1 85 1 90
Bœuf émietté sec.	0 00 2 75	Gingembre Jam. moulu.	0 25 0 35			Poires, le quart.	0 00 à 0 00	Avoine roulée en barils.	3 85 3 90
Pâtés de foie gras.	6 00 8 00	" racines.	0 00 0 20			Atocas, le quart.	14 00 à 15 00	do do en sacs.	1 85 1 90
Pieds de cochon, 1 lb.	0 00 2 30	" Afrique moulu.	0 00 0 00			la boîte	0 25 à 0 30	ISSUES DE BLE	
Poulets, 1 lb.	0 00 2 30	" racines.	0 00 0 00			Pommes.		Son d'Ontario au char.	15 00 16 00
Soupes assorties, 1 lb.	2 00 2 20	Muscade blanche.	0 00 0 65			Pommes hâtives, le qrt.	0 00 à 0 00	" de Manitoba	0 00 15 00
Marinades Morton.	2 30 2 85	" non blanche.	0 00 0 90			" Fameuses, "	4 60 à 4 50	Grue	0 17 00 17 50
" Crosse & Blackwell,		Macis.	0 62 à 0 70			" St. Laurent, "	0 00 à 0 00	Moulée	0 21 00 22 00
" Suffolk, 20 oz.	doz. 0 00 3 25	Piment.	0 10 0 00			" d'hiver, "	2 25 à 3 00	Huiles et graisses.	
" Suffolk, 16 oz.	doz. 0 00 1 80	Anis.	0 08 0 10			Grains et Farines		HUILES.	
Cornichons arom., A. C.		Fruits Secs.				GRAINS		Huile d. morue T.N. gal.	\$0 40 à \$0 45
Dionne.	doz. 0 00 2 50	Raisins nouv. Valence, lb.	0 04 0 05			Blé roux d'hiver Can. No 2	0 00 0 58	" loup-marin raffi.	0 58 0 45
Sauce Worcester, chop.	3 50 3 75	" Eleme.	0 00 0 00			Blé blanc	0 00 0 58	" paille	0 35 0 37
" Harvey, chop.	6 25 6 50	" Loose Muscatels, bte	1 70 1 75			Blé du printemps	0 57 0 56	" de lard, extra	0 65 0 75
Catsup de tomates.	1 00 3 50	" London Layers.	2 10 2 20			Blé du Manitoba No 1 dur.	0 81 0 83	" "No.1,"	0 60 0 70
" de champignons.	1 20 3 40	" Black Baskets.	0 00 3 00			" No 2 dur.	0 00 0 00	" d'olive p. mach.	0 80 1 00
Sauce aux anchois.	3 25 3 50	" Imperial Cabinet.	2 30 2 40			" No 3 dur.	0 00 0 00	" à salade,	0 70 0 85
Sauce Chili	3 75 4 00	" Connaisseurs Clus.				Blé du Nord No 2.	0 00 0 00	" d'olive à lampion	1 20 2 00
Marinades de L. A. Dansereau & Cie		" ters.	2 65 2 75			Avoine	0 36 0 36	" de spermaceti	1 40 1 60
Horse Head Brand No. 1 20 oz doz	1 60	" Black Crown.	0 00 0 00			Blé d'Inde, en douane.	0 00 0 00	" de marsouin	0 50 0 60
Gladstone	1 05	" Fine Dehesa.	3 75 4 00			Blé d'Inde, droits payés.	0 00 0 00	" de pétrole, par char.	0 00 0 12
John Roe & Co. Lon. Ang.	1 89	" Sultana.	0 05 0 06			Pois, No 1.	0 00 0 00	" p. 20 qrt.	0 13
Roberoy & Co. Liverpool	1 60	" Corinthe nouv.	0 03 0 04			Pois No 2, ordinaire.	0 66 0 66	" de 1 à 19 qrt.	0 13
Ketchup.	90	" Prunes Atlas.	0 05 0 05			Orge, par minot.	0 48 0 50	" Américaine, par char.	0 00 0 00
Escompte 5 pour cent.		" Amandes molles.	0 10 0 10			Sarrasin, par 50 lbs.	0 46 0 47	" par 10 qrt.	0 18
Empois et Féoules.		" molles.	0 12 à 0 13			Seigle, par 56 lbs.	0 49 0 50	" par 5 qrt.	0 18
Canada Laundry lb. esc. 3 p.c.	4	Noisettes	0 08 à 0 09			FARINES		" par qrt.	0 18
Canada White Laundry la lb.	4	Noix Marbot.	0 10 à 0 12			Patente d'hiver.	3 50 3 70	Huile olive Barton &	
Benson's No. 1 White la lb.	5	" Grenoble.	0 14 0 15			Patente du printemps.	3 75 3 90	" G. qts.	0 00 8 30
" Blue la lb.	5	" Brésil.	0 10 à 0 11			Patente Américaine.	0 00 0 00	" pints	0 00 9 20
Lily White Gloss en livres	7	Peanuts rôtis.	0 07 0 08			Straight roller.	2 85 3 00	" Possel, qts	0 00 2 75
Benson's en lbs, la lb.	7	Pecan.	0 08 0 08			Extra.	2 63 2 75	" pint	0 00 3 50
" en 1 lb.	7	do polles.	0 08 à 0 11			Superfine.	2 45 2 65	" 4 doz.	0 00 3 75
St. Lawrence en lbs la lb.	7	Figues, layers.	0 10 0 15			Fort de boulanger, cité.	3 75 0 00	" Loubon, la	
Brantford Rice St'ch en lbs la lb.	9	Dattes, en paillons.	0 05 0 07			Fort de Manitoba.	3 40 3 75	caisse 2d.	1 40 1 50
Berger en lbs la lb.	10	" en paillons.	0 04 à 0 05			EN SACS D'ONTARIO		Plagniol c.	6 00 9 50
" en lbs la lb.	11	Pommes séchées.	0 06 0 07			Medium.	1 50 1 60	Lavesuses, etc.	
Glucose en bts de 1/2 grosse la gr.	2 50	Pommes évaporées.	0 00 0 9			Superfine.	1 25 1 30	Lavesuses Royal Lily (3 p.c.)	1 20
Durham	6	Fruits Verts.						" Globe	1 75
Challenge	6	Citrons de Messina, bte.	\$2 25 à \$2 50					" Jubilee	2 20
British America Corn St'ch la lb.	7	Oranges de Jamaïq. qrt.	0 00 à 0 00					" Royal Rose	1 45
Benson's No. 1	7	" Floride	3 00 à 4 00					" N'th'n Queen	2 22
		" de Valence, caisse	4 50 à 5 50					" P'sse Louise	2 25
								Seaux No. 1, 2 cercles, clairs ou	
								peints à l'intérieur.	1 50

LE CÉLÈBRE EMPOIS GLACÉ • ROWE •

Produit un blanc d'ivoire et lustré sur toutes les étoffes empoisées.
F. W. ROWE & Co., Manufacturiers, 639 rue Lagauchetière, Montréal.

H. B. MUIR & Co

LAINAGES et FOURNITURES EN GROS
No. 1, RUE SAINTE-HELENE, MONTREAL.
SYNDICAT D'AGENCES, 88 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

La POUDRE A PATE



de McLAREN

• Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce.

Les premières maisons d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock.

H. A. NELSON & FILS

IMPORTATEURS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIE

— TELS QUE —

Albums, Boîtes à Ouvrage, à Gants, à Mouchoirs, et de Toilette; Bouteilles pour Parfum, Boîtes pour Collets et Poignets Triple-Miroirs pour la toilette, et aussi un assortiment complet de toutes sortes de jeux, Traîneaux, Chevaux Bergants, Jouets en Fer et Ferblanc, Jouets Mécaniques, Jouets à Vapeur et beaucoup d'autres articles que vous pouvez voir en demandant notre catalogue d'autom.

59 à 63 RUE ST-PIERRE, MONTREAL—H. A. NELSON & FILS—56 88 RUE FR. NT, TORONTO

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 31 JANVIER 1895.

Prix en gros	
Seaux No. 2, 3 cercles, do	1 65
Seaux en papier	2 80
" d'écurie	3 00
Demi-seaux	1 25
Quart-seaux, pour 7 lbs de confitures	0 85
Seaux, joujoux pour enfants	0 70
Seaux de rebut, noueux, non peints	1 20
Demi-seaux, do	1 15
par nids	
Nids de 3 cuvettes, Nos. 0, 1 et 2	1 80
" 3 " 1, 2 et 3	1 50
" 4 " 0, 1, 2 et 3	2 21
" 8 " 1 & 8	2 10
" 9 " 6 & 8	3 20
Cuvettes No 0, la douz.	9 50
" 1, " "	8 00
" 2, " "	7 00
" 3, " "	6 00
" 4, " "	3 75
" 5, " "	3 05
" 6, " "	2 35
" 7, " "	1 65
" 8, " "	1 20

Seaux à cercles d'acier, points et grainés	1 85
Cuvettes No. 1 do do	8 50
" 2 do do	7 50
" 3 do do	6 50

Liqueurs et spiritueux.

Brandies. (droits payés.)	
Hennessy * caisse	12 00 & 12 50
" V O " "	16 00 0 00
" gallon	6 75 0 00
Martel * caisse	12 25 0 00
" gallon	0 00 6 50
Jules Rizat caisse	10 50 0 00
" gallon	3 90 0 00
Marceau caisse	9 50 0 00
Baudet et Brisset caisse	10 75 0 00
Jockey Club *** caisse	7 50 0 00
" V.O. " "	8 75 0 00
" V.S.O. " "	10 00 0 00
" V.S.O.P. " "	12 00 0 00
" W.V.S.O.P. " "	17 00 0 00
P. Richard carte blanche 12 qts	8 50
" " 24 pts	9 50
" " 48 pts	10 50
" " carte d'or 12 qts	12 00
" " 24 pts	13 00
" " 48 pts	14 00
" Imp. flasks 16 à la c.	10 00

Prix en gros.	
Derby, caisse	7 00 0 00
Bisquit Dubouché, caisse	8 75 0 00
" gallon	4 00 4 25
Renault & Cie, caisse	15 00 0 00
" gallon	3 95 4 15
Quantin & Cie, gallon	3 95 4 15
Barnett & Fils, * caisse	9 25 10 00
" V S O " "	14 00 15 00
" V S O P " "	15 00 16 00

Rhums.

Jamaïque gallon	4 75 & 6 00
Hurard (Martinique) caisse	0 00 10 50
" gallon	0 00 3 90
St. Georges " 12 lit.	0 00 12 00
" 24 1/2 pts imp.	14 00
Diamant " 12 bout.	7 50
White Ball " 12 " "	7 50
de l'Ecu " 12 " "	11 50
" 12 lit.	13 75

Gins

Caisse verte, rouge.	
Jno. De Kuyper 1 c. & 24.	5 75 11 00
" 25 & 49 c.	5 70 10 95
" 50 c. et plus	5 65 10 90
Melchers et Eagle 1 c. & 24.	4 95 9 95
" 25 & 49 c.	4 90 9 85
" 50 c. et plus	4 85 9 75
Visser " 1 & 24 c.	5 50 10 50
" 25 c. et plus	5 10 10 10
" gallon	2 80
Méens " 5 50	0 00
Jno. De Kuyper caisse bl.	3 50
" gallon	2 75 3 00
Méens, gallon	2 75 2 80
Vaughan, Jones D.G. caisse, pts.	7 50
" qts.	8 25
Nicholson, Old Tom " pts.	7 50
" qts.	8 25
Sir Rob. Burnett " pts.	7 50
" qts.	8 50

Whiskeys Importés.

H. Fairman & Co. " 7 25	8 25
" gallon 3 75	3 85
Royal Eagle " caisse 9 00	9 25
Sheriff's " 9 25	9 75
" gallon 3 90	4 00

Prix en gros	
Mackie's R.O. sp Scotch c'se	10 00 10 50
" Islay " " 8 00	8 25
" Brand " " 8 50	8 55
Glenfalloch " " 3 40	3 55
" High'd " " 8 75	9 00
Glenlivet * caisse	9 75 10 00
" " " 4 00	6 00
Watson old Scotch, caisse	7 00 8 00
" " qts.	8 00 9 00
J. Jameson & Sons * Ir. " pts.	8 50 10 00
" " " 11 25	0 00
" " " 0 00	12 50
Geo Rae & Co " " 8 75	00 00
" " " 9 50	10 25
Banagher " " 9 50	10 00
" " gal.	3 75 4 00
Dunville & Co " c'se	7 50 7 75
Watson old Irish, caisse qts	7 00 8 00
" pts	8 00 9 00

Spiritueux Canadiens, gal. imp.	
Esprit de vin, 65 O. P.	3 85 4 00
" 50 O. P.	3 50 3 60
" 25 U. P.	1 90 2 00
Rye " 1 90	2 00
Toddy " 1 85	2 00
Malt " 1 90	2 00
Vieux Rye, 4 ans.	2 05 2 20
" 5 ans.	2 25 2 50
" 6 ans.	2 35 2 60
" 7 ans.	2 55 2 70

Caisse.	
Corby I. X. L.	8 25 0 00
" X. T. C.	6 25 0 00
Imperial 1888 qts.	7 25 0 00
" flasks.	7 75 0 00
" 1 flasks.	8 25 0 00
Club " qts.	8 75 0 00
" flasks.	9 25 0 00
" 1 flasks.	9 75 0 00

Aperitifs.	
Angostura, caisse 2 doz.	00 00 15 00
Orange Bernard, ca. sse.	6 50 0 00
Vermouth Nolly Prat. c.	0 00 6 50
Vermouth Italien, caisse.	0 00 6 25

Liqueurs Cusenier.

Prix en gros	
Crème de Menthe glaciale	10 75 13 00
verté.	00 00 10 50
Curacao.	00 00 13 50
Prunelle.	00 00 12 00
Kummel doux.	00 00 14 50
Crème de Cacao.	11 00 13 00
Anisette, caisse.	00 00 11 00
Cherry Brandy, caisse.	00 00 10 50
Crème de Noyau, Moka.	00 00 10 50
Vanille, etc., caisse.	00 00 11 00
Absinthe supér. caisse.	00 00 6 50
Vermouth, caisse.	00 00 10 00
Kirsch de com. caisse.	10 50 11 00
Kirsch fin.	10 50 11 00

Liqueurs Saintoin Frères.

Curacao triple sec. c'se	\$17 50 0 00
Curacao vert. " "	14 00 0 00
Marasquin de Zara. " "	13 50 0 00

Liqueurs Marsspoil & Cie.

Menthe glaciale c'se	\$12 50 0 00
Peppermint " "	12 50 0 00
Kirsch vieux " "	12 50 0 00
Marc vieux " "	12 50 0 00

Chartreuses etc.

12 lit. 24 1/2 lit.	
Du Couvent de la G'de	
Chartreuse Jaune, c'se.	\$22 00 23 00
Verte " "	26 00 27 00
de l'Abbaye de la Chaise	
Dieu, jaune.	00 00 15 50
La Gauloise, jaune, c'se.	16 00 17 00
Verte, caisse.	20 00 21 00
Bénédictine.	18 00 19 00

Liqueurs Rouvière Fils.

12 b'l. 24 1/2 b'l.	
Crème de Cassis, caisse.	\$10 50 0 00
Fleur de Cassis, " "	12 00 0 00
Cassis Rouvière Sec " "	13 50 0 00
Cassis Savary " "	11 00 0 00
Kirsch Côte d'Or, 1er ch.	10 00 13 00
Kirsch Côte d'Or *** c.	12 50 15 50
Kirsch Savary " "	11 00 0 00
Crème de Framboise " "	15 00 0 00
Prunelle Superfine " "	15 50 0 00
Guignolet " "	10 50 0 00
Dijonnaise jaune " "	16 00 17 50
Sirop de Framboise " "	8 00 0 00
Sirop de Groseille " "	8 00 0 00
Sirop d'Orgeat " "	8 00 8 00

"LA CANADIENNE"

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.

Bureau Principal, 107 Rue Saint-Jacques, Montréal,

ÉDIFICE IMPÉRIAL, BUREAUX 80 et 81.

Président, Hon. J. G. LAVIOLETTE, M.C.L.; Vice-Président, F. X. MOISAN;
Gérant et Secrétaire, P. GARON.

Situations vacantes pour agents et collecteurs.

S'adresser personnellement ou par lettre à

P. GARON, Gérant.

N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.

Fondée en 1867.

L. W. TELMOSSÉ & CIE

Successeurs de Gaucher et Telmosse

Importateurs d'Épicerie, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc

87 et 89 rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messe, Sicile, Tarragone, et nous tenons constamment en mains les vins de Sauterne et Clarets.

AND. BRISSET & FILS

IMPORTATEURS EN GROS DE

VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS

EAU DE CONTREXEVILLE

SOURCE DU PAVILLON

Bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.

21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

BRODIE & HARVIE

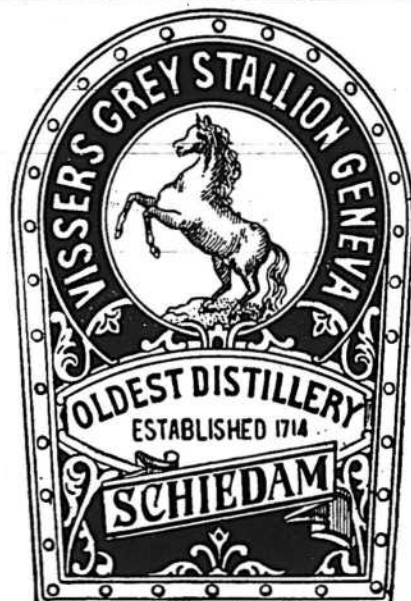
Marchands de Farine

Manufacturiers de la

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.

Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Maïs pilé, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'alimentation.



En vente chez tous les Epiciers et Marchands de Liqueurs.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 31 JANVIER 18.5

Mélasse.		Poissons.		Riz.		Sel.	
Prix en gros				sacs sacs poches p.		Prix en gros	
Barbades tonne	gal. 0 31 0 32	Harengs Shore	brl. 0 00 5 00	J. 1 à 4 sacs.	3 95 4 00 4 05 4 10	Sel fin, quart, 3 lbs.	\$2 90 à \$3 00
" tierce	0 35 0 00	" Labrador	brl. 0 00 4 75	5 9	3 90 3 95 4 00 4 05	" 5 lbs.	2 75 2 80
" quart	0 00 0 33	" b.	0 00 2 90	10 24	3 85 3 90 3 95 4 00	" 7 lbs.	2 50 2 60
Antigua	0 00 0 00	Harengs Cap Breton	brl. 4 75 0 00	25 et plus.	3 80 3 85 3 90 3 95	Sel gros livré, sac	0 49 0 50
Trinidad	0 00 0 00	" brl.	0 00 2 90	B. 1 à 4 sacs.	3 45 3 50 3 55 3 60	Sirops.	
Montardes.		Morue sèche	cwt. 4 75 5 50	5 9	3 40 3 45 3 50 3 55	Sirop américain	gal. 0 19 0 24
Moutarde Keens, 1 lb.	0 43 0 44	" No 1 en quart.	lb. 0 00 0 21	10 24	3 35 3 40 3 45 3 50	Amber	qts 0 30 0 00
" 1 lb.	0 39 0 40	" No 1 large quart.	lb. 0 00 0 3	25 et plus.	3 30 3 35 3 40 3 45	Extra V.B.	qts 0 35 0 38
" 4 lbs.	0 72 0 75	" No 1 Draft lb.	0 00 0 34	English style.		Sirop canadien tins 2 lbs.	0 00 0 08
" Coleman, 1 lb.	0 43 0 44	Morue désossée	lb. 6 00 6 50	En sacs de 250 lbs.		" 8 lbs.	0 30 0 32
" 1 lb.	0 40 0 42	Poisson blanc lac Sup.	brl. 0 00 5 50	Prix en gros		Sucres.	
" 1 lb.	0 39 0 40	Traite des lacs	qt. 0 00 4 59	1 à 4 sacs	3 30	Brut.	0 02 0 03
Moutarde Coleman, jars.	0 72 0 75	Saumon Labrador	brl. 0 00 12 50	5 9	3 25	Jaunes raffinés.	0 02 0 03
" Durham, jars.	0 00 0 65	Saumon do	brl. 0 00 0 00	10 24	3 20	Boucauts et quarts.	
" Poney.	0 70 0 75	Maquereau No 1	brl. 0 00 0 00	25 et plus.	3 15	Extra ground.	qts 0 04 0 00
" Impérial, doz.	0 85 1 00	" No 2	brl. 0 00 0 00	Riz "Crystal"		Cut loaf.	qts 0 04 0 00
Pâtes et denrées alimentaires		" No 3	brl. 0 00 0 00	En sacs de 25 lbs		"	qts 0 04 0 00
Macaroni importé, lb.	0 11 0 00	Saumon Colombie A.	brl. 0 00 6 00	50	2 60	"	bte 0 04 0 00
Vermicelle	0 11 0 00	do do	brl. 0 00 11 00	Salaisons, Saindoux, etc.		"	qts 0 04 0 00
Macaroni du Canada	0 04 0 04	Anguille	lb. 0 00 0 00	Lard Canada Short Cut Mess		Powdered	qts 0 03 0 00
Vermicelle	0 04 0 04	Produits de la ferme.		" le quart. 15 00 16 00		Extra granulé	qts 0 03 0 00
" en boîte de 5 lbs	0 20 0 00	(Prix payés par les épiciers.)		" le quart. 7 75 8 00		Sucre Lefebvre	0 13 0 03
" 10 lbs	0 40 0 00	Beurre.		Short Cut Clear		Tabacs.	
Lait concentré, doz.	1 90 0 00	Townships frais.		" le qt. 15 00 15 50		Navy	3s, 4s et 12s la lb. 48
Nestlé's food, doz., 5 p.c.	4 50 4 65	2de qual.		" 7 75 8 00		Solace	7s et 12s " 48
Rollad oats, le sac.	2 35 0 00	De l'Ouest.		Saindoux :		Butt's No 1	12s " 48
Dessicated wheat, le sac	2 25 2 40	Rouleaux		Pur de panne en seaux		British consols.	4s " 59
Pois fendus, qrt. 196 lbs.	4 00 4 25	Beurre de beurrieres		Canistres de 10 lbs.		Laurel	3s " 49
Chocolat des gourmets		d'automne		" 3 "		Briar	7s " 47
fin la livre	0 00 0 31	Fromage.		Composé, "Swan", en seaux		Honey suckle	7s " 56
Farine préparée, Brodie		De l'Ouest.		Canistre de 10 lbs.		Napoléon	8s " 56
" XXX, 8 lbs.	2 30	De Québec.		" 5 "		Victoria	12s " 47
" 3 "	1 20	Petites meules.		" 3 "		Index	7s " 44
" superb 6 "	2 10	Eufs.		Jambons, la lb.		Brunette	12s " 44
" 3 "	1 10	Mirés à la caisse.		Saindoux		" Derby " Plug	12s " 46
Farine d'orge, doz.	2 00	Chaumés à la caisse.		Standard, en seaux.		Solace à fumer	7s " 46
" de seigle, doz.	2 00	Frais		Globe,		" "	3s " 46
" de Gluten lot, doz.	3 00	Sirop et sucre d'érable.		Divers :		Old Chum Solace	
Biscuits Gluten, lb.	0 12 1/2	Sirop d'érable en qrt. la lb.		Lard fumé, la lb.		à chiquer.	54
Pâte Cook's Friend :		" en canistre.		Lard salé de l'Ouest le qrt		Thés.	
No. 1, 4 doz. pag. & 1/2 caisses.	\$2 40	Sucre.		Lard Mess de l'Ouest,		Japon commun à bon.	0 16 0 23
" 2 6 "	0 80	Miel et cire.		Spécialités de Jos. Quevillon & Cie.		" bon à choix.	0 20 0 27
" 3 4 "	0 45	Miel coulé		Prix en gros		Nagasaki commun à bon	0 15 0 53
" 10, 4 doz. 1/2 caisses	0 10	Miel blanc nouveau		Saucisses au porc frais.		Congou	0 15 0 08
" 12, 6 "	0 70	Miel en gateaux		" de Bologne.		Oolong, bon à fin	0 45 0 50
1 lb.—2 doz. en boîte ferblanc, ch	3 10	Cire vierge		" au poulet.		" Formosa	0 25 0 50
" 3 "	1 75					Y. Hyson commun à bon	0 14 0 20
" 4 "	1 10					" moyen à choix	0 25 0 35
						" choix extra	0 60 0 65

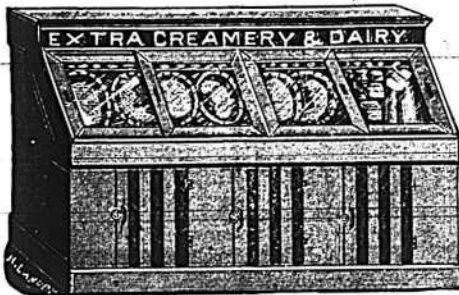
J. R. F. BEAUDRY, L. L. B.,

NOTAIRE

Bâtisse de la Banque du Peuple,

97 RUE ST-JACQUES, CHAMBRE 54, MONTREAL,

Bell Téléphone 1256.



M. AUBIN

MARCHAND EN GROS DE

PROVISIONS, BEURRE, ŒUFS, FROMAGE, etc

Manufacturier et propriétaire de la

CÉLÈBRE GLACIÈRE BREVETÉE AUBIN.

La Glacière Aubin est en usage chez au-delà de 200 épiciers à Montréal, qui sont tous prêts à proclamer sa supériorité incontestable.

Magasin et bureau :

No 708 AVENUE PAPINEAU, MONTREAL.

Tél. Bell, 6654.

Si vous

tenez le **Sel de Table Acme**, et si vous le laissez savoir à vos pratiques, vous vendrez plus de sel que n'importe qui ; il ne se

Durcit pas

Demandez le à votre marchand de gros.

TORONTO SALT WORKS

128 ADELAIDE ST., E.

TORONTO, Ont.

Granger Freres

LIBRAIRES EN GROS



FOURNITURES D'ÉCOLES.
CLASSIQUES FRANÇAIS,
ANGLAIS, LATINS et GRECS

Grands avantages offerts dans les cahiers pour les écoles. Échantillons envoyés sur demande et facturés au prix du mille.

1699, rue Notre-Dame, MONTREAL

DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de

Beurre et Fromage

Et Marchands de Provisions en Général,

104 Rue des Sœurs Grises.

Coin de la rue William. — MONTREAL

ARGENT A PRETER

Sur propriété de ville et de campagne à 5% et 6 p.c. Ventes et achats d'immeubles.

A. DUBREUIL, Notaire,

16 St Jacques, Montréal.

A. LIPÉ, L. L. B.,

NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque.

Bâtisse de la Banque du Peuple,

97 RUE SAINT-JACQUES et 219 RUE SAINT-URBAIN

Tél. 2768.

JOS. QUEVILLON & CIE

Les plus grands Manufacturiers et Marchands de la province de

SAUCISSES Française, Allemande, Italienne, Et SAUCISSONS AUX POULETS.

Nos voitures délivrent nos marchandises dans toutes les parties de la ville. Une attention spéciale portée aux commandes de la campagne.

JOS. QUEVILLON & CIE,

17, 19, 21 Ruelle Josephat, Montreal, Canada.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 31 JANVIER 1895

	Prix en gros
Poud. à canon, com. à bon	0 15 0 30
" moyen à fin	0 24 0 46
" fin à extra	0 57 0 65
Impérial, moyen à bon	0 25 0 30
" fin à extra	0 35 0 50
Souchong	0 25 0 60

Suif.

Suif raffiné, la livre	0 05 à 0 05½
Suif brut, "	0 03½ à 0 04½

Sapolo.

En caisses de ½ à ½ grosse, la gr.	11.30
------------------------------------	-------

Vinaigres.

Vinaigre Bordeaux	0 65 0
" M. Lefebvre & Cie, en cruche	1 50 0 00
Malt, gallon	0 60 0 00
La Bruyère	1 60 0 00

Vins.**Non Mousseux:**

Bordeaux ord., caisse	3 00 3 50
" gall.	1 10 1 25
Bordeaux Médoc, caisse	5 65 6 65
" St Julien, "	6 65 7 65
" Châteaux, "	20 00 25 00
Bourgogne, caisse	8 00 24 00
" gallon	00 00 00 00
Stille, gallon	1 40 1 60
Sherry, caisse	6 60 11 00
" gallon	00 00 00 00
Porto, caisse	6 00 15 00
" gallon	00 00 00 00
Moselle, caisse	08 50 24 00
Sauternes, caisse	6 65 7 65
Graves, caisse	6 50 7 50

Champagnes,

J. Mumm, caisse	grts. pcs. 25 00 28 00
G. H. Mumm, caisse	31 00 33 00
Arthur Roederer, caisse	25 00 27 00
Vve Cliquot, caisse	31 00 33 00
Pommery, caisse	31 00 33 00
Frémont, caisse	28 00 27 00
Morizet, caisse	25 00 27 00

	Prix en gros
Louis Roederer, caisse	29 00 31 00
Gold Lack Sec, caisse	30 00 32 00
Piper Heidsieck, caisse	28 00 30 00
Perrier Jouet, caisse	30 00 32 00
E. Mercier & Cie, carte or, caisse	31 00 33 00
Gd vin des Ambassades, c	14 00 15 25
Vin des Princes, caisse	24 00 25 00
Vin d'été, caisse	18 00 19 00

Mousseux.

Bourgogne Mousseux, c.	00 00 00 00
Moselle Mousseux, c.	14 00 21 00
Hock Mousseux, caisse	14 00 16 00
Saumur, Tessier & Co, c	14 00 15 50
" Nerea Raphael, c	14 00 15 00

Vins toniques.

Vin de Chevrier, la douz.	0 00 9 50
Stimulant au vin de Ran-	0 00 9 00
cio, la douz.	

Chocolats.**Mentier.**

	Par caisse	Par boîte de 120 lbs.	Par boîte de 12 lbs.
Papier Jaune	lb. \$0 34	\$0 36	
" Chamols	" 0 43	0 48	
" Rose	" 0 50	0 56	
" Bleu	" 0 58	0 66	
" Vert	" 0 50	0 56	
" Lilas	" 0 58	0 66	
" Bronze	" 0 65	0 74	
" Blanc glacé	" 0 73	0 83	
" Premium	" 0 88	0 42	
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 1 lb., la douz.		\$7 25	
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de ½ lb., la douz.		3 75	
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de ¼ lb., la douz.		2 25	
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 5 lbs., la lb.		0 55	

Essence de chocolat de Cowan non sucre, en paquets, la dz.	1 40
Essence de chocolat de Cowan sucré, en tins de ½ lb., la dz.	2 25

Drogues et Produits Chimiques

Acide carbonique	0 30 0 40
" citrique	0 50 0 55
" oxalique	0 10 0 12
" tartrique	la lb. 0 33 0 35
Alcool du Cap	0 14 0 15
Alun	lb. 0 01½ 0 2½
Bicarbonate de Soude, brl.	2 70 2 75
Bichrom. de Potasse	lb. 0 10 0 15
Bleu (carré)	0 12 0 16
Borax raffiné	0 07 0 09
Bromure de Potasse	0 55 0 60
Campbre américain	0 60 0 70
Campbre anglais	lb. 0 75 0 80
Cendres de soude	0 01½ 0 02
Chlorure de chaux	0 02½ 0 05
Chlor. de Potasse	0 23 0 25
Couperose, 100 lbs.	0 80 1 00
Crème de tartre	0 20 0 22
Extrait de Campêche	lb. 0 10 0 11
Extrait de en paquets	lb. 0 12 0 14
Garance	lb. 0 00 0 00
Glycérine	lb. 0 16 0 20
Gomme arabique	lb. 0 50 1 25
Gomme épinette	lb. 0 25 0 00
Indigo Bengal	lb. 1 50 1 75
Indigo Madras	lb. 0 70 0 80
Iodure de potasse	lb. 4 00 4 25
Opium	lb. 4 50 4 75
Pearline, boîte	5 00 0 00
Phosphore	lb. 0 60 0 75
Salpêtre	lb. 0 06 0 7½
Sels d'Epsom	1 50 3 00
Sel de soude	100 lbs 0 90 0 95
Soda caustique 60°	100 lbs 2 00 2 25
Soda caustique 70°	100 lbs 2 25 2 50
Soda à laver par 100 lbs.	0 75 0 90
Soda à pâte par baril	0 00 2 50
Soufre poudre	lb. 0 02 0 03
Soufre bâtons	0 02 0 03
Soufre en sac (rock) par 100 lbs.	1 50 2 00
Strychnine	oz. 0 90 1 00
Sulfate de cuivre	lb. 0 42 0 06
Sulfate de morphine	lb. 1 90 2 00
Sulfate de Quinine	oz. 0 40 0 45
Sumac	la tonne 65 00 70 00
Vert de Paris	0 00 0 15
Vitriol	0 05 0 08

Produits Pharmaceutiques.

	Prix en gros
Huile de ricin (castor), la lb.	0 10 à 0 11
" " " 1 oz. p. doz	0 35
" " " 2 " "	0 55
Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz	0 70
" " " 4 " "	0 10
" " " 6 " "	1 00
" de foie de morue, demiards	par doz 1 00

" " " Wyeth's	
" " " demiards par doz	6 50
" " " par gal. 1 20 à 1 50	
Trois des nourrices, par doz	1 40
Sirof Dr Coderre (5 p.c.)	1 75
Hop Bitters, "	7 00
Radway Ready Relief, "	1 90
Pain Killer, par doz	1 75 à 2 00
Eau de Cologne	1 50 0 00
" Hoyt's	1 85 1 90

Eau de Floride, Murray & Lanman	4 75
Essences	55c, \$1, 1 50 1 75
" café	\$2, 3 50 6 75
Doz. Gros	
Quiétal	\$1 70 17 09
Rob Bonum	1 70 17 09
Emulsion C. Beaupré	3 50 36 00

Spécialités de L. Robitaille, Joliette.

	Doz.	Gros.
Elixir Résineux Pectoral	\$1 75	\$18 00
Restaurateur de Robson	3 50	38 00
Pilul. antibill. du Dr Ney	1 50	15 00
Spéc. antiasthm. gr.	6 25	65 00
" petite	3 25	33 00
Anticholér. du Dr Ney	3 50	40 00
Salsepareille grande	7 00	90 00
" petite	3 75	40 00
Onguent antihémor.	1 75	18 00
" antidart.	1 75	18 00
Onguent magique gr.	1 75	18 00
" magique pet.	1 00	10 00
Pommade c. les cors	1 75	18 00
Baume Catarrhal gr.	7 00	75 00
" petite	3 50	36 00
Tue-douleur dentaire	1 75	18 00
Poudre dépurative, Vink	1 75	18 00
Spécifique du prof. Vink	6 00	65 00
Vermifuge	4 00	42 00

COWAN'S CACAO ET CHOCOLATS EXQUIS.

CAFÉ ET ICINGS.

THE COWAN COMPANY, (LTD.) TORONTO.

DROUIN, FRÈRES & CIE

31 RUE SMITH, QUEBEC.

TOUJOURS EN MAINS

Le plus grand assortiment de Tabac en Feuilles et Manufacturé des Comtés de Joliette, Montcalm et de Walkerville, Ont.

Fabricants de Vinaigre, Marinades, Epices et POUDRE A PATES "COOK'S DELIGHT."

Demandez nos prix et échantillons.

JOHNSTON'S
FLUID BEEFLe GRAND
FORTIFIANTLa Forme la plus Parfaite de
Nourriture Concentrée.

Stimulant. Fortifiant. Tonique.

JAS. W. PYKE

(Successor de feu Geo. Reaves)

MARCHAND DE

FERS et ACIERS

35 Rue St. François-Xavier,
MONTREAL.Tuyaux à gaz et à vapeur en fer battu.
Tubes de chaudières.
Déchets de coton (cotton waste), etc.

... \$1.50 ...

Montre Française Incomparable

En métal nickelé, 18 lignes, mouvement à
cylindre, 4 rubis, trotteuse à secondes,
remonter au pendant.La plus parfaite, la plus petite de toutes les
montres bon marché, vendues jusqu'à ce jour au
Canada.Nous appelons l'attention de MM. les horlogers
sur cette montre dont la vente est considérable
en France.Contre \$1.60, nous envoyons un échantillon
franco.

SEULS CONCESSIONNAIRES POUR LE CANADA

ROYER & ROUGIER FRÈRES

IMPORTATEURS

73 Rue St-Jacques, - - MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 31 JANVIER 1895.

Prix en gros	
Spavin-Cure grande	7 00 80 00
petite	3 50 38 00
Colic-Cure	3 00 33 00
Pastilles Vermif. français.	1 40 15 00

Spécialités de Picault & Contant.

	Doz.	Gros.
Elixir Pulmon. Balsami.	\$1 75	\$18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20	12 00
Pastille à vers.	1 50	15 00
Poudre de condition	1 lb. 0 80	7 20
"	1 lb. 1 25	13 00
"	1 lb. 1 80	18 00
Huile d. foie de morue 8 oz		18 00
" 6 oz		15 00
Emulsion		4 00
Huile Vétérinaire.		1 50
Essence d'épinette.		0 80

Spécialité de A. C. Dionne.

Sirop de merisier composé	\$1 50	0 00
---------------------------	--------	------

Spécialités de la Anchor Medicine Co

	Doz.	Gros.
Anchor Weakness Cure.	8 00	78 00
Pilules du Dr Nelson (tonique du sang).	3 50	36 00
Vermifuge Français au chocolat	1 25	12 00
Castorol (huile de castor préparé (2 oz))	1 20	12 96
" (4 oz)	2 40	25 92

Cuirs et peaux.

Cuirs à semelles.

Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 20	0 21
" " 25 " et au-des.	0 18	0 19
" " léger.	0 16	0 17
" " No 2	0 15	0 15 1/2
" 18 lbs en moy.	0 16	0 17
Zanzibar	0 15	0 16
Slaughter sole No 1 steers	0 21	0 22
" " p. ord.	0 19	0 21
" " No 2	0 18	0 19
" " sans acide.	0 00	0 23
" " union crop No 1	0 26	0 00
" " No 2	0 23	0 00
Harnais finis à la main p. lb.	0 25	0 26
" " No. 2	0 23	0 24
" " finis à la roue p. lb.	0 21	0 22

Prix en gros	
Harnais No. 2.	0 19 1/2 0 20 1/2
" taureau	p. lb. 0 17 1/2 0 19
Vache cirée mince.	p. lb. 0 27 0 28
" forte No. 1 p. lb.	0 22 0 26
Vache grain. pesante p. lb.	0 21 0 26
" Hm. M. Lun le p.	0 11 1/2 0 13 1/2
" écossaise	p. lb. 0 26 0 28
Taure française	p. lb. 0 00 0 85
" anglaise	" 0 00 0 70
" canadienne	" 0 50 0 60
Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.	0 60 0 70
" 36 à 45 " p. lb.	0 57 1/2 0 62 1/2
" 45 et plus p. lb.	0 55 0 57 1/2
Vache tendue Ont H	" 0 17 0 18
" " Hm.	" 0 16 0 17
" " Med.	" 0 15 0 16
" " junior.	" 0 14 0 00
" " Qué. sen. h. m.	0 00 0 14
" " jun. m. & light	0 00 0 13
Vache vernie.	le pied. 0 00 0 16
" d'Ontario	" 0 18 0 19
Cuir verni uni, grainé	" 0 00 0 16
Mouton mince	la doz. 4 00 0 00
" épais.	" 9 00 0 00
Dongola glacé, ord. le pied.	0 11 0 19
Kid Chevrete	" 0 20 0 38
Chèvre des Indes glacée	" 0 15 0 00
Kangourou	" 0 38 0 45
Dongola dull	" 0 11 0 19
Buff d'Ontario H.	0 11 HM. 0 12
" M.	0 10 L. 0 10
Buff d'Ontario No 2.	0 00 0 08 1/2
Buff de Québec H.	0 10 HM. 0 10
" M.	0 9 L. 0 08 1/2
Buff de Québec No 2.	0 00 0 08
Glove Grain Ontario.	0 00 0 12
" Québec.	0 00 0 10
Pebble " Ontario.	0 10 1/2 0 11
" Québec.	0 09 1/2 0 10
Cuir à bourrure No 1.	0 17 No 2 0 16
" fini français.	" 0 20 0 20
" " russe.	" 0 19 0 19
Cuirs à Retture.	
Maroquin large.	doz. \$24 00 \$36 00
" petit.	" 18 00 22 00
" persian.	" 12 00 20 00
Veau de loi, im.	\$48 00 S. Royal \$40 00
" " Royal	38 00
Veau de loi	M. \$30 00 D. \$20 00
Vache Russie en peau la pièce.	18 00
" imitation le pied.	0 30
" " seal	0 20
Veau de Russie	doz. 72 00

Prix en gros.	
Peaux. Prix payés aux bouchers.	
Peaux vertes, par 100 lbs.	No. 1 \$5 00
do do	No. 2 4 00
do do	No. 3 3 00
Veaux, la livre.	0 05
Agneaux, la pièce.	0 60 à 0 61
Moutons, laine.	0 00 à 0 60
Moutons, tondus.	0 20 à 0 00
Steers, par 100 lbs.	5 50 à 6 00
Les tanneurs paient de 50c à \$1.00 de plus pour les peaux assorties et inspectées.	
Peaux de l'Ouest.	No. 1 0 00
do do	No. 2 0 00
Laines.	
Toison du Canada, la lb.	0 17 à 0 18
Arrachée, non assort.	" 0 18 à 0 20

Chaussures.

Brogans.	\$0 75 à 1 00
Cobourgs.	0 90 1 10
Split Balmorals.	0 85 1 10
Kip	1 15 1 40
Buff	1 10 1 90
Veau	1 95 3 85
Buff Congress	1 10 1 70
Veau	2 10 3 40
Split boots.	1 40 2 15
Kip	2 00 2 90
Veau	2 75 3 90
Bottes en feutre.	1 50 2 00
"	1 70 2 50
Wigwams.	0 65 0 90
Mocassins.	1 50 2 15
A CHEVILLE.	
Split Boots	\$0 60 à 0 70
Split Balmorals	0 75 1 05
Kip	1 00 1 10
Buff	0 80 1 25
Pebble	1 00 1 25
Buff Bals clous en cuivre.	1 00 1 15
A COUTURE.	
Pebbles Boutonnées	1 05 1 30
Buff lustré	1 10 1 20
Pebble	1 10 1 50
Lustré	1 25 1 50
Chèvre	1 30 1 90
Veau poli	1 30 1 60
Chevreau français.	1 80 3 50
" canadien.	1 40 2 75

Prix en gros.	
A, extra supérieure,	" 0 20 à 0 22
B, supérieure,	" 0 00 à 0 00
Noire,	" 0 17 à 0 18
Cap de B. E. en suint,	" 0 14 à 0 15
Australie, lavée,	" 0 00 à 0 00
Buenos Ayres,	" 0 30 à 0 31
Natal, en suint,	" 0 15 à 0 16
Pelleteries brutes.	
Prix payés à Montréal.	
Vison, la pièce.	\$1 50 à \$2 00
Rat musqué (printemps)	0 12 0 15
Marte, No. 1.	1 50 2 00
Renard roux.	1 30 1 50
Pécan.	5 00 8 00
Bête puante.	0 50 0 75
Ours.	7 00 20 00
Loutre.	8 00 15 50
Castor, la livre.	4 00 5 00
Chat sauvage.	0 25 0 75

Prix en gros.

Hommes.	Garçons.	Enfants.
\$0 75 à 1 00	\$0 70 à 0 80	\$0 65 à 0 75
0 90 1 10	0 80 0 95	0 70 0 75
0 85 1 10	0 80 1 05	0 70 0 75
1 15 1 40	0 90 1 15	0 80 0 95
1 10 1 90	1 00 1 40	0 90
1 95 3 85		
1 10 1 70		
2 10 3 40		
1 40 2 15	1 25 1 60	
2 00 2 90	1 60 1 90	1 25 1 50
2 75 3 90		
1 50 2 00		
1 70 2 50		
0 65 0 90		
1 50 2 15		
Femmes.		
\$0 60 à 0 70	\$0 50 à 0 60	\$0 40 à 0 50
0 75 1 05	0 60 0 85	0 50 0 60
1 00 1 10	0 85 1 00	0 65 0 75
0 80 1 25	0 80 1 00	0 60 0 70
1 00 1 25	0 90 1 00	0 50 0 65
1 00 1 15	0 90 1 00	0 50 0 65
Filles.		
0 85 1 05	0 85 1 05	0 65 0 80
0 95 1 05	0 95 1 05	0 70 0 80
0 85 1 00	0 85 1 00	0 65 0 80
0 80 1 10	0 80 1 10	0 70 0 80
1 10 1 40	1 10 1 40	0 90 1 15
1 10 1 30	1 10 1 30	0 85 1 00
1 90 2 50	1 90 2 50	1 40 1 70
1 40 2 75	1 20 0 00	1 00 0 00

COURROIES EN CUIR

ROBIN & SADLER
COIN RUES DES SEIGNEURS et WILLIAM
Manufacturiers.

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.
LETOURNEUX, FILS & CIE
MARCHANDS-FERRONNIERS
Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

MAISON
LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU
Fondée en 1860.

No 1637 Rue Notre-Dame, Montréal.
Téléphone Bell 1297.
SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS
HARDMAN, de New York, MARSHALL & WENDELL, d'Albany, N. Y., IVERS & POND, de Boston,
Et des meilleurs PIANOS et ORGUES fabriqués au Canada.

Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence es Instruments qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimitée dont elle a toujours joui.
REPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et toutes sortes de PIANOS D'OCCASION en mains.

LAWRENCE A. WILSON & CO, MONTREAL
SEULS AGENTS EN CANADA POUR

DEUTZ & GELDERMANN, Gold Lack Sec.	Ay.	COMANDON & CO.,	Cognac.
CLODE & BAKER, Invalid's Port,	Oporto.	QUANTIN & CO.,	Cognac.
J. W. BURMESTER,	Oporto.	PETER F. HEERING,	Copenhagen
BONSOMS & MULLER,	Tarragona.	R. THORNE & CO., "Kilty Scotch,"	Greenock.
J. ORNOSA & CO.,	Reus.	GREENLESS BROS.,	Glasgow.
SANCHEZ ROMATE HERMANOS,	Jerez.	"Claymore Scotch,"	
JIMINEZ & LAMOTHE,	Malaga.	BUSHMILLS OLD DISTILLERY CO.,	Belfast.
CHAMPY PERE & CO.,	Beaune.	J. W. NICHOLSON & CO., Dry Gin,	London.
ST BONNET & BELLEMER,	Bordeaux.	BLANKENHEYM & NOLET,	Rotterdam
BOUTELLEAU FILS, Doctor's Special Brandy.	Cognac.	Key Gin,	Saumur.
		ALFRED GRATIEN,	Torino.
		MARTINI, ROSSI & CO., Vermouth,	

MARIANI & CO, Vin de Coca Mariani, Paris.



G. G. GAUCHER

Farines, Provisions. Produits de la ferme
SEUL AGENT EN CANADA DE LA
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
pour les Chevaux et bêtes à corne.
TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
TIVE et VERMIFUGE.
91 et 93 Rue des COMMISSAIRES
MONTREAL.

THE EDWARD CAVANAGH COY
Manufacturiers et Importateurs

DE
QUINCAILLERIES, HUILES, PEINTURES, CHARBONS,
Etc., Etc.
2547 à 2553 rue Notre-Dame,
Coin de la rue des Seigneurs.
Bell Tél. 8025. MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL 31 JANVIER 1895

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
Fers et Métaux.		Clous à river par 100 lbs :		Fontes.		Briques	
FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE.		1 ponce.. 4 60		Siemens..... par tonne 16 50 17 00		De Montréal..... 8 00 9 00	
Fers à cheval :		1 1/2 " 4 10		Coltess..... 19 50 20 00		Du bord de l'eau..... 5 00 5 50	
Ordinaires, au baril..... 3 65 0 00		2 " 3 25		Calder..... 19 50 20 00		Réfractaires..... 16 00 22 00	
do par 25 barils..... 3 50 0 00		2 1/2 " 3 10		Langlois..... 00 00 00 00		Brique pressée..... 25 00 35 00	
En acier..... 5 00 5 75		3 " 2 85		Summerlee..... 20 00 20 50			
Fers à repasser..... par lb 0 03 1/2 0 03 1/2		Clous d'acier..... 10c en sus		Gartsherrrie..... 00 00 00 00			
Fiches : Coupées, toutes		Clous galvanisés, par 100 lbs.. \$9 25		Glengarnock..... 00 00 00 00			
dimensions..... par 100 lbs 3 15 3 75		Clous à ardoise..... 2 40		Carnbroe..... 18 00 18 50			
Pressées, do..... Esc. 20 p.c. 90 0 00		Clous à cheval No 7..... 2 40		Eglinton..... 18 50 19 00			
" 7-16..... 3 90 0 00		Clous à cheval No 8..... 2 20		Hotts..... 00 00 00 00			
" 1-1/2..... 4 25 0 00		Clous de broche..... 2 30		Canadienne..... 16 50 17 00			
" 5-16..... 4 50 0 00		1 ponce, No 16..... net \$4 28		Fer en barres.			
" 1-1/2..... 4 75 0 00		1 1/2 " No 15..... 3 85		Canadien..... par 100 lbs 1 60 1 70			
Fil de fer :		1 1/2 " No 14..... 3 45		Anglais..... 2 25 2 30			
Poli, de No 0 à No 8, par		1 1/2 " No 13..... 3 45		Affiné..... 2 55 2 65			
100 lbs Esc. 20 p.c..... 2 60 0 00		2 " No 12..... 3 25		De Suède..... 3 75 4 00			
Galvanisé..... 3 00 0 00		2 " No 11..... 3 00		De Norvège..... 3 25 0 03 1/2			
Huile et brûlé..... 2 50 0 00		3 à 4 1/2 ponce, No 6 à 10..... 3 00		Lowmoor..... 6 50 0 00			
Esc. 25 p.c.....		5 à 6 " No 3 à 5..... 2 60		" en verge..... 0 09 0 10			
Brûlé, pour tuyau, la lb..... 0 06 0 07		Limes, râpes et tiers-points :		Feuillard.			
Barbelé pour clôtures..... 0 00 0 03		1ère qualité, escompte..... 50 p.c.		A cercler..... par 100 lbs 2 25 0 01			
Fil de laiton, à collets		2me qualité,..... 60 p.c.		Double..... 2 20 0 00			
par lb 0 35 0 40		Mèches de tarière, esc..... 60 p.c.		Tôles.			
Enclumes..... 0 10 1/2 0 11		Tarières..... escompte 40 p.c.		Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs 0 00 0 00			
Charnières :		Vis, à bois, escompte..... 80 p.c.		22 à 24,..... 2 15 2 20			
T et "Strap"..... par lb 0 05 0 05 1/2		Boulons à vis, esc..... 75 p.c.		26 par 100 lbs..... 2 20 2 30			
Strap et Gonds filetés 0 03 1/2 0 04 1/2		Boulons à bandage..... 60 p.p.		28 par 100 lbs..... 2 30 2 40			
CLOUS, ETC.		Boulons à lisses..... 70 p.c.		Galvanisée Morewood..... 0 05 1/2 0 06			
Clous coupés à chaud :		Métaux.		Queen's head..... 0 04 1/2 0 05			
De 5 1/2 à 6 pcs, par 100 lbs \$2 10		Cuivre.		Etamée, No. 24, 72x30..... 0 07 1/2			
5 pcs..... 2 15		Lingots..... par lb 0 19 0 20		" No. 28,..... 0 08			
4 à 4 1/2 "..... 2 20		En feuille..... 0 20 0 21		" No. 28, 84x36 p. 100 lbs. 0 08			
3 1/2 à 4 "..... 2 25		Etain.		Canada, par boîte..... 2 10 2 15			
3 pcs..... 2 30		Lingots..... 0 18 0 19		Fer blanc.			
2 1/2 à 2 1/2 "..... 2 35		Barres..... 0 19 0 20		Coke I C par boîte..... 3 00			
2 à 2 1/2 "..... 2 40		Plomb.		Charbon de bois I C par boîte..... 3 50			
1 1/2 à 1 1/2 "..... 2 70		Saumons..... par lb 0 03 0 03 1/2		" I X..... 4 50			
1 1/2 ponce..... 3 10		Barres..... 0 04 0 04 1/2		Pour chaq. X additionnel extra 1 00			
Clous coupés à froid :		Feuilles..... 0 04 1/2 0 05		Charbon de bois D C..... 6 00 6 50			
De 1 1/2 à 1 1/2 pcs, par 100 lbs 2 60		De chasse..... 0 05 0 05 1/2		Tuyaux de poêles.			
1 1/2 ponce..... 3 00		Tuyau..... par 100 lbs 4 75 5 00		Tuyaux No. 7, les 100 feuilles..... \$5 75			
Clous à finir par 100 lbs :		Zinc.		" 6,..... 5 50			
1 ponce..... 4 35		Lingots, Spelter, par lb 0 4 1/2 0 05		Coudes ronds pat., la douz..... 1 35			
1 1/2 "..... 3 85		Feuilles, No. 8..... 0 05 0 05 1/2		Connections, T et Y..... 2 40			
1 1/2 à 1 1/2 "..... 3 45		Acier.		Matériaux de Construction			
2 ot 2 1/2 "..... 3 25		A ressort..... par 100 lbs 3 00 3 25		CIMENTES			
2 1/2 à 2 1/2 "..... 3 10		A lisse..... 2 00 2 10		Ciment de Portland..... 1 90 2 25			
3 à 6 "..... 2 85		Américain..... 5 50 6 00		Plâtre calciné..... 1 80 2 00			
Clous à quarts par 100 lbs		A bandage..... 2 25 2 50		Chaux, maçonnerie p. 100 lbs 0 40 0 50			
1 ponce..... 3 40		A pince..... 2 00 2 55		PLATRE POUR LA TERRE			
1 1/2 "..... 3 15		Fendu..... par lb 0 12 0 13		Le sac..... 0 50 0 55			
1 1/2 "..... 2 90		Poule, ordinaire..... 0 00 0 07		Au char..... 0 00 0 50			
		De mécanicien..... 0 00 0 03					

Restaurateur de Robson.



Marque de Commerce

Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vous vieillir prématurément quand, par un usage judicieux du RESTAURATEUR DE ROBSON, vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur naturelle et faire disparaître les signes d'une décadence précoce ?

Non seulement le restaurateur de Robson restitue aux cheveux leur couleur naturelle, mais il possède de plus la précieuse propriété de les assouplir, de leur donner un lustre incomparable, et de favoriser leur croissance, qualités que ne possèdent pas les teintures à cheveux ordinaires.

Cette préparation est hautement recommandée par des personnes compétentes, plusieurs médecins et autres.

En vente partout—50 centins la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire.
Joliette, P. Q., Canada.

JOSEPH CONTANT

PHARMACIEN ET CHIMISTE

1475 rue Notre-Dame, Montréal

MANUFACTURIER et MARCHAND EN GROS

D'Essences Culinaires, Huiles à Cheveux. Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive en caisses, Caustique en canistres, Huile d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.

Prix modérés et commandes exécutées avec diligence

L. A. DANSEREAU & CIE

FABRICANTS DE

Biscuits, Marinades, Etc

354 et 356 AVENUE PAPINEAU

MONTREAL

Aussi Agents pour les célèbres marinades de John Roe & Co., de Londres et RobRoy, de Liverpool.

Vendus par tous les épiceries de gros.

Ecrivez pour la liste des prix.

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos 796 à 802, Rue Craig,

MONTREAL.

Téléphone 576

Assurance Contre le Feu

La Cie d'Assurance du Canada

EASTERN

Bureau-chef, Halifax, N. E.

Capital, \$1,000,000

Agences dans les principaux centres du Canada.

D. C. EDWARDS, Gérant-Résident, Salle B, Bâtisse Temple, MONTREAL.

" LE CONSTRUCTEUR "

(25ème année).

Moniteur Spécial des Industries du Fer.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Industriel, Commercial et Financier, Mines et Métallurgie, Chemins de fer, Tramways et Navigation, Machines pour manufactures et industries diverses.

PARAISANT LE DIMANCHE.

DIRECTEUR :

MAURICE ALBERT,

83 rue du Rocher, Paris.

Prix de l'abonnement annuel :

FRANCO, 25f.

ETRANGER, 27f.

PRIX COURANTS. — MONTREAL, 31 JANVIER 1895.

1 tuyaux en grès—liste, esc. 15 p.c.	
6 pcs. par longueur de 3pd....	\$0 45
9 " " " "	0 60
12 " " " "	0 90
15 " " " "	1 25
18 " " " "	2 10
21 " " " "	2 70

Coudes ronds :	
4 pouces chacun	0 75
6 " " " "	1 00
8 " " " "	1 75
12 " " " "	2 50

Tuyaux de réduction :	
6 x 4 pouces chacun	1 40
8 x 6 " " " "	1 90
12 x 9 " " " "	2 75

Connection carrée ou fausse	
équerre :	

Prix en gros	
simple doub.	
4 x 4 pouces chacun	0 90 1 40
6 x 4 " " " "	1 50 1 90
8 x 4 " " " "	1 50 1 90
9 x 6 " " " "	2 10 2 75
9 x 9 " " " "	2 10 2 75
12 x 9 " " " "	3 00 4 00
12 x 12 " " " "	3 00 0 00

Syphon :	
simple.	
double.	
4 pouces	1 40 2 00
6 " " " "	1 90 2 75
9 " " " "	2 75 3 30
12 " " " "	4 00 6 00

Tuyaux à cheminées :	
92 pouces, par pied	0 25
104 " " " "	0 40

Prix de détail.	
Acajou de 1 à 3 pouces	le pied
Cèdre rouge 1 pouce	do
Noyer noir 1 à 4 pouces	do
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do
Cerisier 1 à 4 pouces	do
Frêne 1 à 3 pouces	le M.
Merisier 1 à 4 pouces	do
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do
Erable 1 à 2 pouces	do
Orme 1 à 3 pouces	do
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do
Cotonnier 1 à 4 pouces	do
Bois blanc 1 à 4 pouces	do
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do
Chêne scié sur grain	do

Plaquage (veneris) :	
Uni	par 100 pieds.
Français	la feuille

Charbons.	
Prix de détail.	
par tonne de 2000 lbs..	\$5 75
Grate	do
Furnace	do
Egg	do
Stove	do
Chestnut	do
Peanut	do
Screenings	do 2240 lbs.. 1.50
Scotch Grate	do 2000 " 0.00 6.00
Scotch Steam	do 2240 " 4.50 5.00
Vale Grate	do 2000 " 5 25
Welsh Anthracite	do 2000 " 5 75
Pictou	do 2240 " " "
Cape Breton	do " " " 3 60
Glac Bay	do " " " 4 00
Sydney	do " " " " "
Reserve	do " " " " "
Charbon de forge	do 2000 " 5.50 6.00
Lehigh pour fond.	do " " 6.50 6.75
Coke	" par chaldron 6.75 7.00
" usage domestique	3.00
" concassé	3.50

Bois de chauffage.	
Prix payé par marchands, aux chars,	
gare Hochelaga.	
Erable la corde	\$0 00 à \$5 00
Merisier do	0 00 à 4 75
Bouleau, &c. do	0 00 à 0 00
Epinette do	0 00 à 4 25
Slabs par chars	28 00 à 31 00
" en barge. Corde	2 30 à 3 00
Rognures, le voyage	2 25 à 0 00

Bois durs.	
le pied	22 à 24
do	10 à 12
do	10 à 14
do	14 à 16
do	9 à 11
le M.	21 00 à 25 00
do	20 00 à 25 00
do	20 00 à 25 00
do	20 00 à 30 00
do	18 00 à 25 00
do	30 00 à 50 00
do	40 00 à 45 00
do	18 00 à 22 00
do	30 00 à 50 00
do	40 00 à 50 00
do	60 00 à 75 00

par 100 pieds.	90 à 1 00
la feuille	50 à 1 25

Américain	do
Erable piqué	le pied
Noyer noir ondulé	do
Acajou (mahogany)	do

Pin.	
------	--

1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds	le M.
1 1/2 et 2 pces. do	do	do
1 pouce shipping cull sidings	do	do
1 1/2 et 2 pces. do	do	do
1 pouce qualité marchande	do	do
1 1/2 et 2 pces. do	do	do
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do
1 1/2 et 2 pces. do	do	do
1 pouce mill cull No. 1	do	do
1 1/2 et 2 pces. do	do	do
3 pces. do	do	do
do do No 2	do	do

<i>Epinette.</i>		
1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do
1½, 1½ et 2 pces. mill	do	do
3 pices mill cull	do	do
1, 1½, 1½ et 2 pces. qu	do	do

Fruche.	
---------	--

1, 2 et 3 pces	
Colombages en pin,	
Lattes—1ère qualité	
2ème do	
Bardeaux pin XXX	
do XX	
do X	
do 1ère	
do 2ème	
Bardeaux cèdre X	
do X	
do X	
Bardeaux pruche n	

Charpente en pin.	
de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do
de 25 à 30 do do do	do
de 31 à 35 do do do	do
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do
de 25 à 30 do do do	do
de 31 à 35 do do do	do

Bois carré—pin.	
de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do
de 25 à 30 do do do	do
de 31 à 35 do do do	do
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés	do
de 25 à 30 do do do	do
de 31 à 35 do do do	do

Charpente en pruche.	
de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do
Charpente en épinette	do
do en épinette rouge	do

LES MEILLEURS CIGARES

• • • SUR LEMARCHÉ

SONT SANS CONTREDIT

Aberdeen, - - -

Paul Jones, - - -

Melrose, - - -

Blackstone,

Little Buck

BLACKSTONE CIGAR FACTORY

VILLENEUVE & CIE.

ESTABLISHED 1855

Taylor's Safes

145 & 147 FRONT ST. EAST TORONTO

Coffres-Forts. Coffres-Forts.

Closures! Balustrades!

Toutes sortes de Travaux en fer.

Toronto Fence & Ornamental IRON WORKS
78 Adelaide O., Toronto, Ont.

LITERIE

DE LA

MAISON LA PLUS RENOMMÉE, ÉTABLIE DEPUIS 25 ANS.

Prix absolument les PLUS BAS.

J. E. TOWNSEND

1 Petite Rue St-Antoine, coin Rue St-Jacques seulement.

Téléphone 1906 GROS et DÉTAIL

HORMISDAS CONTANT,

Contracteur Plâtrier,

175, Rue Lagachetiere, Montreal.

JOSEPH FABIEN

PLÂTRIER.—Ouvrages Unis et Ornementés

NO 47 rue Knox, Pointe St Charles.

Ouvrage en Ciment une spécialité.

LAMBERT & FILS, Constructeurs.

357 Rue Berri, Montreal.

LABRECQUE & MERCURE,

Entrepreneurs-Ménisiers,

37 RUE L'ÉGLISE, MONTREAL
Téléphone Bell, 6328.

THIBODEAU & BOURDON

No. 1203 Rue Ste-Catherine.

Coin de l'Avenue Papineau - MONTREAL

Ont constamment en mains une quantité considérable de **BOIS DE SCIAGE SEC** qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance. Noyer noir et cotonnier de 1 à 4 pouces.

Téléphone No 6039.

BOIS DE SCIAGE

Bureau : 512 Lagachetiere MONTREAL.

CLOS, T. PARIZEAU, Canal Lachine, No 6678.

BASSIN No 3.

Vis-à-vis rue Ottawa.

Tél. Bell No 8808.

T. PREFONTAINE

H. BOURGOVIN

T. PREFONTAINE & CIE

.. Marchands de ..

BOIS de SCIAGE

BUREAU :

Coin des rues NAPOLEON et TRACEY,

STE-CUNEGONDE

CLOS A BOIS :-

Le long du Canal Lachine, des deux côtés.

Tél. Bell 8141.

MONTREAL.

A. DEMERS.

Tél. 589.

C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIER, PLOMBIER, COUVREUR,**Et Poseurs d'Appareils de Chauffage**

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaies à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaies à l'air chaud.

Fournaies à l'eau chaude et à l'air chaud combinées.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS.

Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION. { Chambre 402 Bâtisse "New York Life,"
Téléphone No 2547.
Boîte de Poste No 1417.
REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.
Téléphone 2602.
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payable d'avance.)

Montréal et Banlieue un an	\$2.00
" " 6 mois	1.00
" " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an (15 francs)	3.00

LE NUMERO 10 CENTINS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada.

J. CRADOCK SIMPSON & CIE**AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.**

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons ; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DKS PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaires ou fidéi-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAIN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance "Guardian,"**181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.**

TELEPHONE 714

BERNIER & CIE.,

GRAINS,

GROS

FARINES,

SON ET GRU,

DETAIL

MOULÉE,

GRAINES DE SEMENCE.

271 & 273 rue CASCADES

SAINT HYACINTHE

SI VOUS VOULEZ

Vous procurer les Dernières

Nouveautés en

MEUBLES DE MENAGE

Et aux plus Bas Prix du Marché

— ALLEZ CHEZ —

RENAUD, KING & PATTERSON

652 rue Craig, Montréal.

Réductions spéciales aux acheteurs hors de Montréal qui mentionneront le "PRIX COURANT."

JOHN MORRIS**AGENT D'IMMEUBLES**

Assurances Contre le Feu,

Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290.

MONTREAL

FRED. R. ALLEY

Achète, Vend et Échange

— LES —

PROPRIETES

Administration de Successions,
Collection de Loyers,
PlACEMENT d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

R. A. MAINWARING**Courtier d'Immeubles****ET PLACEMENTS**

— BUREAUX —

147 St. Jacques | 2358 Ste Catherine

MONTREAL

Téléphone Bell 2433

MARCOTTE FRERES**ENCANTEURS**

— ET —

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques.

No 69 rue St-Jacques,**MONTREAL.****PROPRIETES**

ET

LOTS A BATIR

A Vendre

Au Mois

Résidence

d'Été

A Vendre

ou à

Louer

Prêts

Négociés

aux

Plus Bas Prix.

Assurances**Evaluations****1627 Rue Notre-Dame**

Tél. Bell, 2935.

Ventes enregistrées

Pendant la semaine terminée le 26 janvier 1895.

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Rue Notre-Dame. Lot 19, terrain irrégulier de 3525 p. en superficie vacant. La succession Léandre Mayrand à David A. Lafontaine; \$1,155 [38134].

Rue St-Ignace, Nos 46, 48 et 50, maisons en bois et brique. La moitié sud-est du lot 149, terrain irrégulier de 2736 pieds en superficie. Joseph Perrault et autres à Hormidas Rhéaume; \$2,000 [38135].

QUARTIER ST JACQUES

Rue Amherst. Lot 1211-116, terrain 25 x 114, vacant. James Halpin à Louis Délorne; \$1,995 [38119].

Rue St-Christophe No 222, maison de bois et brique. Lot 849-69, terrain 23 x 50. The Montreal Loan & Mortgage Co. à Ovila Chevalier; \$1,800 [38122].

Rue Dorchester Nos 387 et 389, maisons en brique. Droits dans les lots 464 et 465, terrains 23 x 97 chacun. La faillite Alphonse Gareau à Aurélie Vincent, veuve de L. A. Gareau; \$1,500 [38072].

QUARTIER ST-LOUIS

Rue St-Denis Nos 470 et 472, maison en pierre et brique. Lot 899-7, terrain 27 x 121 d'un côté et 115 de l'autre. Le Shérif de Montréal à The Royal Institution for the advancement of Learning; \$6,000 [38101].

Rue Sanguinet Nos 459, 461, 463, maison en brique. Lot 902-60, terrain 24 x 73. Jetté & Cie à Eugénie Saucier épouse de J. L. A. Grenier; \$5,000 [38109].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST-ANTOINE

Avenue Overdale, No 2, maison en pierre et brique. Partie de la partie non subdivisée du lot 1574, terrain 20 x 82.6 d'un côté et 84 de l'autre. Mme Charles Cushing à Mary Gourley, épouse de Wm H. Tapley; \$3,400 [126503].

Rue City Councilors, No 66, cottage en brique. Lot 1201-S-1, terrain 21 x 77. Edward Louis Gnaedinger à Eliza C. Macdonald; \$3,825 [126515].

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Rue Seaton, Nos 35 et 37, maison en bois et brique. Lots 1-408 et 407, terrains de 25 x 118 chacun. Joseph Dandurand à Pierre Houle et Charles Beauchamp; \$3,475 [55029].

Rue Rachel, No 79, maison en construction. Lot 1-213, terrain 25 x 111.6 d'un côté et 112 de l'autre. Le Shérif de Montréal aux Révérendes Sœurs Grises; \$1,200 [55049].

Rue St-André. Lot 10-80, terrain 23 x 94, vacant. Mme veuve Louis Dupuis à Philomène Plante, veuve de Léon Tanguay; \$350.00 [55050].

Rue St-Denis. Lots 15-593 et 594, terrains 25 x 100 chacun, vacants. John Morris à J. A. Robin; \$4 000 [55061].

Rues St-Laurent, Nos 933 et 935 et St-Dominique, No 138, maisons en bois et brique. Partie Nord-Est du lot 346, terrain 21.6 x 75 et de là, 25.6 x 77. Le Shérif de Montréal à George Bury; \$4,810 [55083].

Rue Berri, Nos 822 et 824, maison en bois et brique. Lot 15-119, terrain 20 x 70. Frs. St-Germain à J. N. Arsenault; \$1,950 [50098].

QUARTIER ST-GABRIEL

Rue Centre Nos 611 à 615 maisons en bois et brique. Lot 2528, terrain 48 x 111.9. Le Shérif de Montréal à The Montreal Loan & Mortgage Co, \$1,500 [55095].

QUARTIER HOCHELAGA.

Rue Frontenac Nos 306 et 308 maison en bois et brique. Lot 166-437, terrain 22 x 80. Alexandre Baril à Mme veuve Philippe Wiseman \$200,00 (rétrocession) [55046].

Rues St-Catherine, Chambly etc. Un huitième indivis de la moitié Nord-Est du lot 23, terrain vacant. James Baxter à Edmond Dansereau \$15 000 [55060].

Rue Iberville. Lot 166-530, terrain 22 x 80, vacant. Le Shérif de Montréal à Anselme Létang; \$220.00 [55070].

Rue Déséry Nos 181 à 185, maison en bois et brique. Lot 54-103 et la moitié Sud Est du lot 102, terrain 37½ x 100. Mme veuve Félix Boismenu et autres à Hormidas Rhéaume; \$2,900 [55097].

Rue Rouville Nos 53, 55 et 57, maison en bois et brique. Partie Sud Est du lot 50-2 et 3, terrain 25 x 65. Charles LeFebvre à Vitaline Tremblay épouse de Joseph Amyot; \$2,600 [55102].

ST HENRI

Rue St-Augustin, maison en bois et brique. Lot 2147 et partie Sud-Est du lot 2146, terrain 25 x 98 en moyenne. Mme Veuve Auguste Lacoste et autres à Hormidas Lauriault \$2.125 [55033].

Rue St-Philippe. Partie Sud-Est du lot 1855 et partie Nord-Ouest du lot 1856, terrain de 44 x 102 Jérémie Gravel à la cité de St-Henri \$3.601.26 [55037].

Avenue Atwater, maison en bois et brique. Lot 2251, terrain 40 x 90. Etienne, Joseph, Victor et Amanda Danis à Napoléon Archambault \$2 000 [55053].

Rue St-Jacques. Partie du lot 1924, terrain de 224 pieds en superficie. Narcisse Trudel à la cité de St-Henri \$4.000 [55038].

WESTMOUNT

(Côte St-Antoine)

Rue Hallowell. Lot 375-141, [terrain 26 x 130]; partie du lot 1415 [superficie 115,000 pieds]; partie sud du lot 1413 [superficie 32,280 pieds] et parties du lot 941 [superficie 54,745 pieds] terrains vacants. Charles B. Falardeau à Mme veuve James Howley; \$15,500 (rétrocession) [55064].

Avenue Clandeboye, No 57, maison en pierre et brique. Lot 383-19, terrain 21.4 x 108. Macduff, Bray & Compagnie à Charles H. Taylor; \$6,200 [55068].

L'Amérique du Nord en général, et les Etats-Unis en particulier, est le pays où toutes les inventions nouvelles prennent naissance. Les derniers perfectionnements en question consistent dans l'emploi du foin pressé en guise de pavés. L'essai en a été fait par l'"Amies Pavement Co," de Philadelphie. Le foin séché est comprimé en cubes sous l'influence d'une pression considérable qui s'exerce dans une presse à foin; il est ensuite découpé sous forme de pavés de dimensions convenables. On plonge ensuite ces pavés dans de l'huile siccative qui ont la propriété de les rendre indestructibles.

Revue Immobilière.

Montréal, 31 Janvier 1895.

Rien n'indique encore de reprise dans le marché des immeubles. Les transactions ne portent guère que sur des propriétés de peu de valeur, dont les propriétaires se voient forcés de réaliser. Les vendeurs, cependant, ne sont pas rares, mais les acheteurs se tiennent sur la réserve et ne se laissent tenter que par le bon marché. Cinq ventes par le shérif figurent dans la liste, sans compter les ventes par licitation et les liquidations de successions; ce n'est pas précisément un signe de prospérité. La saison de la location commence, saison critique qui va, sans tarder, donner le ton au marché.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants par pied :

Ville:	LE PIED
Rue Notre Dame (Est)	33 c
" Amherst, (Nord).....	42 c
" St André (St J. Bte).....	16½ c
" St Denis	80 c

Le marché des lots à bâtir est absolument stagnant, sauf dans les localités centrales où ils sont l'exception et où l'on est toujours sûr de louer ce que l'on y bâtira. Avec la loi Augé, d'ailleurs, les propriétaires exigent le paiement comptant, ou, tout au moins, moitié comptant, ce qui arrête le plus souvent les meilleures volontés, lorsqu'elles ne sont pas pourvues de fonds à discrétion.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste Marie.....	\$ 3,155.00
" St. Jacques.....	5,295.00
" St. Louis.....	11,000.00
" St-Antoine.....	7,225.00
" St-Jean-Baptiste.....	15 785.00
" St Gabriel.....	1,500.00
" Hochelaga.....	20,820.00
St-Henri	11,726.26
Westmount (Côte St-Antoine).....	21,700.00

Total	\$ 98,206.26
Semaine précédente	180 316.50
Ventes antérieures.....	224,636.89

Depuis le 1er janvier..... \$ 503,159.65

Semaine correspondante. 1894....	\$ 207,042.37
" " 1893....	188,445.14
" " 1892....	480,082.90
" " 1891....	336,701.20
" " 1890....	137,150.83
" " 1889....	135,506.75
" " 1888....	105,253.23

A la même date 1894.....	\$ 455,493.83
" " 1893.....	435,957.81
" " 1892.....	1,120,891.35
" " 1891.....	2,551,312.16
" " 1890.....	898,398.15
" " 1889.....	700,176.51
" " 1888.....	661,850.78

La Dominion Coal Company, qui est propriétaire de presque toutes les mines de charbon de la Nouvelle-Ecosse, a émis des obligations pour

\$3,000,000, et, en garantie, a hypothéqué en faveur de fidéi-commissaires (The New England Trust Co.) ses propriétés là-bas et quelques immeubles qu'elle possède à Montréal; c'est ce qui explique comment cet emprunt de \$3,000,000 figure cette semaine dans notre relevé des prêts hypothécaires.

Nous tenons à faire ressortir ce fait que, depuis un an surtout, la plus grande partie des emprunts sur hypothèque n'est pas destinée à fournir des fonds à la construction, comme l'ont prétendu ceux qui se sont servis des statistiques recueillies par nous, pour faire croire au comité de la législature sur la loi Augé, que la construction à Montréal n'avait pas diminué.

Il y a un prêt à 5 p.c. pour \$1,600, quatre à 5½ p.c. pour \$5,000 (2) et \$8,000 (2). Les autres varient entre 6 et 8 p.c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$12,150
Assurances.....	8,200
Autres corporations.....	3,005,000
Successions.....	9,000
Particuliers.....	39,066
	\$ 3,074,416
Semaine précédente.....	31,372
Semaines antérieures.....	356,619
Depuis le 1er janvier.....	\$3,462,407
Semaine correspondante. 1894.....	\$233,848
" " 1893.....	193,332
" " 1892.....	66,90
" " 1891.....	114,340
" " 1890.....	42,750
" " 1889.....	129,414
" " 1888.....	44,230
A la même date 1894.....	\$ 613,451
" " 1893.....	1,911,017
" " 1892.....	322,670
" " 1891.....	1,956,372
" " 1890.....	536,532
" " 1889.....	363,903
" " 1888.....	647,056

VENTE PAR LE SHÉRIF

pour la semaine prochaine

DISTRICT DE MONTREAL.

Morgan vs Harmen

Longue Pointe.—Lots 331-10 et 11 du cadastre de la paroisse de la Longue Pointe; terrains vacants, mesurant, le premier 100 x 105 d'un côté et 90 de l'autre et le second 40 x 140, front sur le chemin public.

Vente à la porte de l'église de la Longue Pointe le 8 février à 10 h. a. m.

Chartrand vs Vézina

Sie Marthe.—Lots 319 et 320 du cadastre, mesurant, le 1er 1½ arpent sur vingt et le 2d 2 arpents sur vingt contigus, rang St Guillaume, avec bâtisses.

Vente à la porte de l'église de Ste-Marthe, le 8 février à 10 p. a. m.

Mercier vs Archambault

Saint François de Sales.—Lot 139 du cadastre, terrain de 3 perches et 6 pieds sur 20 arpents.

Lot 140 du cadastre, terrain irrégulier.

Lot 144 du cadastre, terre de 34 arpents, 12 perches et 162 pieds de superficie.

Vente à la porte de l'église de St-François de Sales, le 4 février à 11 heures a. m.

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 19 janvier 1895.

NOTES

M. J. Bourque, de Hull, vient d'obtenir l'entreprise de la construction d'une belle église à Sarsfield. Le coût des travaux sont, paraît-il, dans les \$20,000.

M. Bourque a commencé à faire charroyer, au couvent du Bon Pasteur, à Hull, les matériaux pour la construction de l'allonge de cet édifice. Avant peu, une cinquantaine de travailleurs trouveront de l'emploi à cette construction.

Le presbytère de M. le curé Forget de Hull, dont les travaux ont été commencés l'automne dernier sera complété au printemps. Deux fois digne de remarque : Les matériaux du presbytère sont un cadeau de M. J. McLaren, conseiller de la localité de Templeton, un protestant, et ces matériaux sont sciés gratuitement aux scieries d'un citoyen de la province, M. Dufresne.

On nous dit qu'il y a actuellement 70 ouvriers qui travaillent aux excavations du nouvel Hôtel de Ville de Québec. Les travaux de construction seront commencés aussitôt que le temps le permettra, et ils seront poussés activement. Le conseil désire prendre possession du nouvel Hôtel de Ville avant les prochaines élections municipales.

On dit que M. Benj. Trudel a décidé de reconstruire l'Hôtel Victoria à Québec, et d'y ajouter une autre aile à quatre étages avec façade sur la rue St-Jean, dont le rez-de-chaussée serait aménagé en magasin.

Le conseil du village de St Roch de l'Achigan fait construire un pont en bois sur le ruisseau du Pont Mousseau.

Deux ponts de chemin de fer vont être construits, l'un sur la rivière Mattawa, l'autre sur l'Ottawa, pour relier avec la ligne de Montréal, l'embranchement du Pacifique qui s'étend de la Mattawa à Kippewa.

Le département des Travaux Publics, à Ottawa, demande des soumissions pour la construction d'un quai à Huansa, sur le lac Winnipeg, au Manitoba.

Nous avons parlé, dans notre Revue des Marchés, la semaine dernière, des meuniers d'Ontario qui ont acheté du blé de Manitoba à Buffalo. Il y a, paraît-il, des difficultés à surmonter pour en prendre livraison. Ce blé a été passé en douane pour l'exportation et le gouvernement ne peut pas permettre, d'après la loi, de le réimporter sans payer les droits qui sont de 15c par minot. Il y a, dit-on, actuellement à Buffalo, plus de 16,000 minots de ce blé en entrepôt.

NOTES COMMERCIALES

La France a importé, pendant les huit premiers mois de 1894, plus de 75,000 moutons, dont 62,000 environ de l'Algérie, par Marseille.

Nous avons reçu le 52ème rapport annuel du conseil de la Chambre de Commerce de Montréal (Board of Trade) pour l'année terminée le 31 décembre 1894.

Deux avis de demandes de Lettres Patentes dans la *Gazette du Canada*; The Taylor Hydraulic Air Co. de Montréal, capital \$500,000; et The Standard Shirt Co., de Montréal, capital \$200,000.

Aux élections du 20 janvier, M. Stapleton Caldecott a été élu président, par acclamation, du Board of Trade de Toronto; M. E. B. Osler, 1er vice-président; Edward Gurney, 2e vice-président; J. L. Spink, trésorier.

Des marchands de Toronto ont acheté cinq chars d'oranges gélées de Floride, pour faire de la marmelade et du vin d'orange; au lieu de renvoyer les chars à vide; les expéditeurs ont acheté des pommes canadiennes qui vont être placées sur les marchés du sud.

UN OBSERVATEUR dans le Nord de St-Jérôme, conseille la fondation d'une chambre de commerce à St-Jérôme, pour s'occuper du développement commercial et industriel de la ville. Nous applaudissons de tout cœur à cette idée. Qui va prendre l'initiative et convoquer les hommes d'affaires de St-Jérôme?

On a exporté de Raugoon pendant les 12 derniers mois, une grande quantité de caoutchouc. Ce dernier provient des forêts des districts de Tanai chung dans la chaîne de collines de Kachin sur le haut Draouaddy. Les résidents chinois de cette localité détiennent le monopole du commerce avec les Kachins qui exploitent les arbres à caoutchouc en forêts; ils en retirent, comme de raison, des profits considérables.

A partir du 1er janvier, une carte de carton ordinaire de l'épaisseur des cartes-postes vendues par le gouvernement, à peu près des mêmes dimensions, et non pliée, sera transportée par la malle comme carte-poste, si elle est munie d'un timbre poste de 1c. Sur le côté où est le timbre, on ne devra écrire que l'adresse du destinataire avec, si l'on veut, l'adresse de l'expéditeur et les mots "carte-poste privée."

Un contribuable écrit à l'Electeur de Québec:

"Les amendements à la charte de la Cité donnent le droit à la Corporation d'imposer une taxe spéciale de \$100 aux colporteurs. Nous ne voyons pas pourquoi ce ne serait pas fait: puisque la Législature a voté cette augmentation, c'est qu'elle l'a trouvée juste. Tout le monde, les consommateurs aussi bien que les marchands, seraient reconnaissants à la Corporation d'en agir ainsi."

"Quant aux marchands de la campagne, avant de se plaindre, ils devraient exiger de leurs conseils municipaux qu'ils en fassent autant."